

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE



3 1761 01886074 2



**TRANSFERRED**



TRANSPORT









# REVUE BIBLIQUE INTERNATIONALE,

PUBLIÉE PAR LES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE PRATIQUE D'ÉTUDES  
BIBLIQUES DE JÉRUSALEM.

---

L'École pratique d'études bibliques, fondée à Jérusalem par les Dominicains dans leur couvent de Saint-Étienne, en est à sa cinquième année d'existence.

Le but que s'étaient proposé les fondateurs de l'ÉCOLE BIBLIQUE DE JÉRUSALEM avait été d'établir, dans ce lieu où toutes les confessions chrétiennes se rencontrent et rivalisent, une mission catholique qui fût en même temps une mission scientifique; — de faire de cette mission scientifique une école où la sainte Écriture fût étudiée spécialement, et étudiée de préférence dans son sens historique, avec toutes les lumières que l'archéologie, la topographie, la linguistique, et aussi la pratique de l'Orient, peuvent ajouter à celles de la tradition; — de travailler à ce que l'enseignement de cette école fût assez approfondi et assez pratique pour être à part et pour tenir lieu de l'enseignement de toute autre université catholique d'Europe, et engager les étudiants à y venir conquérir les grades théologiques.

Les encouragements sont venus en foule à l'ÉCOLE BIBLIQUE. Le plus récent lui était donné naguère par la voix autorisée entre toutes d'un maître qui venait de la visiter. M. Vigouroux, professeur au séminaire Saint-Sulpice et à l'Institut catholique de Paris, écrivait à son directeur :

« Les succès déjà obtenus par votre Oeuvre nous montrent combien la création de l'École biblique est venue à son heure. Pour l'étude des arts libéraux et de la littérature profane, les plus grands pays d'Europe ont créé des écoles à Rome et à Athènes; pour l'étude de la théologie, on a fondé de nombreux séminaires à Rome; pour l'étude de la littérature biblique, le zèle des fils de Saint-Dominique a ouvert l'École de Jérusalem. L'utilité en est si évidente que vous voyez accourir auprès de vous des élèves venus non seulement de France, mais aussi d'Allemagne, de Pologne, d'Italie et même d'Amérique. Je ne doute pas que leur nombre n'augmente à mesure que votre École sera plus connue. Vous avez tout organisé de manière à leur rendre le séjour non seulement fructueux, mais aussi commode

et agréable. Le voyage de Terre Sainte est devenu maintenant très facile. Ils trouveront donc chez vous, avec les satisfactions et les jouissances de la piété qu'on goûte aux Lieux saints, tous les avantages et ressources qui peuvent les aider à faire un travail sérieux et fécond. Le Souverain Pontife élevait récemment la voix pour dire au monde entier, d'une manière solennelle, dans son encyclique *Providentissimus*, combien il importe que les catholiques se livrent avec zèle à l'étude des saintes Écritures, et combien il est désirable de former des professeurs en état de les interpréter et de les défendre avec compétence et autorité. Votre École de Jérusalem répond parfaitement aux vues de Léon XIII; elle unit l'orthodoxie à la science, elle possède tout ce qui est nécessaire pour acquérir une connaissance sérieuse et approfondie des saintes Lettres, et elle est destinée à devenir pour l'Église entière une pépinière féconde d'excellents professeurs. »

Dans l'exercice 1893-1894, l'École a eu des cours d'exégèse et d'archéologie, de topographie et de géographie, d'hébreu rabbinique, d'arabe, de syriaque, d'assyrien, sans parler des conférences sur divers sujets.

Les cours de Saint-Thomas permettent d'acquérir les grades en théologie comme au Collège romain de la Minerve.

Aux cours se sont ajoutées les excursions archéologiques : en novembre, quatre jours dans le pays des Philistins; en janvier, huit jours sur les bords de la mer Morte dans la direction du sud; en mars, trois jours au nord de Benjamin; en mai et juin, trente jours sur la rive orientale du Jourdain; à Damas, avec retour par Césarée. L'année précédente, on est allé au Sinaï, avec retour par le désert.

A plus d'une reprise déjà, l'opinion scientifique, représentée par des revues comme la *Revue archéologique*, la *Revue historique*, la *Byzantinische Zeitschrift*, ont exprimé l'intérêt que provoquaient les recherches topographiques et archéologiques des membres de l'ÉCOLE BIBLIQUE. La commission du *Corpus inscriptionum semiticarum* a tenu à compter ces mêmes membres parmi ses correspondants.

Sans prétendre mériter l'attention de la catholicité, l'ÉCOLE BIBLIQUE a pris en partie pour elle ce que S. S. le pape Léon XIII écrivait dans son encyclique *Providentissimus* : « Il nous est doux de louer ici la conduite de certains catholiques, qui, afin que les savants puissent se livrer à de telles études et les faire progresser, leur fournissent des secours de toute sorte, formant des associations auxquelles ils donnent généralement des sommes abondantes. C'est là un emploi de la fortune tout à fait excellent et bien approprié aux nécessités de l'époque. »

La REVUE BIBLIQUE INTERNATIONALE, fondée et dirigée par les professeurs de l'ÉCOLE BIBLIQUE, a pour but de compléter l'œuvre : faire parvenir à un cercle illimité de lecteurs quelque chose de l'enseignement de l'École pratique de Jérusalem ; — acquérir à cet enseignement la collaboration écrite des savants catholiques d'Europe ; — suivre le mouvement des études bibliques dans les centres universitaires, dans les revues, dans les livres ; — contribuer à ce que la science de l'Écriture sainte profite entre les mains de chacun des travaux de tous.

La REVUE BIBLIQUE INTERNATIONALE achève sa troisième année d'existence. Ses rédacteurs lui sont venus de tous côtés : Jérusalem a donné les Pères Germer-Durand, Cré, Séjourné, Lagrange, l'abbé Heidet ; Rome, le P. Semeria ; la France, l'abbé Vigouroux, l'abbé Robert, l'abbé Jacquier, l'abbé Batiffol, l'abbé Douais, dom Parisot, le P. Scheil ; la Belgique, M<sup>sr</sup> Lamy, le P. Haghebaert ; l'Allemagne, le P. de Loë ; la Hollande, les Pères van Kasteren et Hebrans, etc., etc.

Les sujets traités ont embrassé les questions d'authenticité, de critique textuelle, d'interprétation, de topographie, d'épigraphe sémitique et grecque.

Chaque numéro a donné une Chronique palestinienne, une Revue des Revues et des Livres, des comptes rendus critiques. Les efforts les plus sérieux sont faits en ce moment pour assurer une collaboration plus étendue encore, pour développer le service des informations, pour faire de la REVUE BIBLIQUE, seule revue catholique exclusivement consacrée à l'Écriture sainte, une revue aussi solide, aussi complète, aussi indispensable que possible.

Le succès acquis est pour faire espérer un avenir meilleur encore. La REVUE BIBLIQUE s'est répandue facilement dans les cercles instruits du monde catholique, dans les grands centres d'études du protestantisme anglais et allemand. Elle compte des lecteurs dans les deux Amériques et en Asie. Elle ambitionne de pénétrer de plus en plus dans les séminaires.

Qu'il y ait une question biblique pour les hommes d'Église, comme il y a une question sociale pour les hommes d'État, c'est ce qu'il est difficile de ne pas reconnaître. Et que cette question biblique comporte une solution scientifique, c'est ce que l'encyclique *Providentissimus* rappelait naguère : le fondement du théologien est l'autorité inébranlable de la parole de Dieu, mais il a le devoir de demander à la science la réponse aux questions que la science soulève. La science de l'Écriture sainte s'enrichit tous les jours, elle s'enrichit de ce qu'elle acquiert de nouveau et de ce qu'elle abandonne de vieilli :



aux catholiques, il convient non seulement de discerner et de garder le bon grain, mais encore, selon le conseil de saint Jérôme, d'avoir les yeux levés sur les moissons qui mûrissent, *habere illa lumina quae in candentes segetes sublimari Jesus praecepit*.

C'est cette œuvre de conservation et de progrès que l'ÉCOLE BIBLIQUE DE JÉRUSALEM et que la REVUE BIBLIQUE INTERNATIONALE travaillent à promouvoir et à laquelle ils convient les catholiques, — savants, étudiants, abonnés, bienfaiteurs, — de collaborer.

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES.

### ÉCOLE BIBLIQUE.

Le cours dure deux années (d'octobre à juillet).

Le prix de la pension est de 150 francs par mois, tout compris, logement, nourriture, éclairage, blanchissage, pourboires dans les promenades, montures pour les excursions d'une journée une ou deux fois par mois.

Les voyages sont réglés au prix de 15 francs par jour; la pension est déduite tout le temps que dure le voyage.

### REVUE BIBLIQUE.

La *Revue* paraîtra à partir du mois de janvier chez M. LECOFFRE, ÉDITEUR, 90, RUE BONAPARTE. La direction est au couvent de Saint-Étienne, l'administration chez l'éditeur, à Paris.

Les livres envoyés gratuitement pour la revision devront, autant que possible, être expédiés à Jérusalem, par la poste.

La *Revue* est trimestrielle, elle paraît en fascicules de 160 pages. Le prix de l'abonnement est de 12 francs pour la France, de 14 francs pour l'étranger.

L'École et la *Revue* ont été jusqu'à présent une lourde charge pour un couvent de missions, dénué de toutes ressources fixes. Les étrangers demandent si leur avenir est assuré par des fondations. Rien de pareil n'existe.

On recommande à la charité des catholiques, qui croient que l'œuvre la plus utile à l'Église est celle qui touche à la vérité la plus haute et aux fondements de la foi, la fondation de bourses : 1° pour permettre aux universités et à NN. SS. les Évêques d'envoyer des étudiants à Jérusalem; 2° pour aider la *Revue biblique* en fournissant une rétribution aux rédacteurs; 3° pour assurer le traitement des professeurs.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au couvent de Saint-Étienne, à Jérusalem, ou au bureau de la *Revue*, chez l'éditeur, 90, rue Bonaparte.

SAINT ÉTIENNE  
ET SON  
SANCTUAIRE A JÉRUSALEM

## APPROBATION DE L'ORDRE

Sur la commission qui nous en a été donnée par le Révérendissime Père André Frühwirth, Maître général des Frères Prêcheurs, nous avons lu l'ouvrage intitulé : *Saint Étienne et son Sanctuaire à Jérusalem*, par le R. Père Marie-Joseph Lagrange, et nous déclarons l'avoir jugé digne de l'impression.

Fr. M. Hyacinthe CORMIER  
Prov. de Terre Sainte et Socius.

Fr. Reginald BEAUDOUIN  
Maître en S. théologie et Socius.

## IMPRIMATUR

Fr. Andreas FRÜHWIRTH, Mag. Ordinis.





RUINES DU SANGTUAIRE DE SAINT-ÉTIENNE

Au premier plan l'abside de la petite église, puis l'atrium avec ses tombeaux, et la basilique d'Endocée.  
Dans le fond, le convent actuel avec la chapelle provisoire.



# SAINT ÉTIENNE

ET SON

## SANCTUAIRE A JÉRUSALEM

PAR

LE P. MARIE-JOSEPH LAGRANGE

des Frères Prêcheurs

Avec une introduction du P. MARIE-JOSEPH OLLIVIER

---

OUVRAGE ORNÉ DE NOMBREUSES ILLUSTRATIONS

---

PRIX : CINQ FRANCS

---

*Le produit de la vente est destiné à la restauration du Sanctuaire*

---

PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS

82, RUE BONAPARTE, 82

—  
1894

FEB 19 1964

## AU LECTEUR

Le pèlerin, qui sort de Jérusalem par la porte de Damas, avec l'intention de visiter les tombeaux des Rois, ne tarde pas à rencontrer sur sa route le couvent dominicain de Saint-Étienne, habité par des religieux français, qui en ont fait le siège de leur École biblique en Terre Sainte.

Sur une pente doucement inclinée au midi, des constructions d'agréable et modeste apparence s'étagent au milieu d'un vaste jardin, clos d'un mur en pierres blanches, le long duquel passe le chemin qui mène aux cavernes royales. Si l'on entre dans ce jardin toujours accessible au visiteur, le regard s'arrête tout d'abord sur un ensemble de ruines appartenant à des époques différentes : débris de voûtes sarrasines, restes de murs gothiques ou byzantins, fragments de pavés en mosaïque, seuils de marbre, gradins de pierre, tronçons de colonnes, amorces d'escaliers, avec des ouvertures de sépulcres et des entailles gigantesques dans la roche vive : tout un monde archéologique, où l'on croit ne

pouvoir jamais se reconnaître, et qui ne tarde pas cependant à s'éclaircir et à s'harmoniser.

Sur le sol, comme sur un vaste plan, se dessine une basilique du type constantinien et de dimensions grandioses : l'atrium, la nef, le presbytère se reconnaissent aisément. Autour du bâtiment principal on restitue, sans trop d'efforts, les dépendances qui donnent l'idée d'un monastère en rapport avec la basilique par son style et ses proportions. Puis, à droite et à gauche, des sépultures de dates diverses, mais de même inspiration, suivant ce que nous savons des premiers âges chrétiens, où l'on aimait à dormir son dernier sommeil à l'ombre des sanctuaires illustres.

Un peu d'attention permet de constater la destruction violente de ces premières constructions, où la main de l'homme a promené le marteau et la torche avec une haine savante ; — puis l'érection d'une église plus petite sur la partie la plus vénérable de la basilique incendiée et rasée, — et enfin sa ruine par les mêmes procédés sacrilèges. Ainsi, dès les origines du christianisme, il y eut, à cet endroit, l'un de ces monuments célèbres où l'on venait prier des quatre coins du monde, — où des chœurs de clercs et de moines chantaient nuit et jour les louanges de Dieu, — où s'assemblaient des conciles, — où les empereurs s'asseyaient près des patriarches, au milieu d'une foule qui ressemblait à un peuple. Après quoi était venue quelqueune de ces tempêtes dont fut bouleversé l'Orient chrétien :

la guerre avait passé par là, ne laissant que des cendres derrière elle. Une paix relative avait permis de purifier un peu de cette terre profanée et d'y relever quelques pans de murs sans faste, mais non sans gloire, puisqu'ils avaient pour mission de raviver et de continuer de si grands souvenirs.

Depuis lors, plus rien qui réveille l'attention. Les siècles font leur œuvre ordinaire d'effondrement et d'émiettement. Ce qu'ils respectent n'a rien de noble ou de gracieux : partout la même vulgaire insignifiance de ces décombres dont l'Orient moderne est semé. Il faut venir jusqu'à nos jours pour que cette poussière se ranime et que le sol germe à nouveau sa floraison de marbre et de pierre.

Encore a-t-elle quelque chose de chétif qui ferait peine, si l'avenir ne promettait de lui donner sa plénitude d'épanouissement et de splendeur : à quoi veulent contribuer les pages que nous invitons le lecteur à parcourir avec nous.

Ce qu'elles racontent en effet, c'est l'histoire de ces ruines, justement chères à notre piété, puisqu'elles ont, au temps de leur splendeur, abrité la tombe d'Étienne, le premier des martyrs. Le sol où leurs fondements s'appuient a bu le sang de l'héroïque archidiaque ; on y a, plus tard, élevé son autel, où dix siècles ont apporté leurs hommages avec une fidélité justifiée par d'éclatantes faveurs. Aujourd'hui, les fils de saint Dominique font appel à la charité de tous ceux qui croient en



Jésus-Christ et veulent encore lui rendre témoignage, à l'exemple d'Étienne, pour les aider à relever les murs de la basilique et renouer la chaîne des traditions. Mais il leur convient de légitimer leur appel en éclairant la religion de ceux qui les écoutent, et c'est pourquoi ils leur adressent le travail que nous analysons.

Chargé par les apôtres du soin des pauvres et des veuves, le diacre Etienne ne devait pas tarder à prendre dans l'esprit du peuple de Jérusalem une place qui le mit en vue, aux yeux des ennemis du Christ, comme à ceux de ses fidèles. Objet de suspicion, puis de haine pour les Scribes et les Pharisiens, il fut bientôt appelé au tribunal des Princes des Prêtres, accusé d'impiété et mis en demeure de défendre sa tête. Peu soucieux de sa vie, mais empressé à glorifier son Maître, il le montra, dans la lumière des prophéties, promis au peuple d'Israël comme l'unique rédempteur auquel il fallait croire pour être sauvé dans le temps et dans l'éternité.

Un arrêt de mort punit son courage. Traîné hors de la ville par la populace dont Saul excitait la rage, il fut lapidé à quelques pas de la porte de Damas, et mourut en pardonnant à ses bourreaux, les yeux au ciel, où il voyait Jésus dans la gloire de son Père.

Les disciples enlevèrent en secret le corps du martyr et Gamaliel lui donna, dans sa maison des champs, une sépulture qu'il devait un jour partager avec lui. Trois siècles passèrent, si pleins de catastrophes que le sou-

venir se perdit de cette tombe cachée sous tant de ruines. Une révélation la montra au prêtre Lucien, qui recueillit les cendres d'Étienne et les déposa dans le sanctuaire du Mont-Sion. C'est là que l'impératrice Eudocie, femme de Théodose le Jeune, les prit pour leur donner une sépulture définitive, croyait-elle, au lieu même du martyr, glorifié par une basilique rivale de celles qu'Hélène avait construites sur les autres lieux saints.

L'invasion des Perses trompa les espérances d'Eudocie : la basilique fut incendiée par eux, et les guerres qui suivirent achevèrent sa ruine. Les chrétiens profitèrent d'un apaisement momentané dans cette tourmente pour élever sur le même emplacement une chapelle ou oratoire, que les pèlerins visitaient dès le ix<sup>e</sup> siècle, et qui vit les premiers croisés déployer leurs tentes à son ombre. Détruite par les habitants de Jérusalem dont elle gênait la défense, cette église fut remplacée par des écuries où Saladdin logea ses bêtes de somme, et qui devinrent plus tard une sorte d'hôtellerie pour les visiteurs étrangers de la ville sainte. Puis l'*Asnerie* elle-même s'écroula, couvrant de ses décombres les derniers vestiges de la basilique eudocienne. Le souvenir de saint Étienne parut désertier ces ruines déshonorées, et la piété des pèlerins se porta vers la vallée du Cédron, où des traditions nouvelles fixaient le lieu de son martyr.

Il semblait donc que tout fût fini, pour ce coin de

terre, tour à tour consacré par tant d'hommages et souillé par tant de profanations, lorsqu'un dominicain français, le P. Matthieu Lecomte, y fut amené par la Providence, à la suite du pèlerinage de 1882, qui renouvela les grandes manifestations des temps antiques. A ce moment là-même, on venait de déblayer quelque peu les ruines de Saint-Étienne, et les archéologues en reconnaissaient le caractère historique. Aussitôt le P. Lecomte forma le projet de s'en rendre acquéreur et d'y rétablir le culte du saint martyr. Après des retards incessants et des difficultés inouïes, l'entreprise fut menée à bonne fin, au moins en ce sens que l'on put élever, sur ce terrain définitivement acquis, un petit couvent et une chapelle plus modeste encore.

Le P. Lecomte avait d'abord songé à fonder une maison de retraite à l'usage des ecclésiastiques venus en Terre Sainte, avec le désir d'y séjourner quelque temps et d'en méditer à loisir les enseignements qu'elle donne à qui veut la comprendre. Peu à peu ce plan se modifia, jusqu'à substituer à la première pensée celle d'une École biblique, dont le siège ne pouvait être mieux choisi. Les Pères de l'Assomption s'étaient approprié, en lui donnant des proportions grandioses, le projet primitif du P. Lecomte, qui n'avait plus dès lors à le poursuivre : mais les traditions séculaires de son Ordre lui montraient la nouvelle route à suivre, sans toutefois qu'il ait touché le but par lui-même. Dieu, qui lui avait permis d'acquérir Saint-Étienne, ne lui

donna pour récompense qu'une tombe dans le sol reconquis, et remit à d'autres le soin d'y élever les bâtiments nécessaires à l'École.

Aujourd'hui l'œuvre est en bonne voie, autant qu'il est permis de le dire quand on vit au jour le jour, avec des dettes qu'on acquitte à grand'peine et des ressources à trouver chaque matin. Peu à peu les murs s'élèvent, les étudiants arrivent, l'enseignement s'affirme et l'avenir se définit. Évidemment il y a là une grande et belle conception, dont tous les amis de la Terre Sainte et de l'enseignement biblique doivent se faire les aides, dans la mesure de leur pouvoir. La Palestine est la patrie de tous les chrétiens : l'étudier et la montrer telle qu'elle est, avec la majestueuse fécondité de ses souvenirs, n'est-ce pas déjà une tâche bien digne de préoccuper les bons esprits, et ne mérite-t-elle pas toutes les sympathies du monde catholique ? Mais la Palestine est le cadre nécessaire à l'enseignement de l'Écriture Sainte : elle en donne le sens et le goût, de l'avis de tous ceux qui ont parcouru, la Bible en main, cette patrie des patriarches, des prophètes et des apôtres. C'est la terre de Jésus-Christ et de l'Évangile, — Bethléem, Nazareth, Béthanie, Jérusalem, le Thabor, Gethsémani et le Golgotha. Pour terminer son éducation religieuse, donner à sa foi un charme qui en achèverait la pénétration et l'activité, tout chrétien ne devrait-il pas donner quelques jours de sa jeunesse à la visite et à l'étude des Lieux saints ? Tout au moins la jeunesse

sacerdotale est-elle appelée naturellement à ce pèlerinage, plus prolongé et plus attentif, puisque tout le ministère du prêtre consiste à faire de mieux en mieux connaître Jésus-Christ, dont parlera toujours avec plus de grâce le prédicateur formé au voisinage du Calvaire et du Cénacle. Telles sont les idées que le P. Lagrange a développées, dans le livre auquel nous mettons cette trop longue et surtout inutile préface, — pour satisfaire à l'amitié qui nous l'a demandée. Ce qu'elle ne nous demandait pas, c'est le témoignage que le livre lui-même est des plus intéressants, et que le lecteur remerciera son auteur de l'avoir écrit.

Pour nous il a ravivé les souvenirs heureux de notre séjour à Jérusalem, dans cette maison de saint Étienne, que nous voudrions voir florissante et féconde au delà même des désirs de ceux qui l'ont fondée. Pauvre, nous ne pouvions lui donner d'aide matérielle; nous désirons au moins lui prêter l'humble concours dont nous sommes capable, en priant Dieu, par l'illustre confesseur et martyr qui la protège, de lui rendre sympathiques et serviables tous ceux qui nous liront. *Que sur eux soient la miséricorde et la paix* suivant la vieille formule des prophètes : « *Pax super illos et misericordia!* »

Fr. Marie-Joseph OLLIVIER

des Frères Prêcheurs.

Paris, 20 août 1894,  
en la fête de saint Joachim,  
père de la Très Sainte Vierge.



## PRÉFACE DE L'AUTEUR

Le livre que nous offrons aujourd'hui au lecteur a pour but de répondre aux questions que nous adressent les pèlerins de Terre Sainte, chaque année plus nombreux, et tous ceux qui aiment, avec le Souverain Pontife Léon XIII, à tourner leurs regards vers l'Orient. Que faites-vous à Jérusalem ? En quel lieu êtes-vous établis ? Quelles sont ces ruines que vous avez tirées du sol ? Quel est le souvenir qu'elles rappellent ?

En répondant à ces différentes interrogations dans un même ouvrage, nous nous exposons à manquer d'unité, ou du moins à n'avoir que l'unité de lieu, puisque tout se passe sur le même sol. Mais, on l'aura bientôt reconnu, cette unité de lieu n'est que le signe extérieur d'une unité plus intime.

La grande figure d'Etienne domine tout ici. Sa personne d'abord, sa gloire ensuite, sont l'unique objet de ces pages.

Il fallait d'abord rappeler les circonstances du martyre, et comme notre temps l'exige, nous devons nous

efforcer de placer ce drame dans son milieu historique. C'est l'objet de la première partie.

Après la passion, la glorification. Nous assistons à l'invention des reliques. Solennellement reconnues par l'Eglise, elles sont transportées au lieu de la lapidation dans une basilique que construit l'impératrice Eudocie. Nous ne pouvions passer sous silence la vie de cette princesse : en plaçant son tombeau près de celui d'Etienne, elle a lié pour jamais sa mémoire à celle du premier martyr. Puis nous suivons les destinées du sanctuaire jusqu'au jour où les souvenirs s'effacent et où le silence se fait.

Cet oubli ne devait pas être éternel. Un pèlerin du moyen âge s'était écrié en pleurant sur la désolation du sanctuaire : « La basilique est détruite, qui donc la restaurera ? » C'est encore le secret de Dieu, mais du moins un homme s'est rencontré pour en retrouver les ruines, et pour les rendre à l'Eglise.

Il est mort à la peine.

C'était notre devoir, après avoir raconté tout ce qu'il a fait pour son cher sanctuaire, d'exposer le résultat des fouilles qu'il avait commencées, de relever, avec tout le soin possible, l'état des lieux pour laisser une image exacte de ce qu'ils sont avant la restauration, de fournir des preuves évidentes de l'authenticité du sanctuaire<sup>1</sup>.

1. Les plans ont été dressés par M. Sandel, architecte à Jérusalem ; le projet de restauration est dû à M. Boutaud, architecte à Poitiers.

Hélas! la désolation dure encore. De tant de splendeur, il ne subsiste plus que des vestiges : ici était la basilique d'Eudocie, là l'église des Croisés, la foule des fidèles est remplacée par ceux qui ont voulu dormir leur dernier sommeil près d'Étienne, *apud Martyrem!* Ce spectacle a tant de charmes dans sa désolation séculaire, tel est le respect qu'inspirent ces ruines, qu'on serait tenté de n'y point toucher.

Mais, au sein du Christianisme, il n'y a pas de ruines, parce que le progrès y est indéfini. Ce qui meurt dans le sol de l'Église meurt comme le germe, pour vivre de nouveau; les pierres gisantes à terre sont des pierres d'attente pour l'avenir.

Aujourd'hui, la Palestine refléurit comme le désert dont parlait Isaïe, le mirage se change en eaux vives (Is., xxxv, 7), Jérusalem déborde de ses vieux murs, on voit s'élever partout des édifices qui donnent aux Orientaux la mesure de la puissance des grandes nations. Convient-il aux chrétiens de laisser un auguste sanctuaire abandonné?

L'ordre de Saint-Dominique, chargé par la Providence de le garder, saura trouver parmi ses fils des religieux résolus à quitter leur patrie pour étudier, pour prier, pour prêcher au lieu où la vérité triompha dans la mort du premier témoin du Christ. Mais il ne peut bâtir une basilique sans recourir à la charité des fidèles.

Nous avons pensé que le plus sûr moyen d'exciter

leur zèle pour cette entreprise était de leur rappeler le rôle de saint Étienne dans l'Église primitive, les efforts de nos ancêtres dans la foi pour donner au premier martyr une église digne de lui, de dire ce qui a été fait, quelle est l'œuvre que nous poursuivons aujourd'hui, et ce qui reste à faire.

Ce devoir accompli, nous sommes persuadés que tous les catholiques voudront faire le leur.

---

PREMIÈRE PARTIE

---

LE MARTYRE





## INSTITUTION DES DIACRES

*Et elegerunt Stephanum plenum fide  
et Spiritu Sancto.*

Ils choisirent Étienne plein de foi et  
de l'Esprit Saint.

(Actes vi, 5.)

*Protomartyr et Levita  
Clarus fide, clarus vita,  
Clarus et miraculis.*

(Anc. hymne.)

« En ce temps-là, le nombre des disciples croissant, il s'éleva un murmure des (Juifs) Hellénistes contre les Hébreux, parce que leurs veuves étaient méprisées dans la dispensation de ce qui se donnait chaque jour. » (Actes vi, 1.) Tel fut l'incident, sans grande portée apparente, qui donna lieu à l'institution des diacres. Au fond, il y avait là un grave symptôme; un germe de divisions fermentait dans l'Église naissante. On sait que les Juifs se partageaient alors en deux groupes principaux : les Juifs de Palestine et ceux qui s'étaient répandus dans le reste du monde, ou la *Diaspora*. Mais ce qu'on n'a pas assez remarqué, c'est que parmi ces derniers eux-mêmes, deux tendances s'étaient produites. La civilisation grecque était trop brillante pour ne pas exercer sur les Juifs une certaine fascination; elle était aussi trop opposée à leur génie et à leurs principes religieux affermis par l'épreuve, pour ne pas leur

inspirer une aversion instinctive et irréductible. La victoire des Macchabées avait semblé anéantir le parti helléniste ; mais les princes Hasmonéens eux-mêmes, le pays affranchi et la religion sauvée, n'avaient pas tardé à se laisser gagner au charme de la Grèce. Dans les États déjà hellénisés, le même phénomène devait se produire avec plus d'intensité, parce que le contact était plus immédiat<sup>1</sup>. Le parti de la conciliation avait donné plus de gages à l'esprit nouveau, celui de la résistance était plus opiniâtre dans la haine. Dans les deux camps on se croyait meilleur patriote et plus fidèle à la religion. Les Juifs qui penchaient vers l'Hellénisme ne pouvaient endurer les railleries du peuple le plus spirituel de l'univers. En traduisant en grec les livres saints, en les commentant selon les idées platoniciennes, ils pensaient inspirer aux Grecs du respect pour leur doctrine religieuse ; ils n'estimaient pas se rendre, mais employer le plus sûr moyen de se glorifier et d'amener les Gentils à leur culte. Ils n'étaient pas moins zélés que les autres pour les intérêts du Temple, et pourtant ces concessions, considérées comme des capitulations, étaient suspectes aux Pharisiens. Le parti strict dominait en Palestine, mais les deux tendances avaient des représentants partout.

Un curieux passage des *Psaumes de Salomon* exprime bien cette situation. Ces psaumes apocryphes sont l'œuvre du parti pharisien. Composés probablement peu avant la naissance de Notre Seigneur, ils font allusion à ces divisions intestines. Les Hasmonéens ne trouvent pas grâce devant l'auteur : ils ont usurpé le trône de David et le souverain sacerdoce qui ne leur était pas dû. « Le roi était un transgresseur, et le juge un

1. Plusieurs princes de l'Asie aimaient à prendre le titre de Philhellène, par exemple chez les Nabathéens ; une réaction analogue à celle dont nous parlons amena sur le trône un Arétas Philopatris, attaché aux coutumes de son peuple.

désobéissant, et le peuple pécheur. Vois, Seigneur, et fais surgir pour eux leur roi, le fils de David, dans le temps que tu connais, ô Dieu, pour qu'il règne sur Israël, ton serviteur. » (Ps. xvii, 22 et 23.) Or tandis que les justes, les pieux, les saints, les séparés d'un monde corrompu, les Pharisiens, en un mot, étaient ainsi victimes des profanes, il y avait, dans la dispersion, des fidèles qui compatissaient à leur malheur. « Ils erraient dans les déserts pour sauver leur vie du danger, car précieux (était) aux yeux d'une communauté (de Juifs habitant à l'étranger) une âme d'entre eux qui était sauvée. » (Même psaume, v. 19.) Les Pharisiens de Palestine savaient donc qu'il y avait dans la *Diaspora* des Juifs aussi zélés qu'eux-mêmes, disons aussi fanatiques.

Ces explications étaient nécessaires pour comprendre comment Étienne, le protecteur des Hellénistes, va se trouver en butte aux persécutions des Juifs de la dispersion.

Le mot d'Hellénistes indique une communauté considérée par les purs Hébreux comme entachée d'esprit grec. Sans doute les pauvres veuves ne se mêlaient guère de controverse; mais c'est en Orient surtout que s'applique la loi de la responsabilité collective.

Dans ces vieilles sociétés l'individu n'était rien, la communauté était tout. Ce système a résisté à toutes les transformations du monde moderne; il existe encore en Palestine où il n'y a ni industrie, ni commerce, rien qui surexcite l'activité de l'individu. Dans telle région, le Hauran, par exemple, les biens sont en commun. Dès lors, les membres pauvres de la communauté sont à sa charge, et quand on change de religion, on entre dans une nouvelle famille, presque dans une nouvelle nation. Une plainte semblable à celle des Hellénistes doit retentir bien souvent encore aujourd'hui aux oreilles du patriarche latin ou du patriarche grec.

La petite communauté chrétienne de Jérusalem s'était signalée par un désintéressement extraordinaire : on avait tout mis en commun ; mais le nombre des chrétiens croissait, et comprit bientôt une partie notable des Juifs hellénistes. L'antagonisme de communauté à communauté qui existait déjà au sein du judaïsme tendit à renaître. Les purs Hébreux s'étaient dépouillés de leurs biens pour leurs frères ; mais était-ce pour aider ces étrangers de tendances suspectes ? Devaient-ils prendre ces veuves à leur charge ? Dans le doute, on recourut à l'autorité des Apôtres qui vraisemblablement ne s'étaient pas occupés jusqu'alors de ces détails. Dès le premier jour, ils ont l'intelligence de leur rôle spirituel, ils ne veulent pas quitter la prière et le ministère de la parole pour veiller à l'exacte répartition des aumônes, ou pour distribuer journellement aux pauvres leur nourriture. Qu'on se représente les pauvres femmes qui attendent chaque jour sur le seuil des couvents de Jérusalem. La porte s'ouvre à l'heure marquée : on distribue le pain, c'est servir à table<sup>1</sup>.

Les apôtres occupés de soins plus importants ne voulaient pas s'assujettir à ceux-là, car pour ces banquets sacrés, dans lesquels tous les chrétiens partageaient la même nourriture et participaient à la même Eucharistie, les apôtres ne songèrent pas à en abdiquer la présidence. Mais là encore ils avaient besoin d'aides pour distribuer à chacun les aliments et aussi le corps du Christ. Ces auxiliaires, ces hommes de charité, chargés de pourvoir aux besoins de tous, les apôtres les demandent à la communauté. On vote très peu en Orient, et cependant presque tout se fait dans les divers groupements sociaux ou religieux par une sorte de consentement tacite ou exprès de leurs membres. On tient compte des situations

1. *Ministrare mensis.*



acquises : l'idée ne vient à personne que le choix puisse être arbitraire, l'élu est désigné pour ainsi dire spontanément. Il en est de même quand il s'agit de déterminer le nombre de ceux qu'on élit. Sans viser systématiquement à réaliser un symbole, on s'arrête naturellement à certains chiffres qui figurent traditionnellement dans les circonstances mémorables de la vie du peuple. Les apôtres étaient douze : on s'en tint au chiffre de sept, comme pour marquer la subordination des nouveaux élus. On se souvint peut-être des sept anges qui, sans cesser de paraître devant Dieu, sont cependant si secourables aux hommes, comme l'archange Raphaël l'avait montré à Tobie (Tob., xii, 15). Ils devaient être « remplis de sagesse », leur charge exigeant beaucoup de prudence, et « remplis de l'Esprit-Saint », puisqu'ils devaient faire régner la charité dans l'union des cœurs.

Voici les noms de ceux que le peuple chrétien crut dignes de sa confiance : « Étienne, homme plein de foi et du Saint-Esprit, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas, prosélyte d'Antioche. »

Étienne qui devait rendre témoignage avait donc d'abord reçu le témoignage de ses frères. Il était attesté avant d'être témoin. Les Sept étaient tous Juifs de naissance, sauf le seul Nicolas, désigné comme prosélyte. Étaient-ils tous hellénistes? Nous ne savons, mais Étienne l'était certainement : toute sa conduite le prouve. Tout indique aussi qu'il a été du nombre des disciples immédiats du Sauveur : l'assurance de la foule à le placer en tête, comme l'homme le plus éprouvé dans la foi, est une preuve indirecte que les assertions des Pères confirment expressément<sup>1</sup>.

1. Les Constit. Apost. (ii, 53) sont très formelles. « Nous qui avons été jugés dignes d'être les témoins de son avènement *παρουσίας*, avec Jacques, frère du Seigneur, et les autres soixante-douze disciples et ses

Le rôle de la communauté terminé, celui des apôtres commence. Un simple mot donne à cette scène, jusqu'à présent vulgaire, un caractère auguste : « Ils les présentèrent aux apôtres, et ceux-ci en priant leur imposèrent les mains. » (Actes vi, 5.) C'était un très ancien rite, et le symbole d'une transmission de pouvoir. C'est ainsi que Josué fut rempli de l'esprit de sagesse, parce que Moïse lui avait imposé les mains. Dans le langage du Nouveau Testament, imposer les mains c'est communiquer une force cachée, c'est faire participer à une grâce surnaturelle en même temps que c'est donner un emploi. C'est une cérémonie des plus graves qui engage la responsabilité. Saint Paul (I Tim. v, 22) recommande à Timothée de ne pas imposer les mains trop vite pour ne pas se rendre coupable des péchés des autres ; il marque ainsi clairement qu'imposer les mains c'était donner un pouvoir accompagné d'une grâce. Quel était donc le pouvoir conféré à des hommes déjà remplis de l'Esprit-Saint ? Était-ce seulement de distribuer la nourriture ? Non ! car nous voyons aussitôt après l'imposition des mains Etienne prêcher, Philippe baptiser. (Actes vi, 10 ; vi, 50.)

L'antiquité chrétienne ne s'y est pas trompée, et quoique le texte sacré ne nous dise pas expressément le titre officiel des sept élus, les Pères ont vu en eux les premiers diacres. L'ancienne loi avait subordonné aux prêtres des lévites chargés de les assister dans les fonctions saintes, de préparer les sacrifices, d'organiser les chants sacrés, de veiller à l'ordre des cérémonies. Dans la loi nouvelle, Jésus-Christ avait livré aux

sept diacres, nous avons entendu de la bouche de Notre-Seigneur Jésus-Christ... »

Cfr. saint Aug., Sermon 316, n° 1, saint Irénée, liv. III, 12, saint Jérôme sur Isaïe, XLVI, 12. On ne peut guère opposer qu'une vague expression de saint Cyrille de Jérusalem qui nomme les sept diacres les sept premiers nés de cette Église autrefois stérile. (Cat. xvii, 24.)



apôtres le libre usage de son corps et de son sang, mais non sans constituer autour de l'Eucharistie une hiérarchie et des degrés. En donnant aux Douze le caractère de pontifes, il avait créé toute cette hiérarchie dans sa forme la plus haute, il avait par conséquent institué le diaconat : il n'avait pas institué de diacres. Et voici qu'un incident de la vie quotidienne fait sentir aux apôtres la nécessité de pourvoir à un besoin pressant. Le souffle de l'Esprit s'empare d'eux, et au lieu de créer des intendants et des domestiques, ils créent des ministres sacrés. Chaque évêque, successeur des apôtres, aura désormais un ou plusieurs successeurs des Sept, et le diacre sera l'auxiliaire de l'évêque dans les offices de la charité et le ministère de la parole. Le témoignage de saint Irénée, de saint Cyprien, de saint Clément romain, de saint Ignace, de saint Polycarpe et de saint Justin<sup>1</sup>, pour ne citer que les Pères les plus anciens, s'est perpétué jusqu'à nos jours dans l'Église grecque. Lorsque le sous-diacre se présente à l'évêque pour être ordonné diacre, le pontife lui impose les mains et prononce cette prière : « Seigneur notre Dieu qui, dans votre prescience, répandez la largesse de votre Esprit-Saint sur ceux que vous avez destinés, dans votre puissance insondable, à servir comme ministres dans la liturgie de vos mystères immaculés; vous, Seigneur, conservez dans la sainteté possédant avec une conscience pure le mystère de la foi, celui qu'il vous a plu ordonner par moi pour le ministère du diaconat, et accordez-lui la grâce que vous avez accordée à Etienne, votre premier martyr, que vous avez appelé le premier à l'œuvre de votre ministère (diaconat)... Car à vous est le règne et la

1. Iren. I, 26, 3; III, 42, 10; IV, 45, 1. — Cypr. Epist. III, 3; cfr. I Tim. III, 8, Phil. I, 1. — Clem. roman. 1, col. 42. — Ign. ad Polyc. 8; ad Magn. 2 et 6; ad Trall. 2. — Polyc. Phil. 5. — Justin 1 apol. 45. — Cfr. Felten, die Apostelgeschichte.

puissance, et la gloire, Père, Fils et Saint-Esprit, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il<sup>1</sup>. »

L'Eglise latine, d'une manière plus concise, exprime aussi le don de l'Esprit-Saint fait au nouveau diacre : « Envoyez en lui, Seigneur, nous vous en supplions, l'Esprit-Saint, pour le fortifier du don de votre grâce septiforme, afin qu'il accomplisse fidèlement l'œuvre de votre ministère<sup>2</sup>. »

Etienne, déjà rempli de l'Esprit-Saint, recevait dans le diaconat une nouvelle effusion de ses grâces, spécialement avec le don de force ; or la force est la vertu qui triomphe de la mort. Il en avait besoin pour lutter contre les adversaires qui vont se dresser devant lui.

1. Goar, Euch., p. 250.

2. Pontifical romain.

---

## PRÉDICATION

*Et non poterant resistere sapientiæ et  
Spirítui qui loquebatur.*

Et ils ne pouvaient résister à la sagesse et à l'Esprit qui parlait.

(Act. vi, 10).

*Fremunt ergo tanquam feræ  
Quia victi defecere  
Lucis adversarii.*

(Anc. hymne.)

La carrière était ouverte devant Etienne; il y entra avec ardeur. Sa mission fut si extraordinaire que l'écrivain sacré, avant d'en dire le succès, l'autorise de l'approbation d'en haut : « Etienne, étant plein de grâce et de force, faisait de grands prodiges et de grands miracles parmi le peuple. » (Act. vi, 8.) C'est reproduire la célèbre formule qui avait caractérisé le pouvoir exceptionnel de Moïse : les prodiges et les miracles lui avaient donné le droit de parler au Pharaon et de commander au peuple. Revêtu de cette force divine, Etienne prêchait, et avec un succès tel, que bientôt tout l'effort de la controverse se tourna contre lui.

D'où venaient donc ses adversaires? Les Actes des apôtres citent les Juifs de la dispersion : « On vit s'élever contre lui quelques-uns de ceux qui appartenaient à la synagogue des Affranchis, des Cyrénéens et des Alexandrins, et de ceux de la Cilicie et de l'Asie, controversant avec Etienne, et ils ne

pouvaient résister à la sagesse et à l'esprit en qui il parlait. » (Actes vi, 9.)

Jérusalem, la ville sainte, la métropole du culte de Jéhovah, où les Juifs reviennent encore aujourd'hui pour mourir, possédait de nombreuses synagogues. Chacune des communautés de la dispersion voulait y être représentée, y avoir des hospices pour ses pèlerins, des maisons de prières pour ses réunions pieuses, dans une intimité que ne comportait pas le grand mouvement du Temple. Probablement on s'unissait entre groupes déjà formés à l'étranger et rapprochés à Jérusalem par la communauté d'idées ou d'origine. C'est ainsi que dans notre récit, les Affranchis, c'est-à-dire les Juifs de Rome, emmenés en captivité par Pompée et rendus à la liberté, ou leurs descendants, avec ceux de Cyrène et ceux d'Alexandrie, paraissent appartenir à la même synagogue. Ceux de Cilicie et d'Asie forment une autre fraction. Le quart de la population de Cyrène était d'origine juive, d'après Strabon. Simon le Cyrénéen a rendu ce nom populaire. A Alexandrie, les Juifs étaient plus nombreux encore, cent mille, assurait-on, et leur humeur indomptable les exposa souvent aux fureurs de la population gréco-égyptienne. Dans le second groupe, la Cilicie nous rappelle Tarse et ses célèbres écoles : Saul était de ceux-là. L'Asie représente ici probablement la province dont Ephèse était la capitale. Dans ce centre commercial, les Juifs ne devaient pas manquer.

C'étaient donc des Juifs venus du monde entier qui se liguèrent contre Etienne. Mais pourquoi cette coalition ? D'où vient que pour un temps il attire sur lui l'attention si vivement excitée par les premiers discours des Apôtres ? La prédication d'Etienne avait-elle donc un objet particulier ? Il importe de le savoir pour comprendre son rôle dans les temps primitifs.



On rencontre dans l'histoire de l'Eglise des hommes qui semblent représenter une doctrine. Lorsqu'un tel homme paraît, il est visiblement suscité de Dieu pour combattre une erreur spéciale en donnant un plus grand éclat à la vérité opposée. Les fidèles le considèrent comme le rempart de la foi, ses adversaires rassemblent contre lui toutes leurs forces. S'il est conduit au martyre, en donnant sa vie pour Jésus-Christ, il la donne aussi pour le triomphe de la cause qu'il a défendue; il est le martyr des droits de l'Eglise, ou de l'Eucharistie, ou du pouvoir du souverain Pontife; son nom est éternellement uni à une vérité dont sa mort a assuré le triomphe.

Or Etienne est le martyr de la Rédemption de tous les hommes par Jésus-Christ.

Les accusations de ses ennemis les Pharisiens, leur haine spéciale, son discours devant le tribunal, tout nous montre qu'il est mort pour témoigner de cette vérité, pour défendre contre les Juifs l'universalité de la rédemption. Selon la pénétrante expression de Basile de Séleucie, il est « le maître de Paul », le grand libérateur des âmes, l'adversaire déclaré des rites mosaïques imposés aux gentils.

Même parmi les premiers chrétiens, il y eut quelque hésitation sur ce point, et M. Fouard a pu écrire que l'Eglise de Jérusalem « dévia de son esprit primitif à partir de la mort d'Etienne<sup>1</sup> ».

L'Eglise universelle ne dévia pas, mais il fallut une révélation pour éclairer Pierre, son chef. Jamais peut être difficulté plus grave ne se rencontra sur la route que suit l'Eglise pour ramener les âmes à Dieu. Il s'agissait de savoir si le Christianisme resterait attaché à ces deux choses : le temple et la loi. Que devait-on garder du passé ? Qu'y avait-il dans la loi

1. Saint Paul, ses missions, p. 76.



de temporaire à côté des principes éternels ? Une distinction était-elle possible ? A quelles conditions fallait-il recevoir les Gentils dans l'Eglise ?

Ces questions, qui se posaient parmi les fidèles, existaient aussi au sein du Judaïsme ; les hellénistes se montraient plus conciliants, mais pour les Pharisiens, le doute n'était pas soulevé. On voulait bien admettre les Gentils au royaume de Dieu, mais à condition de les incorporer à Israël, encore devaient-ils y conserver une position inférieure à celle des fils de la race. Les enfants d'Abraham étaient les seuls purs, les seuls agréables à Dieu. Tout ce que les païens convertis pouvaient espérer, c'était une participation à ces faveurs réservées ; en aucun cas, on ne pouvait supposer que la loi fût abrogée, ou que le temple pût cesser d'être le seul lieu du culte légitime dû au vrai Dieu. Le large esprit des prophètes n'animait plus ces écoles, où l'on se réduisait le plus souvent à des discussions subtiles ; jamais le judaïsme n'avait été à la fois plus ardent dans son prosélytisme et plus étroit dans son isolement. La loi était déjà un mur de séparation entre les Juifs et les Gentils : par leurs commentaires, les maîtres d'Israël y ajoutaient une « clôture » avancée.

C'est entre ce parti, le plus étroit parmi les Juifs, et Etienne imbu d'idées que plusieurs chrétiens eux-mêmes trouvaient trop universalistes, que la lutte s'engagea. Elle fut, semble-t-il, longue et acharnée de la part des chefs des synagogues étrangères<sup>1</sup>. A cet esprit étroit, Etienne opposait l'esprit des Prophètes dans la lumière de Jésus-Christ.

1. Il n'est pas nécessaire de supposer que les adversaires d'Etienne n'habitaient Jérusalem qu'à l'occasion des grandes solennités qui amenaient les étrangers en foule. Un certain nombre de ces étrangers avaient leur domicile à Jérusalem. Tout au plus peut-on alléguer que, dans certaines circonstances, les pèlerins venus de loin, non sans dépenses ni sans fatigues, étaient plus excitables que les autres.

On aurait pu se croire aux temps où ces voyants, franchissant les étroites barrières du préjugé national, prêchaient le culte de l'esprit et du cœur. Contre ces sacrifices où coulait en vain le sang des génisses et des boucs, contre ce formalisme étroit dans l'observance d'un rituel dont le symbolisme n'était pas compris ; contre cette religion faussée qui croyait satisfaire à Dieu sans aimer ni Dieu ni les hommes, les Prophètes avaient épuisé l'indignation, les reproches amers, l'ironie et le sarcasme, qu'ils étaient obligés, parlant à des têtes dures, de mêler à leurs pathétiques exhortations.

On reprochait à Etienne de dire que le temple serait remplacé et la loi de Moïse changée. Il n'était pas le premier à tenir ce langage. Confiants dans le temple, les contemporains de Jérémie refusaient de rendre l'hommage au roi de Babylone, et s'en allaient répétant : « *Nous avons le temple de Jéhovah, nous avons le temple de Jéhovah !* » Jérémie annonçait la ruine du temple et une alliance nouvelle qui, cette fois, serait gravée dans les cœurs. Ne valait-il pas mieux porter un tribut à ce monarque éloigné, que de subir la ruine, la dévastation et la captivité ? Hypothèse inadmissible pour les Juifs : « *nous avons le temple du Seigneur !* » La seule pensée de le voir détruit leur paraissait un blasphème. Or, au temps d'Etienne, depuis que le palais n'abritait plus un roi national, fils de David, le temple était devenu l'unique objet de leurs espérances. Pour connaître à la fois le théâtre et l'objet de cette controverse ardente, demandons à M. de Vogüé ce qu'était alors le temple pour les fils d'Israël.

« Le temple était à la fois la tête et le cœur de la nation : c'était le centre spirituel et profane, non seulement des Juifs de la Palestine, mais de tous les fidèles répandus en Asie, en Egypte, à Athènes et à Rome, ardents prosélytes que le

retour des grandes solennités ramenait périodiquement à Jérusalem. Là se rencontraient la vie religieuse et civile, le mouvement des affaires et des idées, la politique et l'école, la liturgie et le commerce.

« Le Saint des Saints était le seul point tranquille et mystérieux ; un silence absolu régnait derrière le voile qui le dérobaît aux regards, et là, au milieu de la fumée de l'encens qui brûlait sur les tables d'or, le grand-prêtre venait prier seul devant la majesté du Très-Haut. Partout ailleurs régnaient le tumulte et le bruit : les lévites allaient et venaient pour le service du sanctuaire ; les Pharisiens, assis en cercle, discutaient les difficultés de la casuistique rabbinique, poursuivant de leurs arguments les Sadducéens, qu'ils accusaient de relâchement et de ménagements politiques ; les prêtres et les docteurs enseignaient dans le deuxième parvis, en attendant la séance du Sanhédrin ; le cultivateur, apportant les prémices de son champ, se rencontrait avec le riche citoyen, faisant traîner derrière lui un taureau ou un agneau sans tache ; le lépreux ou l'impur, venant d'accomplir les rites de la purification, croisait, sur les larges degrés, l'époux inquiet qui amenait sa femme infidèle à l'épreuve de l'eau « d'amertume ». Sous les larges portiques du parvis extérieur, dans la basilique d'Hérode, une foule bigarrée se pressait autour d'un rabbin en renom ; les marchands de colombes, de gâteaux, dressaient leurs boutiques ; les prêtres trafiquaient des peaux des victimes ; les changeurs offraient des sicles nationaux ou des petits bronzes orthodoxes, frappés par le gouverneur romain en échange des deniers impériaux et des drachmes grecques, effigies prohibées. Tout ce tumulte de négociations, de discussions, de prières, était dominé par l'éclat des trompettes sacrées, par le mugissement des victimes égorgées, par le pétilllement de la flamme de l'autel qui lançait vers le ciel

les flocons d'une fumée opaque, toute chargée des âcres odeurs des chairs brûlées<sup>1</sup>. »

Et tout cela devait disparaître ! ces sacrifices pompeux abolis à jamais ! ce sacerdoce national d'une race privilégiée remplacé par les premiers venus ! la gloire d'Israël livrée à des mains impures ! Et celui qui tenait ces discours, ce n'était pas un grossier soldat romain, ou un grec sceptique, c'était un fils d'Israël, nourri dans l'étude de la loi et des traditions de son histoire ! Ne savait-il pas, ce jeune maître, — car il l'était, on le sentait bien à la force de ses arguments, — que Dieu n'abandonnerait jamais Israël, tant qu'Israël serait fidèle à lui rendre le culte réglé par Moïse, dans le temple dont David avait marqué la place ? En vain les Chananéens, les Syriens, les Ammonites et les Philistins avaient essayé de réduire Israël ; ils avaient échoué dans leurs entreprises contre la liberté du peuple de Dieu. Les grands empires qui se flattaient de mettre la main sur ce petit pays « comme sur l'oiseau pris au nid » (Is. x, 14) avaient dû abandonner leur proie ; l'empire romain, avec ses pieds d'argile, ne serait pas plus solide que la monarchie babylonienne forgée d'or ; il fallait attendre l'heure de Dieu, mais sans douter du miracle. Toute l'histoire d'Israël était là, consignée dans les livres saints, pour inspirer la confiance. L'honneur de Dieu était engagé. Supposer un instant que son temple saint, que sa loi immaculée avaient cessé de lui plaire, c'était blasphémer contre Moïse et contre Dieu.

Saint Paul, lorsqu'il s'accuse implicitement d'avoir participé au meurtre juridique d'Etienne, affirme qu'il était de bonne foi (I Tim. i, 13) ; nous devons l'en croire, et nous

1. Le Temple de Jérusalem par le M<sup>rs</sup> de Vogüé, p. 58.



l'aurions supposé volontiers, même sans son témoignage : il était facile alors de s'aveugler par des raisons spécieuses ! Mais aussi la mission de Jésus avait fait la lumière ; les âmes de bonne volonté se rendaient à la grâce et à la vérité.

Si les Juifs avaient bien voulu consulter leurs livres saints, ils y auraient vu que le temple ne devait pas toujours être l'unique lieu des sacrifices. « Du lever du soleil à son coucher, disait Malachie, mon nom est grand parmi les Gentils, et en tous lieux on offre de l'encens en mon nom et un pur sacrifice de farine, car grand est mon nom parmi les nations, dit Jéhovah des armées. » (Mal. 1, 11.) Et Isaïe avait clairement annoncé que les païens « en ce jour » seraient associés plutôt qu'incorporés à Israël pour jouir de la Rédemption. Les Egyptiens et les Assyriens, ces deux types des puissances ennemies de Dieu, devaient être mis au même rang qu'Israël dans les témoignages de la miséricorde divine : « En ce jour, Israël fera troisième avec l'Égypte et Assur : bénédiction au milieu de la terre, donnée par Jéhovah des armées, béni soit mon peuple l'Égypte, Assur, œuvre de mes mains et mon héritage Israël. » (Is. xix, 24.) Les Écritures déposaient donc en faveur d'Étienne, et ses adversaires « ne pouvaient résister à la sagesse et à l'Esprit en qui il parlait ». En lisant son apologie, nous pourrions deviner quelque chose de ses prédications victorieuses. Il leur disait sans doute que leur rôle était plus considérable qu'ils ne le soupçonnaient eux-mêmes : ils tenaient en réserve pour le monde la vérité et la charité, c'est-à-dire le salut. Mais ils devaient avant tout préparer leurs âmes par l'humilité. Ils n'étaient que des instruments de Dieu ; ils devaient se laisser conduire par son Esprit, et ne pas s'enorgueillir des dons de la grâce. On était bien là au cœur des saints Livres : Étienne pouvait puiser à pleines mains dans ces Écritures dont saint Augustin a pu dire qu'elles



se résumaient en un seul mot : « Que celui qui se glorifie, se glorifie dans le Seigneur<sup>1</sup>. »

Comme il arrive souvent en pareil cas, les controversistes vaincus ne cherchèrent plus qu'à faire disparaître un adversaire dangereux et détesté. La perte d'Etienne résolue, il restait, comme pour le Sauveur, à chercher une occasion. On n'avait pas beaucoup à se préoccuper de trouver des juges sympathiques aux accusateurs.

1. Jer. ix, 23.

---



## LE TRIBUNAL

*Commoerunt itaque plebem, et seniores  
et scribas; et concurrentes rapuerunt eum  
et adduxerunt in concilium.*

Ils remuèrent le peuple, les anciens et les scribes; et se jetant sur Etienne, ils l'entraînèrent, et l'amènèrent au Sanhédrin.

(Actes vi, 12.)

*Insta falsis testibus,  
Confuta sermonibus  
Synagogam Satanæ.*

(Anc. hymne.)

Comme il avait jugé Jésus, le Sanhédrin devait juger Étienne.

Les origines de ce tribunal sont obscures, et l'érudition moderne n'a pu soulever complètement le voile qui les couvre. Cependant, à se contenter de traits généraux, sans exiger des dates précises, on comprend très bien l'ascendant que prit ce conseil de la nation.

Il faut d'abord rejeter la légende qui en fait remonter l'institution à Moïse.

Le grand législateur s'entoura, il est vrai, d'un conseil de soixante-dix vieillards, mais pour des circonstances spéciales, et l'assemblée ne se perpétua pas à travers les âges.

En réalité, les rois de Juda et d'Israël choisissaient leurs conseillers à leur guise, et dans toute leur histoire nous ne

trouvons pas trace du Sanhédrin. Mais, lorsque la royauté eut succombé sous le poids de ses propres fautes, le peuple dut se réorganiser sans elle sous la domination des rois de Perse.

La tutelle du grand roi était modérée. Sous le gouvernement de ses satrapes, il laissait subsister des groupes nationaux ou religieux, avec des chefs pris dans leur sein. En Orient, les cadres administratifs et judiciaires se forment spontanément, ou plutôt se maintiennent par la coutume. La loi de Moïse était devenue pour les Juifs la seule barrière qui pût sauvegarder, sinon leur indépendance, au moins leur vie nationale. Ce fait assurait une influence prépondérante au corps sacerdotal et aux scribes chargés d'étudier et d'expliquer la loi, mais on ne pouvait négliger les chefs des principales familles. Les prêtres, les docteurs de la loi, les scheiks se réunirent sans doute bien des fois aux grandes fêtes avant de former un conseil régulier. Nous ignorons absolument à quelle époque le nombre de ses membres fut fixé à soixante-dix.

Ce qui nous intéresse davantage, c'est de constater que le pouvoir du Sanhédrin était comme une émanation de la théocratie, que ce corps lui-même résultait de la combinaison de ses principaux éléments.

Les docteurs de la loi avaient remplacé les prophètes comme une sorte de contrepoids ou de complément du sacerdoce; tandis que les anciens, juges naturels selon la coutume sémitique, n'étaient qu'associés au pouvoir judiciaire, sous la dépendance du grand-prêtre, suprême représentant de Dieu.

Le grand prêtre était en effet le président de ce conseil, l'Écriture sainte et Josèphe sont absolument d'accord sur ce point<sup>1</sup>.

1. Actes v, 17; vii, 1; ix, 1; xxii, 5; xxiv, 1, et saint Matth. xxvi, 3 et 57.

Josèphe, ant. xx, 10. Contre App. ii, 21. Ant. xiv, 9, 3, et xx, 9, 1.

Né dans la servitude, le Sanhédrin ressemblait bien peu au Sénat des gouvernements aristocratiques. Ce n'est pas en Orient qu'il faut chercher la trace de ces grandes assemblées délibérantes. Josèphe nous dit que, lorsque le pouvoir royal acheva de s'éteindre avec Archélaüs, le gouvernement devint aristocratique. Ou Josèphe se trompe, ou il a simplement cherché une comparaison qui pût faire comprendre à des étrangers les mœurs très particulières de sa nation.

Le Sanhédrin n'était donc qu'un simple tribunal. Mais lorsque l'esprit public donne sa confiance à un grand corps judiciaire, il le pousse à sortir de son domaine propre pour envahir les fonctions publiques.

La royauté précaire d'Archélaüs ayant disparu, le gouvernement, à vrai dire, était romain, mais le Sanhédrin devint le foyer de toutes les aspirations à l'indépendance, et le peuple ne lui marchandait pas sa confiance.

C'est bien ainsi que le Nouveau Testament nous représente le Sanhédrin, avec ses préoccupations politiques et sa crainte de déplaire à César, — de peur d'aggraver un joug qu'il était impatient de secouer à la moindre occasion favorable.

Voilà, en quelques mots, ce que nous fait connaître l'histoire, mais à côté de l'histoire, il y a la légende, et s'il est inutile de s'en occuper quand il s'agit de la passion du Christ, elle offre un intérêt spécial dans le procès de saint Etienne.

En effet, elle nous obligerait d'attribuer à Gamaliel un rôle tout différent de celui qu'il a joué d'après le récit sur l'invention des reliques du saint martyr. Nous sommes donc obligés de l'examiner et de dire le cas qu'il en faut faire.

Les Pharisiens qui ont rédigé le Talmud n'ont pas négligé de donner libre cours à leur haine contre le parti sacerdotal des Sadducéens et contre les Hasmonéens, leurs anciens adversaires. Il leur déplut que la nation eût été gouvernée par des grands



prêtres, au détriment, pensaient-ils, des promesses messianiques. Ils tenaient à montrer que, même sous les Macchabées, le sceptre n'était pas sorti de la maison de David. On imagine donc une dynastie occulte, descendue de David, qui aurait conservé dans la nation l'ascendant principal, avec la présidence du Sanhédrin. Or, au temps d'Étienne, ce prétendu chef de la nation aurait précisément été Gamaliel.

Citons ici le témoignage d'un rabbin <sup>1</sup>, organe de cette tradition.

« Rabbi Gamaliel était le chef du conseil et le prince (nasi), et ses décrets étaient reçus dans toute la terre d'Israël et parmi ceux de la dispersion, et ni le roi, ni aucun homme n'osait les rejeter. Car au temps du second temple, le roi de la race des Hasmonéens ou des Hérodes avait l'administration de la guerre et de tout ce qui regardait le gouvernement, mais tout ce qui regardait la loi, les statuts et le droit dépendait du prince de la maison de David et du grand prêtre et du Sanhédrin ».

On voit que cette prétendue tradition est en parfaite contradiction avec l'Écriture et avec Josèphe. Non, ce n'était point Gamaliel, qui avait la présidence du Sanhédrin. Le Sanhédrin, nous l'avons dit, était invariablement présidé par le grand prêtre. Mais tout n'est peut-être pas faux dans cette légende, et le nom de Gamaliel, le maître d'Étienne, le juste qui lui a donné la sépulture, nous oblige à nous y arrêter encore un instant.

Les docteurs juifs du III<sup>e</sup> siècle affirmaient qu'il descendait de David, et ce point peut être exact.

Le chef de sa lignée était Hillel : on ne savait s'il était fils de

1. Harrawad, probablement Rabbi Abraham, fils de David, *in libro Cabalæ*, ed. basileensis, p. 58, apud Bartolaccio, *Bibl. magna rabbinica*, t. 1, p. 730.

David par sa mère ou par Saaltiel, fils de Joachim. Pauvre et laborieux, il s'acquit un grand ascendant par sa doctrine.

Hillel mourut en l'an 13 après J.-C., dans un âge très avancé, on disait cent vingt ans. Son fils Siméon pouvait donc être fort âgé au moment de la naissance du Christ. On a vu en lui le vieillard Siméon qui prit dans ses bras le Sauveur présenté au Temple, un rameau de la tige de Jessé s'inclinant devant sa fleur épanouie.

Le silence du Talmud sur ce Siméon, quand il comble d'éloges toute la dynastie, est assez significatif.

Fils d'un tel père, Gamaliel devait être préparé à recevoir le christianisme; du moins il ne pouvait se faire persécuteur. Si nous sommes obligés de lui refuser la présidence du Sanhédrin, à cause de l'autorité des Actes, le même livre sacré nous apprend qu'il exerçait dans le conseil une grande influence. Il s'en servit pour empêcher la condamnation des apôtres. Docteur respecté de tous, c'est dans son école que saint Paul étudia la Loi (Actes xxii, 3); d'après la vision du prêtre Lucien, il aurait pu s'y rencontrer avec Étienne.

Le traité talmudique qui rappelle le mieux la rectitude des anciens sages d'Israël, le *Pirke Abboth* (décisions des Pères) nous a conservé de lui une sentence : « Choisis un maître pour te débarrasser du doute, et ne prends pas l'habitude de payer tes dîmes à peu près. » Cet homme droit voulait donc qu'avant d'agir on se formât une conscience certaine et qu'on gardât la mesure en toutes choses. C'est bien celui qui disait aux Sadducéens empressés d'arrêter la prédication des apôtres : Examinez d'abord si ce n'est pas là l'œuvre de Dieu.

Gamaliel, chef des Pharisiens, était donc juste et modéré; mais souvent l'ardeur des partis les entraîne à des excès réprouvés de leurs chefs.

Dans la cause d'Étienne, la participation de Paul le prouve

clairement, ce sont les Pharisiens qui remuent le peuple, les docteurs et les anciens. Les Sadducéens paraissent avoir pris peu d'intérêt à cette affaire dans le début.

Imbus d'idées étrangères, ils n'auraient pas dû être hostiles à Etienne, défenseur des Hellénistes. Mais ils formaient une sorte de parti conservateur matérialiste, ennemi de tout mouvement d'idées qui pouvait menacer sa situation politique. D'ailleurs ils étaient rudes en justice, toujours prêts à sévir, surtout quand il s'agissait des disciples du Christ. Grâce à la sympathie des Pharisiens, à la pression populaire, à la dureté des prêtres et des scribes, les meneurs étaient sûrs de trouver dans ce tribunal si divisé, une majorité décidée à voter la peine de mort.

Mais en avait-elle le droit, et ne fallait-il pas compter avec la puissance romaine qui s'était réservé le droit du glaive? N'avait-on pas vu la rage des ennemis de Jésus impuissante à le frapper tant que le gouverneur romain avait opposé son veto?

La mort d'Etienne eut lieu sans l'autorisation du procureur, car les Actes n'auraient pas passé sous silence un fait aussi considérable. Nous sommes donc conduits à nous demander par quelles circonstances et à quel moment la pression de l'autorité romaine se relâcha en Judée au point de tolérer une pareille infraction à ses lois.

Cette conjoncture propice aux Juifs, nous croyons la rencontrer dans la disgrâce de Pilate<sup>1</sup>.

1. Un cas analogue jette beaucoup de lumière sur ces événements.

Voici, d'après Josèphe (Ant. xx, 9, 4), ce qui se passa la septième année de Néron (61 après J.-C.). Le grand prêtre Anne, fils d'Anne l'ancien, voyait avec dépit la popularité de Jacques (le frère du Seigneur, fils d'Alphée et le premier évêque de Jérusalem.) Il attendait une occasion favorable. A la mort de Festus, et tandis qu'Albinus, le nouveau procureur, était en route, il réunit le Sanhédrin, obtint la condamnation à

En l'an 35, Ponce-Pilate, procureur de Judée, était dans la sixième année de son gouvernement. Ce temps avait paru long aux Juifs. Le fin politique qui s'était maintenu à force de déférence pour César, se perdit par un excès de zèle.

Les Samaritains passent encore aujourd'hui pour la population la plus remuante de la Palestine. Entraînés par un imposteur, ils se figurèrent trouver au sommet du mont Garizim les vases sacrés déposés par Moïse. Pilate les massacra sans pitié. Vitellius, proconsul de Syrie, accueillit les plaintes des Samaritains, et enjoignit au procureur d'aller s'expliquer au tribunal de Tibère.

On comprend l'explosion de joie que dut produire cette nouvelle à Jérusalem. Récemment encore, les Juifs ayant protesté contre l'emploi profane qu'il faisait du trésor sacré, Pilate avait fait assommer à coups de massue les réclamants, avec une foule innocente. Sa disgrâce était une délivrance. Le gouverneur de Syrie était loin, les Juifs purent avoir un instant l'illusion de la liberté<sup>1</sup>.

Nous croyons donc que c'est peu après le départ de Pilate qu'il faut placer le jugement d'Etienne : on était en l'an 35 ou en l'an 36, le jour est inconnu<sup>2</sup>.

mort de Jacques et le fit lapider, avec plusieurs autres, comme coupables d'avoir violé la loi. Le parti des Pharisiens, mécontent, se porta au devant d'Albinus, et accusa le grand prêtre d'avoir réuni le Sanhédrin sans l'autorisation du procureur. Anne fut déposé et remplacé par Jésus, fils de Damnée.

1. Notons en faveur de cette hypothèse que Vitellius vint à Jérusalem pour la fête de Pâques suivante; il fut reçu avec transports, et cependant il ôta le pontificat à Joseph, dit Caïphe, pour le donner à Jonathan, fils d'Ananus l'ancien. Ne serait-ce pas pour avoir convoqué le Sanhédrin sans le consentement du procureur, et cela dans une question de vie et de mort?

2. L'opinion commune assigne pour date plus précise la fête de la Pentecôte ou celle des Tabernacles, parce qu'Etienne eut surtout pour adversaires des étrangers; mais nous avons déjà dit que ces étrangers



Nous étions obligés de chercher la solution d'une difficulté si fréquemment soulevée, la condamnation d'Etienne sans la participation des Romains; mais ce qui nous importerait davantage, à nous qui cherchons dans la cité sainte les souvenirs du premier martyr, ce serait de connaître le lieu où il a été jugé, et où les cieux se sont ouverts sur sa tête. Les Actes des apôtres ne nous laissent guère de doute sur ce point, puisque Etienne est accusé devant le tribunal « d'avoir mal parlé de ce<sup>1</sup> saint lieu, et d'avoir dit que Jésus de Nazareth détruirait ce lieu ». (Actes vi, 13.)

On se trouvait donc dans l'enceinte du Temple, et c'est là, en effet, que le Sanhédrin tenait ses séances ordinaires. La salle où il se réunissait se nommait la chambre des pierres de taille (Gazith). Son emplacement est facile à déterminer d'après la Michna : elle aurait été située au sud-ouest du sanctuaire, dans les bâtiments qui l'entouraient et formaient le *hiéron* intérieur, par opposition au parvis des Gentils. Aujourd'hui

pouvaient être résidents à Jérusalem. Ne faut-il pas tenir compte de la date de la fête (26 décembre)? Cette date ne s'explique ni par la dédicace d'une église, ni par la translation des reliques, car elle était fixée avant 415, année de l'invention du corps de saint Etienne. A une époque où la fête de Noël était déjà fixée au 25 décembre, même en Orient, les homélies de saint Grégoire de Nysse et d'Astérius d'Emèse (Migne P. G. T. 46, c. 701, et T. 40, c. 347) prouvent que la fête de saint Etienne se célébrait le lendemain de la naissance du Sauveur. La même date est indiquée par un ménologe syriaque, publié d'après un manuscrit de 412, abrégé d'un ménologe grec de la fin du IV<sup>e</sup> siècle, et dans le calendrier arménien. (Duchesne, Origines du culte chrétien, p. 233.) Cf. Const. Apost. VIII, 33. Les autres fêtes placées près de la fête de Noël ne se réfèrent pas à la date du martyre des saints qu'elles honorent, mais aussi ne trouve-t-on pas là la même unanimité entre l'Orient et l'Occident. Si l'Église grecque renvoie aujourd'hui d'un jour la fête de saint Etienne, c'est que l'usage particulier de l'Église de Constantinople a prévalu sur l'usage ancien.

1. Certains manuscrits ne portent pas ici le pronom démonstratif, mais dans le second cas la leçon n'est pas douteuse.



quelques cyprès, une fontaine alimentée par une citerne, remplacent dans l'enceinte du Haram esh-Shérif la salle sanglante, la seule dans laquelle on pût porter une sentence de mort. Ce jugement fut probablement le dernier. C'est du moins une tradition des Juifs que, « quarante ans<sup>1</sup> avant la destruction du second temple, les jugements criminels cessèrent en Israël, bien que le Temple fût encore debout. Cela arriva parce que les membres du Sanhédrin émigrèrent et ne tinrent plus leurs séances dans la salle des pierres taillées<sup>2</sup>. » En bon français, cela veut dire que, lorsqu'il leur devint impossible de prononcer la peine de mort, les membres du Sanhédrin quittèrent la salle Gazith, où ils étaient trop surveillés, pour se réunir où ils pourraient.

Déjà, au moment de la passion du Sauveur, ils avaient dû se contenter de la maison d'Anne et de Caïphe. Mais décidément, dans l'affaire d'Etienne, ils se croyaient tout permis.

Nous connaissons les juges, nous savons où ils siègent, nous pénétrons avec eux dans cette salle Gazith, tout près du saint et du saint des saints. Les juges se placent en demi-cercle, d'après la tradition juive; on introduit les témoins, banales figures de gens prêts à tout faire : ce sont, dit le texte sacré, de faux témoins qu'on a subornés. Ils ont commencé par dire : Nous l'avons entendu blasphémer contre Moïse et contre Dieu. Avec cela on a soulevé le peuple, les prêtres et les scribes, on s'est emparé d'Etienne pour le traîner devant le Sanhédrin. En présence des magistrats, l'accusation se précise, et, en somme, s'atténue : « Cet homme ne cesse de

1. Le chiffre de quarante ans dans les langues sémitiques n'est pas absolument précis.

2. Maimonide, constitution du Sanhédrin, chap. XIV, dans : *Valeur de l'assemblée qui prononça la peine de mort contre Jésus-Christ*, par MM. les abbés Lémann, Paris, 1881.

parler contre ce saint lieu et la loi, car nous l'avons entendu dire que Jésus de Nazareth détruira ce saint lieu et changera les coutumes que Moïse nous a données. » (Actes vi, 13 s.)

Avec un ton d'impartialité qui n'est peut-être pas affecté dans une affaire qu'il n'avait pas engagée, le grand prêtre demande à l'accusé : « Tout cela est-il vrai? »

---

## LA DÉFENSE ET LE MARTYRE

*Vos semper Spiritui sancto resistitis*  
Vous résistez toujours à l'Esprit-Saint.

(Actes VII, 50.)

*Agonista nulli cede*  
*Certa certus de mercede*  
*Persevera Stephane.*

(Anc. hymne.)

Au moment où Etienne allait prendre la parole, tous se tournèrent avec curiosité vers cet inconnu devenu tout à coup célèbre, que plusieurs n'avaient pas rencontré, et « ils virent son visage comme le visage d'un ange » (VI, 15). Cette beauté surnaturelle qui brilla alors sur la face d'Etienne, était une nouvelle marque de sa mission extraordinaire.

La beauté des choses, c'est tout d'abord l'arrangement de leurs parties, l'ordre de leurs éléments, l'heureuse proportion de leurs formes; mais c'est surtout l'idée qui rayonne sur tout cela comme l'expression d'une nature créée à l'image de Dieu.

C'est la partie la plus immatérielle d'un être matériel qui fait sa beauté; aussi le peuple, dans son intelligence instinctive du beau, attribuant aux êtres spirituels une suprême beauté, dit en son langage : beau comme un ange. Mais l'ange, d'après les idées des Hébreux, n'avait pas seulement sa beauté propre de créature spirituelle : messenger de Dieu, il se présentait aux saints environné de la splendeur divine,

illuminé et illuminateur. Tel parut Etienne au moment où il allait parler de la part de Dieu. Tout dans son histoire indique une nature généreuse, presque enthousiaste. L'Esprit-Saint inondait son âme ; il comparaisait devant les mêmes juges que Jésus, son maître adoré, sa chair tressaillait dans l'attente de l'holocauste, la beauté de cette âme transfigurée parut sur son visage, et les durs sanhédrites crurent voir l'Ange de Jéhovah.

Il ne s'arrêta pas un instant à chercher des subterfuges. Les faux témoins, qui l'accusaient d'avoir blasphémé contre Moïse et contre Dieu, mentaient sans doute, mais lorsque, précisant, ils affirmaient avoir entendu dire à Etienne : « Jésus de Nazareth détruira ce lieu et changera les coutumes que Moïse nous a données », tout n'était pas faux dans ce témoignage. Etienne eût pu nier l'apparence du blasphème qui le rendait coupable aux yeux des Juifs, son zèle lui suggéra de prouver plutôt la vérité de sa prédication. Sa cause personnelle importe peu ; il plaide la cause de l'Esprit, le moteur invisible mais vivifiant dans l'histoire des âmes. C'est là qu'est l'originalité de ce discours qui ne paraît d'abord qu'une sèche énumération.

Saint Pierre rappelle aussi les anciens prophètes, il a plus d'autorité dans le ton, des accents plus paternels ; il parle en Chef de l'Eglise. Saint Paul aura le même élan, mais une disposition plus habile ; il tendra davantage à persuader, il ne négligera ni les précautions oratoires, ni l'art de se concilier ses juges, ni même celui de profiter de leur désaccord.

Etienne n'attend rien de ses adversaires ; il connaît sans doute leur résolution bien arrêtée de le faire mourir. Il essaye cependant du seul remède qui puisse les guérir : ils seraient sauvés si leur orgueil brisé s'avouait vaincu. Il frappe au cœur. Ces traits historiques, qui n'excitent en nous ni amour ni

haine, soulevaient toutes les passions des sanhédrites. Chaque phrase éveillait un souvenir toujours vivant de la vie nationale. Au commencement de ce siècle, quand on parlait de Iéna à la Prusse, de Waterloo à la France, un nom propre en disait plus qu'une page enflammée. Dans les grands noms des Patriarches, la race élue se glorifiait elle-même ; elle rencontrait partout des privilèges : peuple de Dieu, terre sainte, temple de Jéhovah, loi surnaturelle.

Que tout cela était grand dans l'impulsion que l'Esprit donne au monde comme une préparation du salut à venir et déjà commencé ! Mais qu'il était injuste pour les Juifs de se donner tout l'honneur d'une évolution qui s'était faite souvent malgré eux ! Avaient-ils acquis par leurs infidélités le droit de mépriser les autres races que Dieu aurait peut-être trouvées plus dociles à ses conseils ?

Il eût été trop dur cependant de leur retracer tout d'abord l'histoire de leurs prévarications. Les prophètes l'avaient fait, Etienne avait le droit de le faire ; il le fera au moment où il verra dans les regards la résistance obstinée des cœurs. Il commence avec modération, en exaltant la majesté de Dieu. Accusé de le blasphémer, il parle de cette puissance qui s'étend au monde entier, et qui s'exerce en Chaldée et en Egypte comme dans le pays de Canaan. Cependant les onze patriarches vendaient Joseph. Cette conduite odieuse n'arrête pas les desseins de Dieu ; il suscite Moïse en Egypte et lui donne la loi sur le mont Sinaï. La part d'Israël, c'est la révolte, c'est le culte du veau d'or, et, dans la suite de l'histoire, une série d'infidélités : lamentable histoire terminée par la captivité de Babylone.

Quant au Temple, c'était bien de bâtir à Dieu la demeure qu'il avait choisie, mais n'était-ce pas insensé de prétendre l'y enfermer et l'y contenir ?



Intrépide parce qu'il allait mourir, Etienne termine son discours par une rude apostrophe : « Têtes dures, hommes incirconcis de cœur et d'oreilles, vous résistez toujours au Saint-Esprit, et vous êtes tels que vos pères ont été. Qui est celui d'entre les prophètes que vos pères n'aient point persécuté? Ils ont tué ceux qui leur prédisaient l'avènement du Juste que vous venez de trahir et dont vous avez été les meurtriers. Vous avez reçu la loi par le ministère des anges et vous ne l'avez point gardée! » (Actes vii, 51, 53.)

En disant ces mots, Etienne, le vaillant athlète, vit les cieux s'entrouvrir. Entre ses adversaires et lui, le contraste devint plus saisissant. Ils se raidissent contre les inspirations de la grâce jusqu'à grincer des dents, le texte dit presque jusqu'à grincer du cœur. Lui, pour avoir si bien expliqué les mystères de la terre, pénètre dans ceux du ciel. C'est expressément un effet de cette plénitude de l'Esprit-Saint dont il a défendu la cause : « Regardant vers le ciel, il vit la gloire de Dieu et Jésus se tenant debout à la droite de Dieu, et il dit : Voici que je vois les cieux ouverts et le fils de l'homme se tenant debout à la droite de Dieu. »

La « gloire de Dieu », c'était pour les Juifs une manifestation sensible de la présence divine, un signe de sa complaisance, en même temps qu'une image de sa majesté. Lorsque le Tabernacle fut consacré et ensuite le Temple dédié, la gloire de Dieu vint prendre possession de sa demeure comme une nuée lumineuse.

Maintenant la gloire de Dieu paraissait aux yeux ravis d'Etienne, temple et organe de l'Esprit-Saint, et, comme pour sceller l'union des temps anciens et des temps nouveaux, la manifestation de Jéhovah se montrait avec Jésus. Etienne lui donne le nom de Fils de l'homme, que lui-même avait daigné prendre, mais que les apôtres ne répèteront plus

de peur d'insister trop sur l'humanité de Jésus en laissant dans l'ombre sa divinité. Il le voit debout, comme un général qui encourage ses soldats, comme un frère d'armes qui vient à la défense de son frère. Et, dans sa sincérité, il dit ce qu'il voit, au risque d'attiser les haines en mettant au rang de Dieu celui que les Juifs ont crucifié, et qui avait si solennellement déclaré au Grand-Prêtre : « Le Fils de l'homme siégera à la droite de la puissance de Dieu. » (Luc, xxii, 69.) Aussitôt, ces pieuses personnes se bouchent les oreilles pour ne pas se souiller d'un blasphème, et sans attendre ni la délibération des juges, ni leur sentence, ils se jettent ensemble sur lui et le traînent hors de la ville pour le lapider.

D'après la loi, le blasphème entraînait ce genre de mort (Lev. xxiv, 14). Les témoins plaçaient leurs mains sur la tête du coupable pour prendre la responsabilité de sa perte, et comme si cela ne suffisait pas à les faire réfléchir à l'atrocité d'une accusation injuste, ils devaient jeter la première pierre (Deut., xvii, 6). D'après le Talmud, en arrivant au lieu du supplice, on dépouillait le condamné de ses vêtements, et on exigeait qu'il fit la confession de son crime. Il était conduit sur une estrade haute de deux mètres d'où il était précipité sur le dos par un des témoins. Le second témoin lui jetait une pierre sur le cœur, puis le peuple achevait le misérable.

Ces détails supposent un lieu de supplice déterminé, et quoique la condamnation d'Etienne n'eût pas été légale, peut-être pour éviter toute difficulté avec les Romains, la foule, malgré son emportement et sa fureur, dut exécuter des prescriptions qui lui étaient bien connues. La populace aime et connaît les cérémonies lugubres de la peine de mort. Le texte sacré nous apprend que les témoins, pour avoir une action plus libre, déposèrent leurs vêtements de dessus aux pieds d'un jeune homme, nommé Saul.

« Et ils lapidèrent Etienne qui invoquait Jésus en disant : « Seigneur Jésus, recevez mon esprit, » comme Jésus avait dit : « Père, je remets mon esprit entre vos mains. » (Luc, xxiii, 46.) Il confessait une fois encore la divinité de Jésus auquel il rendait son âme comme au Créateur qui la lui avait donnée, puis il pensa, comme Jésus, à ses bourreaux. Jésus avait dit : « Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » (Luc, xxiii, 34.) Etienne plie les genoux et crie d'une voix forte : « Seigneur ne leur imputez pas ce péché! » et en disant ces mots, « il s'endormit ».

Il s'endormit! cette expression si douce convient bien à cette âme si forte.

S'il avait été si ferme, si sévère pour ses compatriotes, c'est qu'il les aimait : nous le savons, puisque, mourant sous leurs coups, il leur pardonne et prie Dieu de leur pardonner. Sa grande âme s'indignait quand les siens fermaient aux autres les portes du salut; il souffrait pour eux de leur aveuglement. Surtout il aimait la vérité en Jésus qui l'avait apportée au monde.

Nous le connaissons trop peu, beaucoup moins que nous ne voudrions, beaucoup plus que tant de héros de l'histoire qui ont parlé plus que lui. Devant la mort, une parole suffit pour révéler une âme. Lorsqu'une héroïne de Sophocle, menacée de mourir, dit simplement : « Je partage l'amour, mais non la haine, » c'est assez pour montrer un grand cœur.

Etienne n'a pas voulu s'associer à la haine. Il voulait bien se donner par la charité, assister les veuves, prendre soin des faibles, prêcher aux ignorants, guérir les malades; il faisait tout cela pour les fils de sa nation, pour les veuves d'Israël. Mais il ne voulait pas consentir à l'oppression des âmes sous le joug de la loi; il ne voulait pas mépriser, avec les sanhédrines, les gentils pour lesquels Jésus-Christ était mort; il ne

pensait pas que toute la religion dépendit de quelques pierres ; il savait que le règne de l'Esprit-Saint était arrivé. Il était aussi hardi par le génie que généreux par le cœur. Saint Grégoire de Nysse a compris cette âme ardente : « De même que le feu s'élève et jette plus, de splendeur lorsqu'il trouve une matière convenable, ainsi l'Esprit-Saint dans cette grande nature d'Etienne faisait rayonner la grâce avec un éclat plus lumineux<sup>1</sup>. »

Dans cette mort endurée pour la vérité, les chrétiens ont vu une victoire, et les Pères, qui savaient peu de choses sur les origines d'Etienne, ont reconnu dans son nom même de *Couronne*, une harmonie préétablie dans les conseils de Dieu. Pierre est la pierre sur laquelle Jésus-Christ bâtit l'Église, Etienne (couronne) reçoit le premier la couronne du martyre.

C'était un symbolisme saisissant dans ce temps et chez des peuples qui employaient si souvent la couronne. Les vainqueurs des jeux olympiques se contentaient d'une couronne pour récompense<sup>2</sup>. On n'osait pas se présenter aux dieux pour prier sans avoir sur la tête une couronne de fleurs<sup>3</sup>. Les orateurs ne paraissaient pas devant le peuple sans être couronnés<sup>4</sup>.

La couronne, symbole de prière, d'éloquence et de victoire, convenait bien au premier martyr. La victoire du Christ avait été attachée, dans les desseins du Père, à l'effusion du sang. Lorsque, pour la première fois, un homme rendit à Jésus sang

1. Migne, Patr. gr. 46, p. 705.

2. Στέφανον ὑψιστον δέδεκται, Pindare.

3. « Plus on est paré de fleurs, et plus on est sûr de plaire aux dieux : mais si tu sacrifies sans avoir une couronne, ils se détourneront de toi. » (Fragment de Sapho dans Athénée xv, 46.) « Une couronne est la messagère d'heureux augure que la prière envoie devant elle vers les dieux. » (Fragment de Chérémon dans Athénée xv, 49. Ap. Fustel de Coulanges, la Cité antique).

4. Aristoph. Thesmoph. 381 et Scholiast. στέφανον ἥθος ἦν τοῖς λέγουσιν στεφανοῦσθαι πρώτον



pour sang, vie pour vie, c'était aussi une victoire. C'était la victoire du Rédempteur appliquée au monde avec toute sa fécondité, car si Jésus était mort seul, le monde ne lui aurait pas rendu son amour. « Personne n'aime davantage que celui qui donne sa vie pour ses amis. » (Jean xv, 13.) Personne ne fait rien non plus qui leur soit plus utile. L'éloquence de saint Etienne ne lui avait pas ouvert les cœurs ; sa mort et sa prière triomphent, selon la doctrine des Pères, de l'obstination de Saul. Il était là, nous dit le texte des actes, participant à sa mort. C'est le dernier trait de l'histoire de saint Etienne, ou le premier du récit de la conversion de Saul. Il était là, et le sang versé d'Etienne fût retombé sur sa tête, sans la prière qui montait vers le ciel, sans le martyr qui la rendait toute puissante. L'âme de Saul n'était pas moins belle que celle d'Etienne, mais alors il n'était pas éclairé par l'Esprit. Son cœur était livré à la haine, pour une répression atroce contre des hommes inoffensifs ; mais encore quelque temps, et Jésus fera personnellement cette conquête. L'Esprit dont Etienne était rempli se répandra sur lui ; les Juifs ne s'y tromperont pas et le feront hériter de leurs rancunes, il sera l'Apôtre des Gentils, le Docteur des nations et lui aussi couronnera sa vie par le martyre.

---



DEUXIÈME PARTIE

---

LA BASILIQUE D'EUDOCIE



## INVENTION DES RELIQUES DE SAINT ÉTIENNE

*Curaverunt autem Stephanum viri timorati, et fecerunt planctum magnum super eum.*

(Actes III, 2.)

Des hommes craignant Dieu prirent soin du corps d'Etienne et l'ensevelirent avec de grandes lamentations.

Le temps avait passé. Suivant l'exemple d'Etienne, de nombreux martyrs avaient versé leur sang, puis le triomphe était venu, et quand Dieu se plut à glorifier son serviteur, il y avait déjà cent ans que les empereurs prenaient le nom de chrétiens. Jamais cependant la paix de l'Eglise n'avait été plus troublée.

C'est dès le IV<sup>e</sup> siècle que se manifestent en Palestine les marques de l'esprit qu'on a nommé byzantin. Des querelles théologiques passionnées et portées au tribunal de l'empereur, l'abaissement des caractères en face du despotisme, les tendances séparatistes vis à vis de Rome menaçaient de compromettre la dignité et l'indépendance de l'Eglise avec son unité. Et dans toutes ces disputes, ces âmes ardentes portaient toute la flamme de l'Orient. Les conciles se réunissaient sans cesse pour déposer ou créer les pasteurs. Habités à prendre en main une part de l'autorité civile et militaire, quelques évêques intrus s'entouraient de satellites, exécuteurs de leurs vengeances. Le poison se répandait jusque parmi les moines, dans les retraites du désert. Plusieurs d'entre eux, infidèles à leur

vocation, et livrés tout entiers à un zèle de sectaires, formèrent parfois pour le compte de l'hérésie ou du schisme de vraies bandes de brigands. Autant qu'aucune autre, l'Église de Jérusalem connut ces mauvais jours. Mais, plus qu'aucune autre, elle avait sous les yeux les traces du Sauveur; plus d'une fois elle trouva la paix dans les touchants souvenirs de la Rédemption. La construction d'une église commémorative d'un mystère, l'invention du corps d'un prophète ou d'un témoin de Jésus-Christ étaient des événements qui groupaient toutes les âmes dans un même élan de foi.

Nous devons rappeler cette situation avant de parler de la première basilique consacrée à saint Etienne. Les faits sont ordonnés par Dieu et les monuments ont leur destinée. Entre les troubles de l'arianisme et les désordres encore plus sanglants du <sup>v</sup>e siècle, au moment où un concile condamnait en Palestine l'erreur de Pélage, l'ennemi de cette grâce de Jésus-Christ, dont saint Etienne avait si fortement soutenu les droits; pendant que, Rome envahie, les descendants de ses plus grandes familles fuyaient en Palestine, Dieu révèle à un humble prêtre le tombeau de saint Etienne, et cette merveilleuse nouvelle fut un rayon de joie pour l'Occident livré à l'invasion barbare. Longtemps les querelles religieuses empêchent qu'on lui rende les honneurs qui lui sont dûs. Une impératrice de génie se fait le rempart de l'hérésie à Jérusalem; la cité sainte, les monastères, les bourgades les plus reculées sont troublées par les factions. Tout à coup la paix se fait par la conversion d'Eudocie et la basilique de Saint-Etienne, témoignage de son repentir, devient pour tous les partis un gage d'union. Si la guerre recommence, si l'hérésie soutenue par l'empereur a conquis les grands sièges de Constantinople, d'Alexandrie et d'Antioche, si Jérusalem est au moment de plier, c'est dans l'église de Saint-Etienne que se fera entendre

la protestation du catholicisme, et cette démarche glorieuse décidera de la victoire en Orient.

Les saintes reliques d'Étienne ont donc élevé la voix en faveur de la charité, de l'unité de toutes les âmes dans l'Esprit-Saint, comme il avait fait au jour de son martyre, et cette nouvelle action du saint dans l'Église n'est guère moins intéressante que celle qu'il a exercée de son vivant.

Les Actes des apôtres terminent l'histoire de saint Etienne par ces simples mots : « Des hommes pieux ensevelirent Etienne et lui firent un grand deuil » (VIII, 2). Ces hommes pieux dont le nom est dissimulé ne sont pas les apôtres, ni même, semble-t-il, des membres reconnus de la communauté chrétienne. Plusieurs savants ont vu en eux des prosélytes. Le corps d'Étienne fut donc transporté dans un lieu où il ne pouvait recevoir facilement les hommages des fidèles. Le souvenir de son martyre demeura vivant dans l'Église, mais on oublia le lieu de sa sépulture. Les temps avaient été trop durs pour permettre aux chrétiens de conserver, d'une manière précise, quelques-unes de leurs plus chères *mémoires*. C'est ainsi qu'au temps de sainte Héléne on connaissait l'emplacement du Saint-Sépulcre et du Calvaire, mais on ne savait où était la vraie Croix. Il était réservé au IV<sup>e</sup> siècle de recouvrer et de glorifier les lieux saints. L'invention de la Sainte-Croix montre avec quel esprit de foi, quelle confiance dans l'intervention surnaturelle de Dieu, mais aussi avec quelle prudence, avec quelle méthode on procédait dans ces pieuses recherches.

On constate ce double esprit de foi et de critique dans l'invention des reliques de saint Etienne. Aussi croyons-nous devoir mettre sous les yeux du lecteur la lettre du prêtre Lucien qui raconte en détail ce miraculeux événement, sans rien retrancher de ses longueurs.

« Lucien, par la miséricorde de Dieu, pauvre et le moindre



des hommes, prêtre de l'Eglise de Dieu dans le village de Caphargamala, au territoire de Jérusalem, à la sainte Eglise et à tous les saints qui sont en Jésus-Christ, dans le monde entier, salut en Notre Seigneur.

J'ai cru nécessaire de faire connaître à votre dilection en Jésus-Christ la triple vision qui m'est apparue de la part de Dieu, au sujet de la révélation des reliques du bienheureux et glorieux protomartyr Etienne, premier diacre du Christ, de celles de Nicodème, dont il est parlé dans l'Evangile, ainsi que de Gamaliel, mentionné dans les Actes des apôtres. Je l'ai fait à la prière, ou plutôt sur l'ordre d'un saint, d'un serviteur de Dieu, de notre père le prêtre Avitus. Obéissant comme un fils à son père, j'ai dit, pour répondre à ses questions conformes à la foi consommée, toute la vérité, en toute simplicité, telle que je la connais, sans hésiter et sans l'altérer.

Le jour donc de la Parascève, c'est-à-dire un vendredi, le 3 décembre, sous le dixième consulat d'Honorius et le sixième de Théodose, augustes, je m'étais endormi, à la nuit tombante, sur ma couche, dans le saint lieu du baptistère, où j'avais l'habitude de coucher pour garder les objets servant au ministère. A la troisième heure de la nuit, qui est le premier quart de garde des veilles, je tombai dans une sorte d'extase, un demi-sommeil, et je vis un vieillard à la taille élevée, prêtre plein de dignité, aux cheveux blancs, à la barbe longue, revêtu d'une étole blanche, ornée de glands d'or, avec une croix au milieu. Il tenait une crosse d'or à la main. Il s'approcha de moi et, se plaçant à ma droite, il me toucha de sa crosse d'or; puis, m'appelant trois fois par mon nom : Lucien, Lucien, Lucien, il me dit en grec : « Rendez-vous à la ville d'Ælia, qui n'est autre que Jérusalem, et dites au saint homme Jean, qui en est l'évêque, ces paroles : « Combien de temps serons-nous retenus enfermés et tarderez-vous à nous ouvrir

les portes? Or, c'est sous votre épiscopat que nous devons être révélés. Ouvrez sans retard le tombeau où nos restes ont été déposés sans soins, afin que, par nous, Dieu, son Christ et son Saint-Esprit ouvrent la porte de leur clémence sur le monde, car les chutes nombreuses dont ce siècle est témoin tous les jours le mettent dans un grand danger. D'ailleurs, c'est beaucoup moins de moi que des saints si dignes de tout honneur qui sont avec moi que je me préoccupe. »

Je lui répondis en ces termes : « Qui êtes-vous donc, seigneur, et qui sont ceux qui sont avec vous? » Voici sa réponse : « Je suis Gamaliel qui ai élevé Paul, l'apôtre du Christ, et qui lui ai enseigné la loi à Jérusalem. Celui qui est placé près de moi, dans le tombeau, du côté de l'orient, est le seigneur Etienne, que les princes des prêtres et les Juifs ont lapidé, à Jérusalem, pour la foi du Christ, hors de la ville, à la porte du nord, sur la route de Cedar, où il demeura un jour et une nuit, étendu par terre, sans sépulture, afin de devenir, selon l'ordre impie des princes des prêtres, la proie des bêtes sauvages. Mais Dieu ne voulut point qu'il reçût leurs atteintes. Les bêtes sauvages, les oiseaux de proie et les chiens respectèrent ces restes précieux. Et moi, Gamaliel, plein de compassion pour le sort du ministre du Christ, et de hâte pour recevoir ma récompense et avoir part avec ce saint homme dans la paix, j'ai envoyé, pendant la nuit, tous les hommes religieux que je connaissais croyant en Jésus-Christ et habitant à Jérusalem, au milieu des Juifs, et leur fis toutes mes recommandations. Je leur donnai tout ce qui leur était nécessaire et les déterminai à se rendre secrètement sur le lieu du supplice pour enlever le corps et le porter, dans un de mes chars, à ma maison de campagne appelée Caphargamala, c'est-à-dire maison de campagne de Gamaliel, à vingt milles de la ville. Là je lui fis des funérailles qui durèrent quarante jours, et je le fis déposer

dans le monument que je m'étais fait faire en cet endroit, dans la case située du côté de l'orient, et j'ai fait donner à ces gens de quoi subvenir à tous les frais de ces funérailles. Dans l'autre case fut placé le seigneur Nicodème, le même qui alla trouver Jésus pendant la nuit, et qui entendit ces paroles de sa bouche : « Quiconque ne renaît par l'eau et le Saint-Esprit ne peut entrer dans le royaume des cieux » (Jean, III, 5) et qui fut baptisé par les disciples de Jésus-Christ après son entretien avec lui. Quand les Juifs en eurent connaissance, ils le prièrent de son titre de prince, l'anathématisèrent et le chassèrent de la ville. C'est moi, Gamaliel, qui l'accueillis dans ma propriété, comme une victime de la persécution pour le Christ. J'ai pourvu à sa nourriture et à son entretien jusqu'à la fin de ses jours, et, à sa mort, je l'ai fait enterrer avec honneur à côté du seigneur Etienne. J'avais un fils bien aimé appelé Abibas; il avait reçu avec moi le baptême du Christ des mains des disciples du Seigneur; il mourut à l'âge de vingt ans, avant moi, et fut déposé dans la case supérieure où je fus placé moi-même après ma mort. Quant à ma femme Ethna et à mon fils aîné Sélemias, n'ayant point voulu devenir disciples du Christ, ils ont été enterrés à Capharsémélia, maison de campagne appartenant à ma femme. » Et moi, l'humble prêtre Lucien, je fis cette question à Gamaliel : « En quel endroit devons-nous vous chercher? » Gamaliel me répondit : « Au milieu du faubourg, ce qui peut s'entendre d'un champ très voisin de la maison de campagne, appelé Delagabri, c'est-à-dire champ des hommes de Dieu. »

Sur ce, je me suis éveillé et j'ai adressé cette prière au Seigneur : « Seigneur Jésus-Christ, si cette vision vient de vous et n'est point une illusion, faites qu'elle se renouvelle une seconde et une troisième fois, quand vous le voudrez et de la manière qu'il vous plaira. Je me mis donc à jeûner et à ne

me nourrir que de fruits secs jusqu'au vendredi suivant. Alors le seigneur Gamaliel m'apparut de la même manière, avec le même aspect et le même costume que la première fois, et me dit : « Pourquoi avez-vous négligé d'aller dire ce que je vous avais prescrit au saint évêque Jean ? » Je répondis : « Je n'ai pas osé, seigneur, annoncer ce que j'avais vu tout de suite après la première vision que j'ai eue, de crainte de passer pour un séducteur. Mais j'ai prié le Seigneur, si c'était lui qui vous envoyait vers moi, de faire que vous m'apparussiez une seconde et une troisième fois. » Gamaliel reprit : « Croyez-moi, croyez-moi, croyez-moi. » Puis il ajouta de nouveau : « Comme vous m'avez demandé où vous trouveriez les corps de chacun et dans quel ordre ils sont posés, prêtez-moi toute votre attention et remarquez bien ce qui va vous être montré. » « Oui, seigneur, » répondis-je. Alors il apporta quatre corbeilles, dont trois d'or et une d'argent. Les trois premières étaient remplies de roses ; deux d'entre elles avaient des roses blanches, et la troisième des roses rouges de sang ; la quatrième qui était d'argent était pleine d'un safran qui exhalait une odeur excellente. Il les plaça devant moi. Je lui dis : « Qu'est-ce que cela, Seigneur ? » Il me répondit : « Ce sont nos reliques. La corbeille aux roses rouges, c'est le seigneur Etienne : il est placé dans le tombeau à droite, du côté de l'orient, en entrant. La seconde corbeille, c'est le seigneur Nicodème, placé contre la porte. La corbeille d'argent, c'est mon fils, Abibas, né du sein du témoignage, c'est-à-dire régénéré dans la loi ; il a quitté ce monde avec l'innocence immaculée qu'il avait puisée dans le sein de sa mère. Voilà pourquoi il est représenté par une corbeille d'argent d'une extrême pureté. Ne sentez-vous point l'exquise odeur du safran qu'elle renferme ? Il est placé avec moi, en haut du monument ; nous reposons ensemble comme deux frères jumeaux. » Ayant ainsi parlé, il disparut de nouveau à mes yeux.



Quand je fus éveillé, je rendis grâce au Dieu tout puissant et me remis au jeûne en attendant une troisième révélation. La troisième semaine écoulée, le même jour et à la même heure, le même homme m'apparut, avec un air menaçant et frémissant, et me dit : « Pourquoi avez-vous gardé le silence jusqu'à cette heure et n'avez-vous pas voulu aller rapporter à l'évêque Jean ce qui vous avait été dit et montré? Quelle sera votre excuse auprès de Dieu, et quel pardon espérez-vous de lui pour ce dédain, au jour du jugement? Ne voyez-vous point la sécheresse extrême qui désole le monde et les tribulations dont il est plein? Or, vous vous conduisez avec négligence. Ne considérez-vous point qu'il y a, au désert, beaucoup d'hommes plus saints et meilleurs que vous, que nous avons négligés parce que c'est par vous que nous voulons parvenir à la connaissance du monde? Car si nous avons voulu que vous quittassiez un autre hameau pour devenir pasteur de celui-ci, c'est afin que ces choses fussent découvertes par vous. Levez-vous donc et allez dire à l'évêque de nous ouvrir la porte et de faire un lieu de prière en cet endroit, afin que, par notre intercession, le Seigneur ait pitié de son peuple. » A ces paroles, je répondis tout tremblant : « Ce n'est point par négligence, seigneur, que j'ai agi comme je l'ai fait, mais j'attendais que vous vous montrassiez à moi une troisième fois. Mais à présent, sans attendre un jour de plus, je vais exécuter tout ce que vous me direz. » Puis, comme il se tenait devant moi, avec un air indigné, il me sembla que je tombais dans une autre extase. J'étais à Jérusalem et en présence de Jean, et je lui racontais toute ma vision. Il semblait m'écouter, puis il me dit : « Mon cher ami, si les choses se sont passées ainsi que vous le dites et si le Seigneur vous a fait cette révélation, dans ce siècle où nous sommes, il faut que j'aie prendre, dans ce domaine, ce grand bœuf de labour qui peut aller aussi bien au chariot qu'à la



charrue, ensuite je vous abandonnerai le domaine avec tout le reste. Je lui répondis : « Seigneur, que m'importe le domaine, si je n'ai point de bœuf qui me permette de le régir et de le labourer? » L'évêque me répondit : « Il me plaît qu'il en soit ainsi, mon cher ami, parce que notre ville est administrée à l'aide de chariots, et le grand bœuf, que vous dites caché dans votre domaine, fait grand défaut à notre attelage. Il vaut mieux qu'il se trouve dans notre important domaine que dans votre modeste propriété, n'est-ce pas assez pour vous des deux autres petits bœufs que je vous laisse pour labourer la terre de votre exploitation? »

Ayant entendu cela dans mon extase, c'est-à-dire dans mon transport, je m'éveillai incontinent, je bénis le Seigneur et me rendis sur le champ à la ville, auprès de l'évêque Jean. Je lui rapportai toute ma vision, mais je me tus sur ce qui avait rapport au bœuf et attendis ce qu'il allait me répondre. J'avais bien compris que ce grand bœuf n'était autre que saint Etienne et que les chars dont il avait été question étaient les saintes Eglises, tandis que le grand char était la première église même de Sion. Or, comme le saint évêque pouvait me demander les reliques du bienheureux Etienne, je ne voulus point à cause de cela lui parler de ma vision du bœuf. En entendant ce récit, l'évêque Jean se mit à fondre en larmes de joie et s'écria : « Béni soit le Seigneur Dieu, fils du Dieu vivant ! Si Dieu, ô mon cher ami, vous a révélé tout ce que vous dites là et avez entendu, je dois faire la translation des reliques du bienheureux Etienne, premier martyr et archidiacre du Christ, de l'endroit où il est, en cette ville. Il a le premier combattu les combats du Seigneur contre les Juifs, et, sur la terre, il a aperçu, dans le ciel, Jésus-Christ se tenant dans sa majesté pendant que lui-même semblait comme un ange dans l'assemblée des hommes. » Le saint évêque me dit donc : « Allez,

faites des fouilles dans le champ, et si vous trouvez quelque chose, faites m'en part. » Alors je lui dis : « J'ai parcouru le champ, et j'y ai vu, au milieu, un tas de pierres de petite dimension, et je pense que c'est là que se trouvent les corps. » Le pape<sup>1</sup> me répartit : « Je vous l'ai déjà dit : Allez, faites des fouilles, et, si vous trouvez quelque chose, demeurez pour garder l'endroit, puis envoyez-moi un diacre pour me chercher. » Ayant ainsi parlé, il me congédia. Lorsque je fus arrivé au village, j'envoyai des crieurs publics engager les habitants du lieu à se lever de bonne heure et à fouiller le tumulus.

La même nuit, le seigneur Gamaliel apparut à un moine nommé Miget, homme simple et innocent, sous les mêmes traits qu'il m'était apparu à moi-même, et lui dit : « Allez, dites au prêtre Lucien : Vous perdez vos peines à fouiller ce tumulus, nous ne sommes plus là, mais nous avons été déposés dans un autre lieu pendant qu'on pleurait sur nous à la manière des anciens, et qu'on élevait en cet endroit un tumulus en témoignage du deuil célébré en notre honneur. Mais cherchez-nous dans un autre endroit, du côté d'où souffle le vent de Borée, à l'endroit appelé en syriaque Debatalia, ce qui veut dire en grec ἀνδρῶν ἄγαθῶν, ou les braves. » Dès l'aube, en me levant pour le chant des hymnes, je trouvai ce moine en train de prêcher à tous les fidèles. Quand les hymnes furent terminées, je dis : « Allons à ce tumulus et faisons-y des fouilles. » Alors on me dit : « Prenez donc connaissance auparavant de ce que raconte le moine Miget. » Je le fis venir et je lui demandai quelle vision il avait eue. Il me dit tous les signes que j'avais vus du seigneur Gamaliel et me raconta comment il avait vu un champ situé au sud, où se trouvait un sépulcre comme abandonné et tombant en ruine, dans lequel il avait

1. Lucien donne ici à l'évêque le nom de pape ou de père, suivant l'usage d'alors.

aperçu trois lits d'or dont un plus élevé que les deux autres, sur lequel deux corps reposaient ensemble : l'un était celui d'un vieillard et l'autre celui d'un jeune homme. Il n'y avait qu'un corps sur chacun des deux autres lits. Or celui qui reposait sur le lit le plus élevé me dit : « Allez dire au prêtre Lucien que c'est nous qui avons été les propriétaires de ce fonds. Si vous voulez trouver un saint, un juste, il est placé du côté de l'orient. » En entendant ces paroles de la bouche du moine, je glorifiai le Seigneur d'avoir trouvé un second témoin de la révélation.

Nous nous dirigeâmes donc vers le tumulus, mais nos fouilles ne nous y firent rien découvrir; alors nous nous rendîmes au tombeau que, la même nuit, notre moine avait vu en songe, et après y avoir fait des fouilles, nous trouvâmes trois cercueils, selon ce qui m'était apparu sous la forme de corbeilles. Nous trouvâmes une pierre tombale sur laquelle on lisait en très grosses lettres : KEAYEA CELIEL, c'est-à-dire serviteur de Dieu, et APAAN, DARDAN, ce qui veut dire Nicodème et Gamaliel. C'est la traduction que nous donna de ces mots le pape Jean, ainsi que je l'ai appris de la bouche même de ce saint évêque. Je m'empressai donc d'aller annoncer la chose à l'évêque qui était alors à Lydda, qui n'est autre que Diospolis, où il présidait un synode. Il prit avec lui deux autres évêques : Eleuthère<sup>1</sup> de Sébaste et Eleuthère de Jéricho, et tous trois se rendirent sur les lieux. Quand ils ouvrirent le cercueil de saint Etienne, la terre trembla, et il se répandit une odeur si douce et si suave que nul ne se souvient d'en avoir senti une pareille ou d'avoir entendu dire qu'on éprouva jamais rien de semblable, c'était au point que nous nous croyions transportés dans un paradis de délices. Il y avait

1. Une autre recension porte plus justement Eusthonius.

avec nous une foule de gens dont plusieurs étaient atteints de différentes maladies. A l'instant où ils sentirent cette douce odeur, il y en eut soixante-treize qui recouvrèrent la santé. Chez d'autres, les démons qui les possédaient furent chassés ; là c'est une perte de sang qui s'arrêta, ici ce furent des écrouelles et des furoncles qui se trouvèrent guéris ; ceux-ci furent guéris d'une fistule, ceux-là de fièvres tierces ou quartes. Les uns se sentirent délivrés de la fièvre et d'autres de la jaunisse ; ici c'est une céphalalgie qui disparut, et là une migraine ; plusieurs se trouvèrent guéris de douleurs secrètes d'entrailles ; enfin il se fit beaucoup d'autres guérisons qu'il me serait trop long de rapporter en détail. Après avoir baisé les saintes reliques, on referma le cercueil, et on porta celles de saint Etienne, en chantant des psaumes et des hymnes, à la sainte église de Sion où il avait été ordonné archidiaque. On nous abandonna quelques parcelles des membres du saint. Que dis-je, des parcelles ? de très grandes reliques, de la terre et de la poussière de l'endroit où toute la chair de son corps s'était consumée, et on emporta le reste.

J'envoie donc de ces reliques à votre béatitude ; quand vous les aurez reçues, priez pour mon humble personne, afin que je sois trouvé digne aux yeux du Seigneur quand j'apparaîtrai devant lui, appuyé sur les mérites du bienheureux martyr saint Etienne et sur vos prières. La translation de ces reliques s'est faite le vingt-six de décembre. A cette époque régnait déjà depuis longtemps une sécheresse désolante, mais à l'heure même de la translation, la pluie tomba en abondance et abreuva la terre. Tout le monde glorifiait le Seigneur, à cause de son saint martyr Etienne, et à cause du trésor céleste de grâce et de miséricorde que le Seigneur Jésus-Christ daignait ouvrir au monde en péril, lui qui vit et règne dans les siècles des siècles. Amen. »



On a remarqué que dans cette invention la révélation donne le premier indice, mais ensuite tout se passe à la lumière d'une enquête publique et légale. Le principal témoin et le juge de la cause, c'est l'évêque Jean, deuxième du nom (386-416 ou 417). Jean n'était pas un Athanase, il n'était pas non plus un prélat courtisan; assez mal traité par saint Jérôme et par saint Epiphane, il est resté cher à l'Eglise grecque pour avoir pris le parti de saint Jean Chrysostôme contre Théophile d'Alexandrie. Au moment précis où nous sommes arrivés, il était à Diospolis ou Lydda (aujourd'hui Ludd) où il tenait un concile pour juger Pélage. Le résultat fut singulier : les erreurs de l'hérétique furent condamnées, mais Pélage les anathématisa lui-même et fut absous (20 décembre 415). Assurément on aurait pu souhaiter chez l'évêque plus de fermeté, mais rien n'autorise à le considérer comme un esprit léger et crédule, encore moins comme un prévaricateur.

Informé par le prêtre Lucien de la révélation, Jean la voit d'abord confirmée par des faits précis, puis il se transporte sur les lieux avec deux évêques, Eustonius de Sébaste et Eleuthère de Jéricho. La vérification est facile. D'après le récit de Lucien, on l'attend pour ouvrir les sarcophages. Celui d'Étienne se manifeste par un parfum céleste et des guérisons miraculeuses. Le pontife n'hésite plus, il emporte le corps à l'église de Sion où l'évêque avait toujours eu sa chaire et qu'on nommait, à Jérusalem, la mère de toutes les églises, celle dont saint Étienne avait été le premier diacre.

Ce jugement de Jean fut maintenu par Prayle, son successeur. Aussi indulgent de caractère que de nom, nous dit Théodoret (Théod. 5, 37), il n'était pas cependant homme à tolérer l'erreur, fallût-il se rétracter pour la combattre. Il chassa de Palestine Pélage qui l'avait d'abord abusé. Sur la demande



de Pulchérie, il envoya à Constantinople la main droite de saint Etienne par le diacre Passalion<sup>1</sup>.

Juvénal (428-458), si ondoyant dans les grandes questions théologiques, si semblable à lui-même dans son parti pris d'obtenir pour le siège de Jérusalem la dignité métropolitaine et patriarcale, Juvénal mit le sceau au jugement de ses prédécesseurs en autorisant la construction de la basilique qui devait renfermer les reliques du martyr. Or, parmi ses ennemis qui le forcèrent même à s'exiler, nul ne lui en fit un reproche. L'Eglise de Jérusalem s'est donc prononcée à une époque où elle était gouvernée par des évêques instruits et prudents, obligés à la plus extrême circonspection; son jugement canonique approuve et ratifie le récit de Lucien.

Aussitôt la prodigieuse nouvelle se répand dans tout le monde romain. En Afrique, saint Augustin l'accueille avec faveur. Dans son traité sur saint Jean (402<sup>e</sup> traité), il y fait allusion : « On doit entendre que ce ne fut pas la seule fois que Nicodème vint à Jésus, mais la première; il y vint plus tard pour l'écouter et se faire son disciple, ce qui vient d'être

1. Nous ne parlons pas d'une prétendue translation des reliques de saint Étienne à Constantinople, dont le récit est contenu dans une lettre d'Anastase à Lauduleus, évêque de Capoue, et soi disant traduite du grec. Il n'y a rien, en effet, à dire d'une pièce apocryphe qui, après la translation des reliques par l'évêque Jean (415), nous ramène au temps de Constantin et au dixième consulat de cet empereur qui n'a été que huit fois consul. On nous montre à cette date Cyrille, évêque de Jérusalem (350-386) et contemporain d'Eusèbe, sans doute Eusèbe de Nicomédie mort en 338, l'année qui suivit la mort de Constantin. Dans l'impossibilité de concilier ces énormités chronologiques, quelques Grecs ont choisi la première date indiquée, et on crut la translation postérieure à l'invention authentique. Nicéphore Calliste (14, 19) a préféré supposer des reliques différentes de celles qui furent découvertes en 415. Le mieux est de rejeter purement et simplement un écrit dont le caractère apocryphe se montre encore au merveilleux de mauvais aloi dont il est rempli.

révélé avec certitude à presque toutes les nations par l'invention du corps du bienheureux Etienne. » Le prêtre Avitus, réfugié en Palestine, traduit du grec en latin la lettre de Lucien, et la transmet par l'Espagnol Orose à Palchonius, évêque de Braga.

Gennade de Marseille mentionne cette lettre dans son catalogue des écrivains : « Lucien, prêtre et saint, auquel Dieu a révélé, du temps d'Honorius et de Théodose Augustes, le lieu du sépulcre et des restes du corps de saint Etienne, premier martyr, a écrit cette révélation même aux membres de toutes les Eglises. »

Le prêtre Sévère écrit une lettre circulaire sur les miracles opérés par ces reliques dans l'île de Minorque pour la conversion des Juifs. En Italie, la chronique du comte Marcellin, presque contemporain (sa chronique finit en 534), témoigne de la croyance générale, confirmée par le siège apostolique.

Basile de Séleucie, en Isaurie, se félicitait de vivre dans le temps de cette manifestation glorieuse du saint martyr. Il place l'invention sous l'évêque Jean<sup>1</sup>.

Faut-il ajouter au témoignage des hommes d'Eglise celui de la cour impériale? Il n'a pas assurément de valeur canonique, mais il n'est pas sans poids; on connaît la passion théologique des princes, plus enclins à imposer leurs avis aux évêques qu'à recevoir leurs décisions. Théodose le jeune, Pulchérie et Eudocie sont d'accord pour vénérer les reliques de saint Etienne; l'Occident demande à les partager<sup>2</sup>.

On a douté, il est vrai; les lettres mêmes que nous avons citées l'attestent, parce que l'évènement était extraordinaire,

1. Sermon XLI, Migne, P. G. 85, p. 463 et s. Les éditions actuelles donnent au lieu de la découverte le nom de *παργαμαλά*, mais l'erreur est facile à corriger.

2. Marcellin, Migne, P. L. 51, p. 926.

surnaturel, miraculeux, mais on a cru, parce que d'autres miracles confirmaient en divers lieux le premier miracle, on a cru, parce qu'une révélation particulière, dépourvue en elle-même de certitude pour d'autres que pour Lucien, a été vérifiée par une découverte que tout le monde pouvait constater. C'est la raison définitive donnée déjà par saint Augustin. « Ce ne peut être que la vérité qui a été révélée à celui qui a montré les choses. Le lieu a été d'abord indiqué par des miracles et comme il a été révélé, ainsi on a trouvé<sup>1</sup>. » Ces paroles magistrales tranchent la question.

L'invention des reliques de saint Etienne à une époque de foi, mais aussi de doute et de critique, de compétitions acharnées et de controverses interminables, acceptée par tous les partis et toutes les Eglises, nous paraît donc un des faits les plus certains de l'histoire<sup>2</sup>.

On a cependant élevé une difficulté au sujet du rôle de Gamaliel. D'après le Talmud, il est mort dans le Judaïsme, on lui attribue même une *Bénédiction* contre les hérétiques et les

1. Sermo 318.

2. La difficulté chronologique est insignifiante. Le prêtre Lucien place les événements qu'il raconte sous le dixième consulat d'Honorius, le sixième de Théodose le Jeune, c'est-à-dire en 415. Nicéphore Calliste (14,9) rapporte cette invention à l'année de la naissance de Pulchérie (399). L'unanimité reste entière quant à l'épiscopat de Jean. D'ailleurs, entre le récit du logographe byzantin du XI<sup>e</sup> siècle et celui d'un contemporain, on ne peut guère hésiter. Dans Lucien, toutes les dates se tiennent. Le 3 décembre 415 était bien un vendredi, c'est bien cette année là (20 décemb.) que se tient le concile de Diospolis. Les deux dernières données suffiraient à marquer la date, quand bien même les consulats n'auraient pas été déterminés. Enfin Marcellin confirme la date de Lucien.

Il est vrai que Bède donne la septième année du règne d'Honorius, mais comme il admet l'autorité de Lucien, on ne peut s'expliquer cette divergence. N'y a-t-il pas confusion entre Honorius et Théodose? Car l'an 643 est précisément la septième année du règne effectif de Théodose.

apostats, dont le sens caché vise surtout les chrétiens. Mais quelle est donc la valeur historique du Talmud? Pour renverser son témoignage il nous suffira, sans citer toute la tradition chrétienne, d'en appeler à un témoignage antérieur. Les *Recognitiones*, ouvrage hérétique apocryphe, mais qui date du II<sup>e</sup> siècle, affirment nettement que Gamaliel était secrètement chrétien<sup>1</sup>.

Cette dissimulation, justifiée peut-être par je ne sais quelles raisons de prudence, explique l'erreur des Juifs. Quant à la *Bénédiction*, qui est une malédiction, elle ne concorde guère avec le caractère de Gamaliel tel qu'il nous apparaît dans les Actes des apôtres. Ce n'est pas un Gamaliel, mais Simon ha-Kattan qui l'a composée. Ce personnage semble avoir vécu après la ruine du Temple. Son œuvre respire la fureur de cette époque. Si le Talmud ne se trompe pas complètement en associant à la bénédiction le nom de Gamaliel, on peut supposer que ce fut Gamaliel le jeune qui l'approuva lorsqu'il eut succédé à Jochanan ben Zaccœï dans la présidence du sanhédrin transporté à Jamnia. Le prêtre Lucien reconnaît que le fils aîné de Gamaliel ne le suivit pas dans sa conversion. Pareil fait dut se produire souvent au sein des familles à l'avènement du christianisme. La grâce avait ses élus.

Libre donc aux savants juifs de railler la tradition chrétienne au sujet de Gamaliel. Elle n'a rien qui choque la vraisemblance historique.

Que se passa-t-il alors dans l'âme de ce juste? Nous ne pouvons que le soupçonner. Il était évidemment frappé des événements dont il était le témoin. Il avouait hautement que la prédication des apôtres pouvait être de Dieu. Il est vrai que, parmi les adversaires d'Étienne, Paul du moins sortait de son

1. *Recognit.*, I, 55. Gamaliel princeps populi (qui latenter frater noster erat in fide).



école : mais dans une âme qui ne partageait pas ces entraînements, il y avait là précisément un légitime sujet d'inquiétudes de conscience. N'était-il pas devenu responsable de la mort d'un innocent ? Encore si tout s'était passé selon la procédure légale ! Mais cette fureur aveugle, cette précipitation, ce meurtre juridique, ne devaient-ils pas blesser le docteur qui avait recommandé, nous le savons par la tradition juive comme par les *Actes*, de n'agir qu'avec modération ? Peut-être, les apôtres étant impuissants à braver la colère de ses disciples, crut-il faire une réparation à la justice et à la Loi en donnant la sépulture au supplicié. La Loi défendait<sup>1</sup> de laisser le cadavre exposé en plein air. Soit haine, soit impuissance, nul ne songeait à cette défense. Gamaliel le juste se chargea de la sépulture d'Étienne. Serait-il étonnant que Dieu l'en eût récompensé en ouvrant ses yeux à la lumière ? Il se retira sans doute dans la solitude ; Josèphe parle du fils sans mentionner le père. N'essayons pas de suppléer au silence de l'histoire, il suffit qu'elle ne nous empêche pas d'associer Gamaliel, le conseiller prudent, et Nicodème, le timide ami de Jésus, au courageux Étienne dans la même sépulture et la même glorification.

Après sa mort, le premier martyr était encore semblable au Christ, enseveli par deux hommes qui ne s'étaient pas reconnus ouvertement ses disciples, Nicodème et Joseph d'Arimatee.

Le lieu vénérable où saint Étienne a reposé avec Gamaliel et Nicodème peut-il être retrouvé ? On voudrait connaître avec certitude ce village de Cafargamala, un moment si célèbre et depuis complètement oublié. Il faut très probablement l'identifier avec le village de *Jemmala*. La distance, environ sept

1. Deut. XXI, 22.



heures de Jérusalem au N. O., concorde avec les vingt milles du récit de Lucien. Les habitants ont conservé le souvenir de l'emplacement d'une église, aujourd'hui détruite. A quelques pas de là, un lieu nommé *Abou-rijal, le père des héros*, rappelle l'emplacement des héros mentionnés par Lucien. A environ trois quarts d'heure du village, des tombeaux creusés dans le roc en forme d'auges s'appellent encore « tombeau des Juifs ». Ces indices joints à quelques vagues témoignages de pèlerins corroborent le récit du cinquième siècle par les indications de l'archéologie moderne<sup>1</sup>.

Quoi qu'il en soit, le corps de saint Étienne, nous l'avons vu par le récit de Lucien, ne demeura pas à Cafargamala, et c'est à Jérusalem qu'il nous faut maintenant retrouver son souvenir.

---

1. Dom Jean Marta, professeur au séminaire latin, a brillamment soutenu cette identification dans une conférence au couvent de Saint-Étienne.



## EUDOCIE

*Qui non est tentatus, quid scit?*  
Celui qui n'a pas été tenté, que sait-il ?  
(Eccli. 34, 9.)

FORTUNE INFORTUNE FORT UNE  
Devise de Marguerite d'Autriche.

Le corps de saint Etienne demeura près d'un demi-siècle dans l'Église de Sion ; il était réservé à l'impératrice Eudocie de lui bâtir une basilique au lieu de son martyr. On nous pardonnera d'entrer dans quelques détails sur la vie de cette princesse. Ainsi faisaient les anciens chroniqueurs monastiques : quand il s'agissait du fondateur de l'abbaye, leur reconnaissance s'étendait avec effusion. Peu d'existences ont offert, comme celle de notre héroïne, le mélange du bonheur le plus inespéré et d'une complète infortune.

Des fautes, peut-être involontaires, sont jointes dans sa vie à de grandes vertus. Elle apparaît dans l'histoire officielle et guindée de la cour de Byzance, comme une brillante personification de l'esprit grec, libre mais indompté, épris de vérité et cependant sophistique, soumis enfin à la vertu de la Croix et consommé par le sacrifice.

Une princesse d'Autriche<sup>1</sup> ne voulut pas d'autre devise sur les murs d'une Eglise où elle avait placé trois tombeaux que ces mots mystérieux : Fortune, infortune, fort une.

1. Marguerite d'Autriche dans l'église de Brou, près Bourg en Bresse.

C'est toute l'histoire d'Eudocie. Je laisse parler la chronique pascale d'Alexandrie, puisque, selon la fine remarque de M. Couret : « ses pages glacées semblent s'animer en parlant d'Eudocie : au lieu de la nomenclature sèche et aride qu'elle offre d'ordinaire, elle s'arrête avec complaisance<sup>1</sup>. »

« Eudocie, ou plutôt Athénaïs, était fille de Léonce-Héraclite, philosophe grec. Il avait deux fils, Valérien et Gessius, auxquels, en mourant, il laissa toute sa fortune. Dans son testament, il ajoute à propos de sa fille : « A ma très aimable fille Athénaïs, je veux qu'on donne deux cents pièces de monnaie et rien de plus ; elle a assez de sa fortune qui surpasse toute la fortune que puisse avoir une femme. »

Le vieux philosophe avait vu juste ; mais Eudocie ne comprit pas la pensée de son père ou n'osa pas se fier aux avantages qu'il lui reconnaissait : le talent, la grâce, la beauté. « Après la mort de son père, Athénaïs pria ses frères de lui donner, malgré le testament, la part qui devait lui revenir. Cette prétention si légitime ne fit que les irriter ; ils la maltraitèrent de telle façon qu'elle dut les quitter. Sa tante maternelle l'accueillit avec tendresse et la conduisit à Constantinople chez une autre tante à laquelle elle raconta tout ce qui s'était passé. »

La jeune déshéritée avait pour elle le bon droit ; les principes d'humanité qui avaient pénétré le droit romain, surtout depuis les Antonins, ne permettaient pas cette exhérédation sans motifs. M. Couret nous explique qu'Athénaïs pouvait faire un procès en s'appuyant sur la quarte Falcidie. Les deux femmes, qui s'unissaient pour venir en aide à leur nièce, furent beaucoup plus avisées. Suivant, par un instinct secret

1. La Palestine sous les Empereurs grecs, par A. Couret, Grenoble, 1869.

ou par un calcul adroit, la première pensée du testateur, elles s'adressent à une autre femme, à Pulchérie, la toute puissante sœur aînée du jeune Théodose.

Pulchérie s'intéresse à cette infortunée : elle apprend qu'Eudocie n'est pas mariée, elle court chez Théodose dont elle éveille la curiosité : « J'ai rencontré, dit-elle, une jeune fille ingénue, distinguée, aux traits délicats, au nez parfait, aux grands yeux ; elle est blanche comme la neige, ses cheveux sont blonds et frisés ; elle est toute gracieuse, avec une démarche grave, et remplie d'esprit ; c'est une vierge grecque. » L'empereur la fit introduire et la pria de se faire chrétienne. L'évêque Atticus la baptisa et changea son nom d'Athénaïs en celui d'Eudocie. Le mariage eut lieu le 7<sup>e</sup> des Ides de juin de la 300<sup>e</sup> Olympiade (7 juin 421).

Nicéphore (14, 23) exalte encore davantage la science de la jeune impératrice. Elle aurait été versée dans les lettres latines comme dans les lettres grecques. La philosophie, la logique et la rhétorique lui étaient familières. De l'astronomie, de la géométrie et de l'arithmétique, elle en savait autant que personne de son siècle. Ce qui nous touche plus que cette science prodigieuse chez une jeune fille de vingt ans, c'est une première indication de sa destinée providentielle. Elle fut baptisée dans l'Église qu'on venait d'élever à saint Etienne pour y placer la relique envoyée par Prayle, évêque de Jérusalem.

N'était l'éminente vertu de Pulchérie, on serait tenté de supposer qu'en repoussant les nobles alliances qui s'offraient à l'envi à Théodose, elle céda au désir de garder plus facilement le pouvoir. Une impératrice sans naissance semblait une rivale peu dangereuse et Eudocie, livrée à la poésie, ne songea pas d'abord à gouverner. L'harmonie était donc parfaite. Un trait charmant raconté par Nicéphore nous introduit dans cet intérieur impérial.



« Théodose signait sans défiance toutes les pièces qu'on lui apportait. Pulchérie lui soumit un contrat en bonne forme, par lequel il lui céda sa femme, l'impératrice Eudocie. L'empereur, sans regarder, appose son sceau, et comme peu après il demande Eudocie, Pulchérie allègue le titre impérial ». Aimable tutelle qui enseignait au prince à se défier d'elle-même et à gouverner en empereur.

La nouvelle impératrice n'usa alors de son crédit qu'en faveur de ses frères. A la nouvelle de son élévation, ils avaient disparu. Elle les fit chercher et leur rappela agréablement les frères de Joseph et le testament de son père : « Si vous ne m'aviez pas maltraitée, je n'aurais pas été dans la nécessité de venir à Constantinople et je n'aurais pas régné. C'est donc à vous que je dois le trône; car ce ne sont pas vos propres sentiments, c'est ma bonne fortune qui vous a empêchés de vous laisser persuader par mes prières. » Théodose nomma Gessius préfet de l'Illyrie et Valérien maître des offices.

Eudocie n'eut qu'une fille nommée Eudoxie, comme sa grand-mère, la célèbre impératrice, femme d'Arcadius, qui se fit l'ennemie de saint Jean Chrysostôme. Valentinien III, empereur d'Occident, demanda la main de sa cousine : aucune alliance ne pouvait surpasser celle-là (437). Eudocie exécuta alors le vœu qu'elle avait fait d'aller en pèlerinage à Jérusalem.

Son voyage fut un triomphe, à Antioche surtout où elle se trouvait en pays grec. Assise sur un trône en or massif, enrichi de pierres précieuses, elle prononça un discours devant le Sénat et le termina par un vers : « Je suis, et j'en suis fière, de votre race et de votre sang. »

A Jérusalem, les pensées étaient plus graves. L'impératrice vint se prosterner aux Saints Lieux. Le mouvement de piété qui s'était produit autour du corps de saint Etienne ne s'était pas affaibli. D'après le comte Marcellin, Eudocie emporta à

Constantinople une partie de ses reliques, et c'est ce précieux dépôt qui fut enfermé à Rome à côté du corps de saint Laurent dans l'église de Saint-Laurent hors les murs<sup>1</sup>.

C'est vraisemblablement à cette époque que son goût pour la poésie se porta vers les sujets sacrés. Elle composa une sorte de transcription en vers des cinq livres de Moïse, de Josué, des Juges et de Ruth, que Photius nomma les métaphrases sur l'Octateuque. Ce fin connaisseur estime qu'aucun autre poème héroïque ne les surpasse. La seule critique qu'il adresse à l'auteur, c'est de n'avoir pas mêlé de fables à ses écrits. Ce reproche, étrange dans la bouche d'un patriarche, quand il s'agit de l'Écriture Sainte, devient pour nous un éloge. Outre le poème où elle célébra la victoire de Théodosie sur les Perses, la première année de son mariage, elle chanta encore le martyre de saint Cyprien et de sainte Justine<sup>2</sup>.

Rien ne manquait à la fortune d'Eudocie, quand une intrigue de palais la perdit. Il est difficile de dire si les querelles théologiques brouillèrent Pulchérie et Eudocie, ou si le désir de dominer engagea Eudocie dans un parti contraire à celui de sa rivale. On est porté à supposer que la théologie ne vient ici qu'en seconde ligne; il est néanmoins certain qu'Eudocie fut trompée par les artifices d'un ministre ambitieux.

1. Marcellin. *Ind. VII Theodosio XVII et Fest. coss.* (439).

*Eudocia uxor Theodosii principis ab Hierosolymis urbem regiam remeavit, beati Stephani primi martyris reliquias quæ in basilica sancti Laurentii positæ venerantur, secum deferens.* Migne P. L., t. 51, p. 926.

L'expression est vague, mais il ne peut être question que d'une partie des reliques, puisque nous allons voir Eudocie construire une basilique pour contenir le corps du martyr. Ces partages, que l'Occident condamnait, étaient fréquents en Orient.

2. Tous ces poèmes sont perdus, sauf une partie du martyre de saint Cyprien. Sur les dons poétiques d'Eudocie : Cf. Evagre I, 20 et 22. Soerate VII, 21. Photius *Bibl. cod.* 183. Zonara III, 37.

Chrysaphe, chambellan de Théodose, ami d'Eutychès, vit avec déplaisir l'élévation de Flavien au siège de Constantinople (447). Sainte Pulchérie était trop ferme dans la foi, peut-être aussi trop vigilante dans l'administration pour que l'insolent parvenu espérât rien obtenir d'elle. Il résolut de l'écartier et recourut pour cela à l'ascendant d'Eudocie. L'impératrice entra volontiers dans ce dessein, qui lui permettait d'écartier Pulchérie. Le simple Théodose fut circonvenu et enjoignit à Flavien de consacrer Pulchérie diaconesse : la princesse préféra s'exiler. Chrysaphe triomphait. Eudocie remplaçait Pulchérie dans le gouvernement et lui laissait les mains libres. Le brigandage d'Ephèse (449) vint montrer ce que deviennent les questions dogmatiques confiées à des évêques courtisans, instruments des haines d'un ministre sans conscience. A ce coup Théodose comprit sa faute et laissa paraître à Eudocie son déplaisir. Un incident acheva de lui enlever l'affection de son mari<sup>1</sup>.

L'empereur avait fait son favori de Paulin, qui paraît avoir été le conseiller d'Eudocie dès ses plus jeunes années. Un jour de fête de l'Epiphanie, comme l'empereur se rendait à l'église, un pauvre lui présenta un fruit de Phrygie admirablement beau. On s'étonne, le pauvre reçoit 150 pièces d'or, le fruit prodigieux est envoyé à l'impératrice; il passe de ses mains dans celles de Paulin, qui le donne à Théodose. Tout se serait terminé peut-être par une explication de bon aloi si Eudocie, interrogée adroitement par son mari, et craignant de lui déplaire, n'avait déclaré avoir mangé le fruit. L'empereur regarde ce mensonge comme l'aveu d'une liaison criminelle; il fait tuer Paulin et se sépare de sa femme. Irritée et dédai-

1. C'est dans cet ordre que nous comprenons la suite des événements. Il est impossible de concilier tous les historiens entre eux quant aux dates.

gnant de se justifier, Eudocie revient à Jérusalem, où tant d'infortunes avaient déjà trouvé la paix. La colère de Théodose l'y poursuit : il ordonne de tuer le prêtre Sévère et le diacre Jean, attachés à son service. Eudocie se venge aussitôt sur l'exécuteur des hautes œuvres de son mari, Saturnin, comte des domestiques, qu'elle fait mettre à mort<sup>1</sup>.

Théodose répond à cet éclat en dépouillant Eudocie de ses insignes impériaux. Elle restait à Jérusalem comme exilée, et la mort de son mari (450) semblait rendre sa chute irrévo- cable, car elle était trop fière pour implorer le pardon de Pulchérie, devenue maîtresse de l'empire. Dès lors, son appui, et il était encore puissant, était acquis à la faction qui rejetait le concile de Chalcédoine (451) convoqué par saint Léon avec l'appui de Pulchérie et de Marcien ; le même Théodose n'eut pas de peine à l'entraîner dans le schisme, dont il était le chef à Jérusalem.

« Il se hâta de gagner la faveur d'Eudocie en accusant Pulchérie de partager, et même d'inspirer les erreurs du Concile ; il insista sur ce que Juvénal, pour obtenir sa grâce, avait signé un des premiers la condamnation de Dioscore, et Eudocie, irritée contre Juvénal, et charmée de prouver à Pulchérie qu'elle n'avait pas encore perdu toute son influence, résolut de faire Théodose évêque de Jérusalem.

Elle entraîne dans son parti le peuple de la ville qu'elle nourrissait de ses aumônes, les moines et les solitaires qui la vénéraient et croyaient, en se déclarant pour elle, suivre la cause de l'orthodoxie ; elle soudoie des partisans, lève des troupes, arme les moines et met une garde sur les remparts

1. Marcellin, auquel nous devons le récit de ce double fait, le place à l'année 444 ; nous croyons, d'après les auteurs grecs, qu'il faut le reculer de quelques années ; il n'est sans doute pas sans rapport avec les questions dogmatiques agitées alors.



de Jérusalem. Par ses soins, Jérôme, abbé des couvents de Mélanie la jeune, Pierre, abbé d'un monastère près de Jéricho, le célèbre Gerasime et surtout l'archimandrite Elpide, établi par Juvénal supérieur de tous les moines, se déclarent pour Théodose<sup>1</sup>. »

Le nom de saint Gerasime suffirait à lui seul pour obtenir à la malheureuse Eudocie l'excuse de la bonne foi ; mais il ne tarda pas à reconnaître son erreur, tandis qu'Eudocie, « malgré les instances de son frère Valérien et de son gendre Olybrius, (époux de sa petite-fille Placidie), refusait de se rétracter, différait et ne savait comment renoncer à l'opinion qu'elle avait soutenue<sup>2</sup>. »

Cyrille, l'hagiographe monastique contemporain qui rapporte ces événements, a su rendre dans ces simples mots les perplexités d'une âme hautaine que la souffrance n'avait pas encore brisée : de nouveaux malheurs et les grâces qui découlent de la croix achevèrent de la vaincre.

Mais lorsqu'elle apprit que son gendre avait été tué en Thrace, que sa fille et ses petites-filles, au pouvoir des ennemis, avaient été emmenées captives à Carthage ; blessée au cœur, et pensant que le malheur des siens était le châtement de ses propres fautes, l'infortune l'instruisit dans le bien : « Ta discipline, dit-elle, sera mon enseignement. » (Ps. xvii, 36).

Elle envoie demander conseil à saint Siméon Stylite, dont la réponse est une nouvelle excuse pour notre princesse : « Sachez que le démon, voyant la richesse de vos vertus, a demandé à vous cribler comme le froment et par le moyen de ce pestiféré Théodose, il a grandement corrompu votre âme. Mais ayez confiance. Votre foi n'a pas défailli. Or je m'étonne

1. A. Couret. La Palestine sous les Empereurs grecs, 121.

2. Vie de saint Euthyme, 82, 83.



qu'ayant si près de vous la source, vous envoyiez si loin chercher de l'eau. Vous avez près de vous Euthyme, homme de Dieu ; en suivant ses leçons, vous arriverez au salut<sup>1</sup>. »

Eudocie suivit ce conseil. Euthyme n'aurait jamais consenti à quitter sa solitude pour entrer dans une ville. Eudocie construisit une tour à 30 stades de sa laure<sup>2</sup>, où elle venait s'entretenir avec lui.

Sur les instances de l'anachorète, elle souscrivit au Concile de Chalcédoine, rentra en communion avec l'évêque Juvénal et se montra « aussi ardente à fomenter l'union qu'elle l'avait été à exciter la discorde ».

Réconciliée avec la cour de Constantinople, elle usa de son crédit pour le bien de l'Église et des pauvres. Elle bâtit plusieurs églises de second ordre, des monastères, le palais épiscopal, des asiles pour les vicillards et pour les indigents. Elle releva les murs de la cité sainte disant agréablement que David avait prophétisé d'elle en ces termes : « Que par ton bon plaisir (Eudocie) soient relevés les murs de Jérusalem !<sup>3</sup> »

Mais sa grande œuvre, celle que l'histoire a rendue inséparable de sa mémoire, le sceau de sa réconciliation avec l'Église catholique, le symbole de l'union reconquise, ce fut la basilique de saint Étienne. Avant d'en parler, je ne résiste pas au désir de citer les derniers traits de la vie de la fondatrice d'après l'hagiographe contemporain : « Dans une construction (monastère avec église), qu'elle avait dédiée à Pierre,

1. Vie de saint Euthyme, l. c.

2. On voit encore les ruines de cette tour en un lieu nommé aujourd'hui *el-Muntar* : c'est un sommet élevé dans le désert de Juda, qui domine la mer Morte. D'après une tradition juive, c'est de là qu'on précipitait le bouc émissaire. Le couvent de Saint-Euthyme a laissé des traces plus considérables au *Kan-el-Ahmar*.

3. Δι' ἐμὲ εἶπε Δαβὶδ ὁ προφήτης; ὅτι· καὶ ἐν τῇ εὐδοκίᾳ σου οἰκοδομηθήτω τὰ τεύχη Ἱερουσαλήμ. Le jeu de mots ne peut se faire qu'en grec.

prince des apôtres, située en face de la laure d'Euthyme à au moins 20 stades, elle avait fait creuser une vaste citerne <sup>1</sup>.

Etant venue la voir, elle aperçut la laure d'Euthyme et les cellules des frères séparées les unes des autres, et méditant sur ce qui est écrit : « Qu'elles sont belles les maisons de Jacob et les tentes d'Israël ! » (Num. xxiv, 5), elle se sentit vivement émue et envoya Gabriel, demandant qu'il lui fût permis de s'approcher et de profiter des paroles et des leçons d'Euthyme ; en même temps elle songeait à assigner des revenus à la laure pour assurer l'existence des frères. Mais le solitaire lui dit tout d'abord : « La mort est aux portes, ma fille, pourquoi s'occuper et se troubler de tant de choses ? Ne songez plus qu'à sortir de cette vie. Ne pensez pas à nous donner de l'argent et des revenus, mais souvenez-vous de nous devant notre commun maître : voilà ce que nous demandons. »

« Elle l'écoutait, partagée entre l'admiration et la tristesse, étonnée qu'il eût d'avance connaissance de son dessein, peignée qu'il lui refusât de l'accomplir. Puis elle rentra dans la cité sainte, fit venir l'évêque Anastase et, après lui avoir exposé ce qu'elle tenait d'Euthyme, elle réalisa d'une autre manière ce qu'elle s'était proposé. Tout d'abord, le 15 janvier, elle fit la dédicace du temple d'Étienne, premier martyr du Christ, qui n'était encore pas achevé. Elle lui attribua un revenu considérable et en confia le soin à Gabriel. Elle ne négligea pas les autres églises qu'elle avait bâties, prenant soin de les visiter, d'en faire la dédicace et de leur donner des revenus suffisants. Quatre mois après la dédicace, elle-même quitta cette vie pour s'en aller vers le Seigneur (mai 460) <sup>2</sup>. »

1. Nous croyons reconnaître l'emplacement de cette citerne à *Arkob-es-sofa*, à environ 20 stades de *Kan-el-Ahmar*, parfaitement visible dans cet endroit.

2. Cyrille, vie de saint Euthyme.

Tant de vertus avaient expié un moment d'erreur. Cyrille, le biographe d'Euthyme, n'hésite pas à donner à Eudocie le nom de Bienheureuse. Au moment de mourir, elle protesta de son innocence dans l'affaire de Paulin. Baptisée dans l'église de Saint-Étienne à Constantinople, elle fut ensevelie dans la basilique qu'elle avait élevée à Jérusalem au même saint. Son nom demeure uni pour toujours à celui du premier diacre et martyr.

Grande sur le trône, plus grande dans l'infortune, elle se souvint qu'Étienne avait été donné aux veuves pour être leur consolation et leur soutien. Elle paya la dette contractée par les humbles femmes de Jérusalem. Sainte Hélène avait mis le sceau à la paix de l'Église en édifiant la basilique du Saint-Sépulchre ; Eudocie laissait derrière elle un monument au premier des diacres comme gage de l'union qu'elle se repentait d'avoir troublée. « Dix ans plus tard, sa petite-fille, appelée comme elle Eudocie, vint s'agenouiller près du tombeau de sa grand'mère, et finir aussi ses jours à Jérusalem. Emmenée à Carthage par les Vandales avec sa mère et sa sœur, elle fut mariée au fils de Genséric, barbare aux mœurs farouches et arien déterminé. Elle vit partir sa mère et sa sœur que l'on renvoyait sans elle à Constantinople ; et enfin, après seize ans, révoltée des cruautés de son mari sur les catholiques, elle parvint à s'enfuir, grâce au dévouement d'un serviteur, et alla comme son aïeule demander asile à Jérusalem. Elle y fut accueillie par l'évêque Martyrius, et embrassa dans la basilique de saint Étienne le tombeau de la grande Eudocie ; mais, épuisée par ses longs malheurs et les fatigues du voyage, elle mourut au bout de peu de jours, recommandant à l'évêque le serviteur fidèle qu'il l'avait aidée et suivie dans sa fuite. — L'évêque lui éleva un tombeau auprès de celui de l'ancienne Eudocie, et, jusqu'à l'arrivée des Perses, les deux princesses dormirent

l'une en face de l'autre dans leurs mausolées, emblèmes toutes deux des vicissitudes humaines et de l'amertume des grandeurs<sup>1</sup>. »

1. A. Couret, la Palestine sous les empereurs grecs, p. 131.

---

## LES DESTINÉES DU SANCTUAIRE DE ST ÉTIENNE <sup>1</sup>

*Quomodo obscuratum est aurum, mutatus  
color optimus, dispersi sunt lapides sanctuarii  
in capite omnium platearum?*

(LAM., IV, 1.)

Comment l'or s'est-il obscurci, comment  
sa brillante couleur s'est-elle changée ?

Comment les pierres du sanctuaire ont-  
elles été dispersées dans toutes les places ?

La basilique d'Eudocie n'était pas une sorte de sanctuaire votif, élevé où il plut à l'impératrice, sans aucun rapport avec le lieu de la lapidation ou avec les dépouilles mortelles de saint Étienne.

Bien différentes étaient les préoccupations de l'Église primitive. Un concile de Carthage avait déclaré que les églises en l'honneur des saints peuvent être élevées seulement dans les lieux où reposent leurs reliques et dans ceux où ils ont vécu, où ils ont souffert, et encore dont ils ont été les possesseurs (conc. Carth. IV, an. 398, can. 14<sup>2</sup>). Cette discipline était très probablement générale. Elle était même beaucoup plus gênante en Occident, où l'on n'admettait pas les translations de corps saints, ni le partage de leurs reliques, avec la

1. Il y aurait lieu de décrire ici l'église d'Eudocie, mais aucun historien contemporain ne nous a transmis de détails sur son style : nous devons donc renvoyer ce point après l'examen des fouilles.

2. L'authenticité de ces canons est disputée, mais ils sont certainement les témoins de l'ancienne discipline.



même facilité qu'en Orient. Lorsque Constantin fonda sa nouvelle capitale, il usa de son autorité pour se procurer les corps des saints auxquels il voulait consacrer des églises. Nous avons vu Pulchérie élever une basilique à saint Étienne pour y déposer la main droite du saint. Il est donc certain d'avance que la basilique d'Eudocie a été élevée sur le lieu du martyre de saint Étienne ou qu'elle a contenu son corps.

Mais l'idée qui se présenta naturellement et qu'on réalisa fut de remplir les deux conditions à la fois. Depuis sainte Hélène, on avait coutume, en Palestine, d'ériger des monuments splendides dans tous les lieux qui rappelaient les grands souvenirs du Nouveau et de l'Ancien Testament. N'était-il pas opportun d'élever une basilique à saint Étienne au lieu de sa lapidation?

De plus, les reliques du saint transférées dans l'église de Sion, avec tant de miracles, attendaient encore un temple digne d'elles. Une partie de ces saintes reliques avait été distraite en faveur de pieuses demandes, mais il est impossible de supposer que l'église de Jérusalem, si désireuse de s'enrichir de ce corps sacré au détriment de Caphargamala, se soit dépouillée de tout son trésor.

On croyait savoir où avait été lapidé saint Étienne. La tradition qui n'avait pas hésité pour désigner l'emplacement du Calvaire et du Saint-Sépulchre, malgré des transformations intentionnelles, a pu conserver le souvenir de ce lieu d'autant plus facilement qu'il avait un caractère officiel. C'était le lieu des supplices pour les Juifs. Nous avons dit que, malgré leur emportement, les ennemis d'Étienne durent se piquer d'observer les traditions légales, quand elles n'étaient pas incompatibles avec leur zèle furieux.

D'ailleurs, nous n'en sommes pas réduits aux conjectures ou à des témoignages tardifs. La basilique n'était ni consa-

créée, ni même achevée, on était sous l'épiscopat de Juvénal qui devança Eudocie dans la tombe d'environ deux ans (438) et déjà un contemporain, un évêque, Basile de Séleucie, disait à ses fidèles en quel lieu la basilique était construite : « Les restes du bienheureux sont déposés, selon la volonté d'Étienne lui-même, devant les murs de Jérusalem, au lieu où, lapidé et souffrant une mort célébrée dans le monde entier par d'illustres louanges, il avait ceint la brillante couronne du martyr, Juvénal qui orne aujourd'hui le trône glorieux et fameux de Jacques, lui bâtissant une église digne de sa mémoire, de ses travaux et de ses admirables combats<sup>1</sup> ».

Nous ne connaissons pas les cérémonies qui accompagnèrent la translation des reliques, nous savons seulement<sup>2</sup> qu'on laissa dans l'église du cénacle la pierre sur laquelle saint Étienne avait été lapidé, sans qu'on nous dise si elle avait été conservée là dès les premiers temps de l'Église, ou apportée plus tard.

Eudocie bâtit, auprès de la basilique, un monastère considérable. Elle mit à sa tête Gabrielos, élevé dans la solitude par Euthyme<sup>3</sup>, sur un ordre exprès du ciel. Gabriel était Cappadocien. Son amour pour la vie anachorétique lui rendait pesant le gouvernement d'un grand monastère comme celui de saint Étienne. « Après avoir été higoumène pendant vingt-quatre ans, il se construisit un petit monastère dans la vallée du temple auguste de l'Ascension, à l'Orient, où, à l'imitation d'Euthyme, il se retirait après l'octave des saintes Théophanies pour y demeurer jusqu'à la fête des Palmes. Il était ami de l'étude pour laquelle il avait d'heureuses dispositions. Il parlait grec, latin et syriaque. Il mourut la 80<sup>e</sup> année

1. Migne, P. G., t. LV, p. 469

2. Theodosius, *de Terra sancta*, éd. Tobler.

3. Vie de saint Euth., n<sup>o</sup> 57.

de son âge dans le monastère; son sépulchre y est honoré de grands miracles<sup>1</sup>. »

Le premier supérieur du couvent de saint Étienne est donc un saint.

Ces jours tranquilles ne devaient pas se succéder longtemps. L'empereur Anastase reprit les guerres religieuses en faveur des monophysites mitigés. Il fit enlever de son siège le patriarche Hélias qu'on exila à Aïla, et tout fut préparé pour obtenir la soumission complète des moines aux ordres impériaux. Le couvent, l'atrium, l'église de Saint-Étienne eurent alors leur jour de gloire dans la défense de l'orthodoxie.

Je laisse la parole à M. Couret, qui écrivait avant les découvertes récentes : il a su comprendre toute la portée de ce grand événement et le dépeindre en couleurs si vives qu'on croit y assister<sup>2</sup>.

« Un diacre nommé Jean, disciple de saint Sabas et frère de l'évêque d'Ascalon, ébloui par le titre de patriarche, offre de condamner le concile et de recevoir les lettres de Sévère : il est élu à la place d'Hélias. Sabas l'apprend, vient avec les autres abbés se jeter aux pieds de son ancien disciple, l'entraîne par ses prières et son éloquence, et l'évêque, rétractant ses promesses, refuse à son tour d'obéir. Cet échec fait destituer le gouverneur, et son successeur s'engage, par une convention bien digne du Bas-Empire, à payer au fisc trois cents pièces d'or s'il n'obtient de l'évêque une soumission complète. Dès son arrivée, il jette l'évêque en prison, bien sûr que, vaincu par les souffrances et l'isolement, le prisonnier

1. Vie de saint Euthyme, n° 103. On peut se demander s'il s'agit de l'orient par rapport à la ville ou par rapport à l'église de l'Ascension; cependant le texte grec indique plutôt le premier sens, il s'agit de la vallée orientale qui est aussi la vallée de l'Ascension.

2. A. Couret, *op. cit.*, p. 161.

ne tardera pas à fléchir. Mais le Consulaire de Césarée pénètre secrètement dans la prison et engage l'évêque à résister avec courage. « Feignez cependant, lui dit-il, de céder au gouverneur; faites-lui savoir que vous êtes prêt à obéir, mais que si vous le faites à l'heure même, votre consentement paraîtra arraché par la violence; qu'il vous rende donc à la liberté, à la condition qu'au prochain dimanche vous condamnerez le concile en pleine église. »

L'évêque suit le conseil, sort de prison et envoie prévenir saint Sabas.

Sabas fait appel aux moines et les convoque dans sa laure, ils accourent de tous côtés, Théodose amène ses quatre cents religieux; Siméon arrive avec le couvent de saint Euthyme; Longin, avec celui de Théoctiste; Euthale, avec les monastères de l'évêque Hélias; Alexandre, avec celui du patriarche Martyre; la laure de Pharan, celle de Suca, conduite par saint Cyriaque; les monastères de Bethléem, de Scythopolis, d'Entenanth et de Jéricho, de Saprass, de Gerasime et de Chusiba; l'abbé Mammass et ses moines; les anachorètes du Jourdain; les onze laures ou monastères fondés par saint Sabas, se réunissent, au nombre de plus de dix mille, dans la gorge du Cédron. Sabas se met à leur tête, part au milieu de la nuit et arrive avant le lever du jour à la basilique de Saint-Etienne, hors des portes de Jérusalem. C'est là que devait se tenir l'assemblée, parce que l'immense vaisseau bâti par Eudocie<sup>1</sup>

1. Nous devons faire ici une restriction touchant la grandeur supposée par M. Couret. Le texte de Cyrille (*Vie de saint Sabas*) dit : *la maison, οίκος*; les fouilles ont prouvé que ce mot devait être pris, non point exclusivement du vaisseau de l'église, mais de tout l'ensemble des bâtiments et même des cours. C'est dans ce sens seulement que la *maison* de Saint-Etienne pouvait être plus vaste que le Saint-Sépulchre.

Voici le texte de Cyrille sur le lieu de la réunion : *ὡς δὲ τινες ἀριθμησαντες τὸ πλῆθος ἀπήγγειλαν ὅτι ἐγένετο ἄθροισμα δέκα χιλιάδας μοναχῶν. Καὶ ἐπειδὴ*



pouvait seul contenir, dans ses proportions gigantesques, la foule des moines et du peuple. Les couvents de Jérusalem sortent de la ville et viennent secrètement les rejoindre ; une partie se détache pour aller au devant d'un neveu de l'empereur, Hypatius, qui, vaincu et fait prisonnier par le rebelle Vitalien, venait à Jérusalem rendre grâce de sa délivrance ; et, quelques heures après, tous étaient réunis dans la vaste basilique. Au fond de l'abside, les abbés et les chefs des monastères, devant la galerie qui séparait la nef de l'abside, Hypatius, le neveu de l'empereur, entouré du gouverneur de la Palestine, du Consulaire de Césarée, Zacharie, et de leurs officiers ; et enfin, dans les cinq nefs<sup>1</sup>, le peuple et les dix milliers de moines qui débordaient de toutes parts et réclamaient à grands cris l'apparition de l'évêque et la condamnation de Sévère.

Les circonstances, du reste, étaient solennelles ; tout l'Orient avait fléchi sous la volonté tyrannique de l'Empereur et accepté la condamnation du concile et l'élection de Sévère : les trois grands sièges métropolitains de Constantinople, d'Antioche et d'Alexandrie étaient occupés par les chefs de l'hérésie ; les métropolitains inférieurs d'Apamée, d'Hiéropole, de Césarée, de Sasimes, de Séleucie, de Laodicée, d'Halicarnasse et de Béryte leur étaient dévoués, et, à part quelques

πᾶσα ἡ ἐκκλησία τὸν τοσοῦτον οὐκ ἐγώρει λαόν, ἔδοξε συνελθεῖν πάντας κατὰ τὴν κυριακὴν εἰς τὸν οἶκον τοῦ ἁγίου πρωτομάρτυρος Στεφάνου, ἱκανόν ὄντα εἰς ὑποδοχὴν πλήθους· ἅμα δὲ καὶ ὑπαντήσαι βουλόμενοι Ὑπατίῳ τῷ ἀνεψιῷ τοῦ βασιλέως τότε ἐκ τοῦ Βιταλιανοῦ ἀπολυθέντι αἰχμαλωσίας καὶ τῆς Ἱεροσόλυμα εὐχῆς ἐνεκεν ἐλθόντι. *Vie de saint Sabas*, édition Cotelier, p. 312. Cyrille indique nettement qu'aucune église ne pouvant contenir cette foule, on eut recours au local de Saint-Étienne. En même temps, on se portait au devant d'Hypatius qui, venant de Césarée, devait faire son entrée par la porte du nord.

1. Les fouilles ont montré qu'il n'y en avait que trois, avec une annexe au nord.



évêques dispersés çà et là, tous les orthodoxes étaient ou soumis ou en fuite.

Cependant un noyau de résistance commençait à se former, les évêques d'Isaurie et de la deuxième Syrie, après avoir d'abord reconnu Sévère, venaient de se séparer de lui ; Cosme d'Epiphanie et Sévérion d'Aréthuse lui avaient même signifié sa déposition ; les évêques de Tripoli, d'Acre, d'Antarade et de Tyr, et quelques évêques de Palestine demeuraient fermes dans l'orthodoxie, enfin Vitalien, chef des Barbares confédérés, s'était déclaré, en Thrace, le protecteur des orthodoxes et, battu plusieurs fois par Cyrille, général d'Anastase, venait de surprendre et de tuer son adversaire. Mais ces résistances disséminées manquaient d'un centre et d'un lien ; parmi ces évêques, aucun n'avait assez d'influence par lui-même, ou par l'autorité de son siège, pour rallier les orthodoxes et réveiller ceux que la crainte avait fait fléchir. Si le patriarche de Jérusalem se déclarait hautement contre l'hérésie, la résistance avait un chef, une capitale, et l'action des patriarches de Constantinople, d'Antioche et d'Alexandrie se trouvait balancée par une influence rivale. Jérusalem était, à la vérité, le moindre des quatre grands patriareats d'Orient, mais il était en réalité le plus illustre et le plus considérable : ses moindres vicissitudes, transmises de tous côtés par les pèlerins, retentissaient dans tout l'empire et même jusqu'au fond de l'Occident.

Aussi l'attente était vive dans l'église de Saint-Etienne : les trépignements et les cris de la foule faisaient frémir l'immense basilique ; l'évêque se montre enfin ; il s'avance, du fond de l'abside, vers le jubé ; il monte les degrés avec saint Théodose et saint Sabas, et tous les trois apparaissent au milieu de la galerie, d'où leurs regards plongeaient sur la foule exaltée. A leur vue, mille cris s'élèvent ; l'évêque fait

un geste : un silence frémissant règne dans toute la basilique et, au milieu de l'attente générale, les trois dignitaires laissent tomber sur le peuple ces paroles solennelles : Anathème à Nestorius, à Eutychès, à Sévère, à Sotéric de Cappadoce ; anathème à qui ne se soumet pas au concile de Chalcédoine. Une immense acclamation leur répond, l'évêque et ses acolytes descendent du jubé et se retirent au fond de l'abside ; mais l'abbé Théodose remonte aussitôt : « Si quelqu'un, s'écrie-t-il, ne reçoit pas les quatre conciles comme les quatre évangiles, qu'il soit anathème. » Le gouverneur, stupéfait, se voit entouré de la foule menaçante des moines, il se glisse épouvanté, dans le monastère de Saint-Étienne, attendant à la basilique et s'enfuit jusqu'à Césarée ; Hypatius, le neveu de l'empereur, assailli par les moines, jure qu'il est un partisan fidèle des conciles et distribue aux monastères les plus larges aumônes.

L'Orient tout entier apprit bientôt que Jérusalem et son patriarche se déclaraient pour les orthodoxes, et cette rébellion produisit un tel effet que le patriarche d'Alexandrie défendit aux Egyptiens d'aller à Jérusalem pour la fête de l'Exaltation de la Croix. »

Après ce jour glorieux, nous ne savons plus rien de la basilique d'Eudocie. Les moines qui desservaient le sanctuaire jouirent, comme toute la Palestine, de la paix et de la prospérité du long règne de Justinien. Une fois encore, des constructions superbes firent de Jérusalem la ville la plus somptueuse de l'Orient après Constantinople. Les discordes religieuses y jetèrent moins de trouble qu'ailleurs. Mais, au sein de cette opulence, sans cesse accrue par les pèlerinages, Jérusalem perdit ce caractère triste et solennel qui convient si bien à la ville de la Croix. Elle devint ce qu'elle ne peut pas être, une ville de plaisir. Vinrent les Perses : leur conquête fut marquée d'un caractère spécial d'atrocités et de vengeances.

« Une scène affreuse suit leur entrée : la ville entière est mise à sac ; les moines, les religieuses, les habitants, poursuivis de tous côtés, sont égorgés au fond de leurs cellules et jusque dans les églises ; les trois cents monastères, hospices ou oratoires, disséminés dans Jérusalem et sur la montagne des oliviers, sont incendiés ; les églises du mont Sion, les plus anciennes de Jérusalem, la basilique de Sainte-Marie, bâtie par Justinien, celle de l'Ascension, élevée par sainte Hélène, les couvents fondés par les deux Mélanie, par Bessa, par Tatienne, par l'évêque Hélias sont renversés, les tombeaux des deux Eudocie, dans la basilique de Saint-Etienne hors des portes, sont détruits, et l'immense église s'écroule sur la tombe violée de ses bienfaitrices<sup>1</sup>. »

Aucun texte ne mentionne ce désastre particulier de la basilique d'Eudocie, mais il est impossible qu'elle ait échappé à la destruction générale.

Il s'écoula si peu de temps entre le passage de l'armée de Chosroès et la conquête par les Arabes, que nous n'avons aucun témoignage de l'état des lieux dans l'époque intermédiaire. On sait cependant que leur domination, plus stable, n'eut pas d'abord le caractère de destruction féroce qui avait signalé l'invasion des Perses : c'est une raison de plus de mettre la ruine de notre église sur le compte des généraux de Chosroès. Quoi qu'il en soit, après 650, la basilique d'Eudocie n'est plus mentionnée par personne, sinon comme une ruine. A l'arrivée des croisés, elle est remplacée par un oratoire.

Mais ce qu'il importe de constater, avant cette interruption des témoignages, c'est qu'avant l'invasion des Perses, tout le monde à Jérusalem connaissait la basilique d'Eudocie et

1. A. Couret, *op. cit.*, p. 242.

savait qu'elle était bâtie au lieu du martyre de saint Etienne, pour conserver ses reliques. Au témoignage de Basile de Séleucie, cité plus haut, il faut ajouter les suivants.

Evagre, dans son *Histoire de l'Eglise* : « Eudocie éleva un très grand sanctuaire, remarquable par ses proportions et sa beauté, à Étienne, le premier des diacres et des martyrs : il est distant de Jérusalem de moins d'un stade : elle y fut déposée lorsqu'elle passa à la vie immortelle<sup>1</sup>. »

Le terme de sanctuaire traduit ici le grec *temenos*. Cette expression, empruntée au paganisme, désigne l'enceinte sacrée qui entourait le temple. Elle comprend donc, non seulement la basilique, mais ses atriums et ses cours. Lorsqu'on arrivait à la porte qui donnait entrée à tout cela, on touchait au *temenos*.

Le pèlerin Théodosius, dans sa description de la Terre sainte, en 530 ap. J.-C., mentionne la basilique : « Saint Étienne a été lapidé hors de la porte de Galilée. Là se trouve son église, fondée par Eudocie, femme de l'empereur Théodose<sup>2</sup>. »

Le pèlerin Antonin insiste sur ce fait que la basilique contenait le corps de saint Étienne (570 ap. J.-C.).

« L'impératrice Eudocie ajouta des murs à la ville et construisit la basilique et le tombeau de saint Étienne : elle-même a son tombeau près du tombeau de saint Étienne, et, entre les tombeaux, il y a six pas<sup>3</sup>. Saint Étienne lui-même repose hors de la ville, à un jet de flèche, sur la route qui regarde l'Occident<sup>4</sup>. »

1. Liv. 1, chap. 22, Migne, P. G., t. 86, p. 2483.

2. *Itinera et descriptiones Terræ sanctæ*. Ed. 2, Tobler, Genève, 1877, p. 60.

3. D'autres manuscrits ont vingt et vingt-six pas.

4. Tobler, pp. 103, 105 et 127. La porte du nord regardait le couchant, car c'était là qu'aboutissait la route romaine venant de Joppé par Dios-



Une tradition si bien établie ne pouvait disparaître, un sanctuaire si précieux ne pouvait être complètement négligé. Aussitôt que leurs modestes ressources le leur permirent, les chrétiens de Jérusalem eurent à cœur de conserver au moins le souvenir du martyr. Une chapelle fut élevée sur les ruines de la basilique. Je crois en voir la mention dès le ix<sup>e</sup> siècle, dans une sorte d'inventaire des établissements chrétiens de Jérusalem et des environs, le *commemoratorium de casis Dei* (vers 808 ap. J.-C.).

« A saint Étienne, au lieu de sa sépulture, se trouvent deux clercs et quinze lépreux<sup>1</sup>. »

Il est du moins certain qu'une petite église ou oratoire se trouvait au nord au moment du siège de Jérusalem par les croisés : nous avons sur ce point les témoignages d'Albert d'Aix, de Raymond d'Aguilers, de Guillaume de Tyr, de Robert le Moine, des *Gesta Francorum*, de Robert de Nogent. Tous ces chroniqueurs placent le camp du comte de Flandre et de Robert de Normandie au nord près de l'église de Saint-Étienne, au lieu où il a été lapidé. Souvent, pendant le siège, on abandonnait les armes pour recourir à la prière : avant l'assaut, une procession solennelle se déroula le long des murs : elle fit une station à l'église de Saint-Étienne<sup>2</sup>.

C'est aussi de là que partit le signal de la victoire. On comprit que la ville ne pouvait être prise que du côté du nord : pendant la nuit qui précéda la dernière attaque, les autres chefs croisés transportèrent toutes leurs machines vers le

polis et remontant par Bethoron et Gabaon. Elle est bien connue par l'itinéraire de sainte Paule, et on peut la suivre encore presque sans interruption.

1. Tobler, p. 302.

2. Tudebœuf XIV, 4 (*Recueil des historiens des croisades*, t. III.)



propre lieu de l'oratoire de saint Étienne<sup>1</sup>, et c'est près de là, en effet, que la brèche fut ouverte.

Le modeste oratoire ne pouvait empêcher de regretter l'ancienne basilique : Sœvulf (1102-1103) gémissait encore sur les ruines anciennes : « La lapidation de saint Étienne eut lieu hors des murs, à deux ou trois portées d'arbalète : il y avait là, du côté du nord, une magnifique église, elle a été complètement détruite par les païens. »

Il semble pourtant qu'on ne tenta pas de restaurer l'ancienne basilique, mais si l'oratoire était peu considérable, il représentait un sanctuaire si illustre qu'il est souvent mentionné dans les récits des pèlerins, dans les chartes et dans les plans du temps.

Ces derniers sont particulièrement intéressants : en matière de topographie, une carte vaut un volume.

On en a publié plusieurs antérieurs à la prise de Jérusalem par Saladin (1187). La ville est dessinée en rond, et divisée en quatre quartiers par quatre rues transversales. La voie qui va du centre au nord est la rue de Saint-Etienne, la porte du nord porte le même nom : près des murs, au dehors, on voit représentée l'église de Saint-Étienne. Sur l'un de ces plans<sup>2</sup>, en dehors de la porte, on a dessiné des personnages dont l'un tient une énorme pierre pour frapper : au dessous d'eux, un homme à genoux et couronné d'une auréole, est en prière. N'est-ce pas saint Étienne implorant le pardon pour ses bourreaux ? Son auguste sanctuaire était donc de nouveau l'objet de la vénération des fidèles. Hélas ! eux-mêmes furent obligés de le détruire, dans les jours d'angoisse qui précédèrent la prise de la cité sainte. C'est du moins ce que nous apprend une description en partie composée avant 1187,

1. Albert d'Aix, Migne, P. L. CLXVI, c. 389.

2. Vers 1170, il se trouve aujourd'hui à La Haye.



PLAN DE JÉRUSALEM

D'APRÈS L'ORIGINAL QUI SE TROUVE A LA HAYE

EXÉCUTÉ VERS 1170 APRÈS J.-C.

(*Palæstina Verein.* Tome XV)



en partie remaniée par Ernoul, dans son *Etat de la cité de Jérusalem* (vers 1231).

« Or vous dirai des autres deus portes, dont l'une est endroit l'autre. Celle deviers aquilon a à non *Porte Sainte-Estevene*. Par celle porte entroient li pelerin en le cité...

« Dehors celle porte, ains c'on i entre, à main destre, avoit un *Moustier de Monsigneur Saint-Estevenes*. Là dist on que saint Estevenes fut lapidés. Devant cel moustier, à main seniestre, avoit une grant maison c'on apeloit l'*Asnerie*. Là soloient gesir li asne et li sommier de l'Ospital; pour çou avoit à non l'*Asnerie*. Cel *moustier de saint Estevene* abatirent li crestien de Iherusalem devant chou que il fuscent assegié, pour che que li moustiers estoit près des murs. L'*Asnerie* ne fu pas abatue; ains ot puis grant mestier as pèlerins qui par treuage venoient en Iherusalem, quand elle estoit as Sarra-sins, c'on nes laissoit mie herbegier dedens le cité! »

Ainsi l'église avait disparu, il ne restait, pour conserver la tradition, que la porte de la ville, et l'ânerie située en face du moustier détruit! Cette ânerie, que nous devons nous représenter comme une sorte d'auberge, recevait les pèlerins admis, non sans difficulté, à visiter les lieux saints. Ils y pouvaient gémir à leur aise sur la désolation du sanctuaire, car on les y retenait longtemps. Villebrand (vers 1211) exprimait sa douleur en termes touchants : « Approchant de Jérusalem, on nous força d'entrer dans une certaine cour près des murs de la cité. C'est là que fut martyrisé saint Étienne, en l'honneur duquel nos fidèles fondèrent une église et un archevêché comme on le voit encore. C'est là qu'on pousse maintenant les ânes du Soudan. Comment donc l'or s'est-il obscurci, cette belle couleur s'est-elle changée, pour qu'une

1. Itinéraires à Jérusalem, Genève, Fick, 1882.

église, un lieu consacré aux reliques soit devenu un lieu d'ordures<sup>1</sup>? »

Malgré ces avanies, les pèlerins continuèrent à visiter le lieu de la lapidation durant tout le cours du XIII<sup>e</sup> siècle.

Peu à peu l'oubli se fit, la tradition se déplaça, elle se transporta tout entière dans la vallée de Gethsémani et on finit par croire que la basilique d'Eudocie avait été construite sur les rampes abruptes du Cédron. Insensiblement les décombres s'accumulèrent et dissimulèrent jusqu'aux derniers débris de l'église byzantine et de l'oratoire des croisés jusqu'au jour fixé par la Providence pour la restauration du plus auguste des sanctuaires consacrés au premier martyr.

1. Peregrinatores, éd. Laurent. Lipsiæ.

---



TROISIÈME PARTIE

---

LA RESTAURATION DU SANCTUAIRE



## LE RACHAT DU SANCTUAIRE

*Et Nehemias in memoria multi temporis  
qui erexit nobis muros eversos, et stare  
fecit portas et seras, qui erexit domos  
nostras.*

(EccI. XLIX, 15.)

La mémoire de Néhémie durera longtemps, c'est lui qui a relevé les murs abattus et dressé les portes et leurs battants, qui a relevé nos demeures.

L'homme que la Providence destinait à faire rentrer le sanctuaire de saint Étienne en des mains catholiques fut le père Matthieu Lecomte, des Frères prêcheurs.

Ce livre est destiné surtout à nos amis et à nos bienfaiteurs. Nous pensons leur être agréable en donnant quelques détails sur une fondation à laquelle ils ont tant coopéré ; le père Matthieu n'était une force que parce qu'il pouvait compter sur les généreux dévouements que son zèle avait suscités.

C'était une grande et forte nature livrée à la grâce dès sa jeunesse. Entré dans l'ordre de saint Dominique, à peine fut-il prêtre qu'on le consacra à la prédication des missions et des carêmes. Il se donnait tout entier : toute son âme passait dans sa parole, et les âmes venaient à lui par un véritable attrait surnaturel. Quand il les voyait bien disposées, il s'emparait d'elles hardiment pour les donner à Dieu.

Cette carrière apostolique semblait devoir absorber toute l'activité du Père Matthieu, lorsque les expulsions de 1880

vinrent jeter le trouble dans toutes les œuvres commencées par les ordres religieux. La Providence sut y pourvoir : après la persécution dirigée contre saint Étienne, la prédication des apôtres se répandit au loin : l'exil ne fit qu'accroître l'apostolat dominicain des provinces françaises. La province de France poussa de vigoureux rejetons au Canada et aux États-Unis, la province de Toulouse fonda une mission florissante au Brésil, et le Père Matthieu, de la province d'Occitanie, restaura en Palestine l'ordre des Frères prêcheurs.

Il faisait partie de ce grand pèlerinage de pénitence dirigé par les Pères de l'Assomption qui, en 1882, amena mille pèlerins en Terre-Sainte. Ce fut ce qui décida sa seconde vocation.

Frappé du mouvement qui entraîne vers Jérusalem les nations, les religions et leurs différentes communautés, il adressait, dès le 18 juin de cette année, un mémoire au R<sup>me</sup> Père général, « en vue d'une fondation de notre ordre à Jérusalem. » Il le terminait ainsi : « Pourquoi notre saint ordre ne profiterait-il pas des circonstances actuelles pour reprendre sa place en Terre-Sainte ?

Il y fut, dès les tout premiers jours, à la peine et à l'honneur, pourquoi ne pas s'y retrouver aujourd'hui ?

Il y fonda de nombreux couvents : Jérusalem, Bethléem, Nazareth, Acon, Tripoli, Damas, etc... Pourquoi ne pas tenter de ressusciter au moins le premier d'entre eux ?

Le corps du bienheureux Jourdain de Saxe repose encore à Acon (Saint-Jean d'Acre) et son sacrifice héroïque est toujours présent devant Dieu. Pourquoi de ce tombeau une lumière nouvelle ne jaillirait-elle pas, comme autrefois, pour conduire nos pas ? Et n'est-il pas temps, après six siècles, que nous allions lui rendre sur place les honneurs qu'il mérite ? N'est-il pas temps que notre charité aille se retremper dans ces eaux où périt, victime de son amour pour son peuple, le dernier

patriarche de Jérusalem, notre Nicolas de Hanaple? Il s'agit de Sion, où nos premiers Pères avaient choisi d'habiter, de nos ruines, vieilles de six siècles tout à l'heure et qui espèrent se relever; il s'agit, sur nos autels réédifiés, d'offrir derechef au Seigneur le sacrifice qu'il préfère... *benigne fac in bonâ voluntate Sion, ut ædificentur muri Jerusalem...* »

Le R<sup>me</sup> père Larroca encouragea le père Matthieu, bénit son œuvre, mais ne lui dissimula pas les difficultés. Elles paraissaient insurmontables au plus vaillant courage. Il m'est bien doux de le dire ici : le père Matthieu avec son activité, son éloquence, son ascendant, n'aurait pu réussir sans une aide fraternelle. L'acquisition de saint Étienne fut l'œuvre de la charité.

L'évènement archéologique de l'année 1882, à Jérusalem, avait été la découverte d'une petite église, située au nord de la ville, le long de la route de Naplouse. L'heureux propriétaire était un cordonnier, grec schismatique. Plusieurs personnes des plus éclairées voyaient là l'emplacement de la lapidation de saint Étienne. Le Père Matthieu, quoiqu'on lui eût proposé divers terrains, éprouva dès le premier jour un attrait singulier pour celui-là. L'affaire était difficile. Le Père rentré en France ne pouvait agir. Mais il y avait à Jérusalem un homme habitué à l'Orient qui, seul peut-être, était en état de tout conduire, le Père Marie-Alphonse Ratisbonne, le converti miraculeux de Marie. Passionnément dévoué à la Terre-Sainte, patrie terrestre de ses ancêtres, il ne songeait pas un instant à en fermer les portes à de nouveaux venus. Aussitôt qu'il connut le Père Matthieu, il l'aima et se fit son auxiliaire. Gagné d'avance à son œuvre, il tempérât l'ardeur française qui pouvait tout gêner. « J'ai retardé ma réponse, écrivait-il, pour être à même de vous renseigner plus pertinemment sur les points essentiels concernant les ruines de saint Étienne. Ces sortes de



perquisitions exigent une sage lenteur. Me présenter moi-même au propriétaire, lui demander à brûle-pourpoint : *unde — ubi — quantó* eût été l'affaire d'un quart d'heure, mais pareille précipitation eût compromis gravement vos intérêts. En Orient, à Jérusalem surtout, et lorsqu'il s'agit de *sanctuaires!*... la ligne droite est absolument impraticable. Il m'a donc fallu tout d'abord réfléchir et peser, avant de trouver l'individu remplissant les conditions voulues pour accomplir une telle mission et qui ne spéculerait pas trop à son profit personnel. C'était une première phase des négociations ; un préliminaire indispensable...

Enfin je crois avoir trouvé notre homme : c'est un Européen et un photographe. Il se promène du côté des ruines, en simple artiste ; dans quelques jours, il demandera la permission de photographier ; je vous adresserai immédiatement, si possible, les premiers résultats de ce travail si intéressant pour vous. Déjà, dans ce pli, vous trouverez les données principales d'une exploration à vol d'oiseau. Il y faut mettre une extrême circonspection, car il y a là toujours Grecs et autres qui surveillent avec des yeux d'argousins et *filent les suspects* comme les sergents de police<sup>1</sup> ».

Malgré toute sa prudence, le Père Marie Ratisbonne ne pouvait étouffer le bruit énorme qui se faisait autour du nouveau sanctuaire. Il fut presque découragé. « Nous perdrons notre temps, écrivait-il le 12 novembre, si nous voulions poursuivre l'affaire saint Étienne (si saint Étienne il y a, car ce ne sont encore que des suppositions), Grecs et Latins surenchérisseront à qui mieux mieux, le prix atteindra des hauteurs inaccessibles à nous autres, du commun des Confesseurs... Le patriarche grec nouvellement élu voudra peut-être enlever le morceau, comme don de bienvenue. »

1. Lettre du 22 août.

Le Père Matthieu poussa un cri de douleur, et dans une lettre où il ne s'adressait qu'à son ami, il expose les grands motifs qui le forçaient d'avancer coûte que coûte. On dirait qu'il veut convaincre un immense auditoire.

« Sèvres, ce 1<sup>er</sup> décembre.

« Ce que vous me marquez au sujet de saint Étienne m'afflige extrêmement. Il n'y a pas, sans doute, certitude absolue que ce terrain soit celui de la lapidation : mais la probabilité en faveur de cette opinion n'est-elle pas considérable ? Et si au jour où les Grecs auront acquis, cette probabilité se change en certitude, quel regret n'aurons-nous pas d'avoir laissé tomber entre leurs mains le propre lieu de la confession du premier martyr de la foi catholique ?

De plus, saint Étienne est le premier témoin de la divinité de N. S. J.-C., et la résurrection de son culte au lieu même de son témoignage serait d'une opportunité très actuelle. Voici la franc-maçonnerie qui prétend perpétuer en Orient la négation de la divinité de Jésus-Christ, n'est-ce pas le moment de nous appuyer, pour la combattre victorieusement, sur saint Étienne ? Voici le Judaïsme qui revient en Terre-Sainte, avec le dessein manifeste de s'en emparer et de s'y préparer aux grandes luttes contre Jésus-Christ. N'est-il pas de bonne politique de relever en face de lui le culte de son premier adversaire ; et si, une première fois, Étienne a obtenu la conversion de Paul, n'y a-t-il pas à espérer que sa prière aura encore une efficacité semblable, le jour où les chrétiens recommenceront à l'honorer ?

Faut-il ajouter que la France ne saurait rester indifférente au culte de saint Étienne ? Dix ou douze de ses *cathédrales* actuelles sont dédiées au premier martyr, et les évêques de ces

divers diocèses aideraient sans nul doute à la restauration de son culte à Jérusalem.

L'ordre de saint Dominique a été appelé par un pape *ordo fidei et veritatis*, il lui siérait d'avoir à Jérusalem le sanctuaire du premier témoin de la foi et de placer sous son patronage ses œuvres. »

Le Père Ratisbonne était convaincu d'avance, mais il se trouvait impuissant.

Heureusement la France était représentée à Jérusalem par un homme d'un mérite exceptionnel. Très intelligent en affaires, d'une loyauté parfaite, catholique pratiquant, M. Langlais, consul de France, sut montrer ce que peut un agent français en Orient quand il sait s'inspirer des traditions catholiques de notre pays. Le Père Ratisbonne demanda la permission de s'ouvrir à lui. Dès lors les négociations se poursuivirent avec un succès inespéré. Saint Étienne lui-même entra en lice, car c'est le 26 décembre 1882 que fut porté le coup décisif. Le 27 décembre, M. Langlais écrivait au Père Ratisbonne : « L'affaire Saint-Étienne marche. Elle a même fait aujourd'hui un grand pas. Le propriétaire a signé par devant son Consul une promesse de vente et a touché 2.000 francs à titre d'arrhes (je les ai avancés). J'aurai besoin pour demain, à la première heure, de 18.000 francs. Vous seriez bien aimable de dire à votre banquier de me les procurer dans la matinée, afin que nous puissions enlever les choses à la baïonnette, comme vous le désirez. »

Du 28 décembre, à 2 heures :

« N'ayant point à notre disposition les 24.000 francs nécessaires pour achever de payer le prix principal, soit 40.000 fr., nous allons essayer de nous retourner autrement sous le feu

de l'ennemi, car le combat étant engagé ne doit pas être perdu et ne le sera pas. »

Du même jour : « Vous connaissez sans doute le résultat de la bataille : Saint-Étienne a passé aux Français. » M. Langlais ajoutait avec une simplicité admirable : « Pour le solde, j'ai donné ma signature à dix jours. »

Voilà comment un Français se retourne sous le feu de l'ennemi !

M. Langlais s'empressa d'annoncer au Père Matthieu la bonne nouvelle. « Il était temps d'agir. Les Abyssins, les Grecs, les Russes, les Bulgares manœuvraient pour acquérir ce terrain. L'affaire est conclue et bien conclue, en ce sens que j'ai là, dans mon tiroir, les titres de propriété au nom de M. de Piellat, avec une déclaration de *command* au nom du Père Ratisbonne. Il suffira d'un acte semblable en votre nom pour faire passer les ruines ès mains de leur légitime propriétaire. M. de Piellat nous a prêté son concours avec une bonne grâce d'autant plus aimable qu'il ignore absolument pour qui il a agi.

Cette « cascade » de propriétaires était nécessaire pour dépister les gens<sup>1</sup>. »

La victoire était chèrement achetée. On avait acquis un demi-hectare pour 45.500 francs. Et pourtant le seul à plaindre fut l'infortuné cordonnier, excommunié et voué à l'anathème par ses coreligionnaires. Pour ce prix, le Père Matthieu aurait pu acquérir un terrain vaste et fertile : il aima mieux quelques pieds de terre et des ruines. Qu'il soit béni d'avoir préféré à l'avantage temporel de son ordre la gloire du premier martyr dont il rendait le sanctuaire à l'Église !

Tout n'était pas fini cependant, et il fallut entamer de nou-

1. Lettre du 3 juin 1883.



velles négociations et faire des frais beaucoup plus considérables pour acquérir la véritable basilique d'Eudocie. Nous n'en dirons rien pour ne pas prolonger outre mesure ce récit, mais puisque nous quittons ici M. Langlais, disons que, frappé par la mort, il a voulu reposer dans ce Saint-Étienne qu'il avait donné non moins à l'Église qu'à la France, et où sa mémoire est en bénédiction.

Le Père Ratisbonne restait. Un trait assez pittoresque nous révèle sa sollicitude pour les intérêts de la nouvelle fondation. Il écrivait : « J'avais mis à Saint-Étienne un bon nègre, mais à qui se fier ? J'ai été obligé de le congédier. Il a été d'une violence effroyable à l'égard du premier nègre de l'Ecce homo. Affaire de jalousie, à propos des *élections* ! oui, à propos des *élections*. Les nègres de Jérusalem avaient à élire parmi eux un chef. Deux partis se sont formés : le parti Saint-Étienne et le parti Ecce homo. *Inde iræ*. J'ai placé immédiatement un autre surveillant à Saint-Étienne. Il est brave et convenable sans avoir les jolies manières (!) de son prédécesseur<sup>1</sup>. »

Pendant que le Père Ratisbonne et M. le comte de Piellat s'occupaient de la nouvelle acquisition dominicaine en Palestine, le Père Matthieu travaillait à poser le fondement spirituel. Là, non plus, les difficultés ne manquaient pas. Tout le recours était en Dieu. « La prière seule obtiendra de Notre Seigneur qu'il avance les choses à Jérusalem et en France. » Et le Père ajoutait avec son humilité de bonne humeur : « C'est maintenant que je ressens tout de bon l'inconvénient majeur de n'être pas un saint ! » (Lettre du 17 juillet 1883). Avec une délicatesse parfaite, il ne voulait pas s'établir à Jérusalem sans l'agrément des communautés qui y étaient déjà fixées. On aurait pu craindre qu'il ne gênât leur ministère en poursuivant

1. 4 août 1883.



le même but. Le Très Révérend Père Roger, supérieur des missionnaires d'Alger, s'empessa de le rassurer et s'employa même à lui chercher un terrain. Le père Matthieu tenait surtout à obtenir l'assentiment de l'ordre de Saint-François, à cause de ses titres supérieurs fondés sur un dévouement séculaire et tant de sang versé. On s'empessa de lui répondre : « Jamais l'enfant de saint Dominique ne sera de trop auprès des fils de saint François<sup>1</sup>. »

Monseigneur Bracco, patriarche de Jérusalem, donna son consentement sans difficulté et ne cessa jusqu'à sa mort d'avoir pour ses nouveaux enfants une affection toute paternelle.

Ce concours, cet empressement, cette charité ne sont-ils pas l'œuvre du Saint-Esprit auquel Étienne avait rendu témoignage, et n'est-ce pas un gage des dispositions qu'il inspirera aux âmes pour achever son œuvre? Cependant le père Matthieu souhaitait surtout d'obtenir la bénédiction du vicaire de Jésus-Christ. Plusieurs évêques avaient envoyé au Saint-Père des lettres très favorables. Mgr Mermillod écrivait : « Nous avons chaudement recommandé l'affaire. » (Lettre du 1<sup>er</sup> mars 1883.)

Le Père Matthieu put donc être admis à l'audience de Léon XIII. Encore tout frémissant de bonheur, il écrivit en hâte, au sortir de l'audience, une note qui en contenait le récit; il avait le pressentiment que les paroles du pape seraient la loi de la fondation commencée.

« Aujourd'hui, 27 janvier 1883, aux premières vêpres de la fête de la Translation des reliques de saint Thomas, j'ai eu le bonheur d'être reçu en audience particulière par le Saint-Père Léon XIII.

Je ne devais avoir de lui, ce qui eût été déjà infiniment au

1. Lettre du 8 novembre 1882.

dessus de mes mérites, qu'une bénédiction en passant et comme à la dérobée, car l'audience proprement dite était pour des personnages très considérables et tout ce que la bienveillance de Mgr Boccali avait pu en ma faveur était de me placer à leur suite. Mais Sa Sainteté à voulu m'être miséricordieuse à l'excès, afin que je goûtassee plus suavement combien c'est Notre Seigneur qui vit et agit en elle.

Donc, introduit dans l'appartement au fond duquel est assis le pape Léon XIII, j'ai fait les trois génuflexions d'usage. Je commençais à peine la première que, avec l'accent de la plus paternelle bonté, Léon XIII m'appelant par mon nom, me disait : « Père Lecomte, approchez. » J'approchai, en effet, jusqu'à ce que je sois tout près de Sa Sainteté, je pus baiser son anneau qu'il avançait vers moi, comme pour m'inviter à y poser mes lèvres, et il me dit : « Plusieurs évêques de France dont j'ai lu les lettres se sont empressés de rendre très bon témoignage de vous et vous représentent comme pouvant faire une œuvre à Jérusalem. Est-ce que vraiment vous vous sentez le courage de l'entreprendre pour la gloire de Notre Seigneur Jésus-Christ et pour le bien des âmes ?

— Très Saint-Père, avec l'aide de Notre Seigneur et soutenu par votre bénédiction, j'espère m'y dévouer entièrement.

— Eh bien ! voyons, Père Lecomte, expliquez-moi un peu ce que vous désirez faire.

— Très Saint-Père, je désire établir un couvent de Dominicains français pour leur sanctification d'abord, puis pour le bien spirituel des prêtres français qui viendront en pèlerinage : nous leur offrirons une maison où ils trouveront, avec une hospitalité dévouée, le moyen facile de faire quelques jours de retraite.

— Oui, dit le Saint-Père, ce sera une chose bien utile pour eux, et ils pourront aussi demeurer plus longtemps s'ils le veulent.

Sa Sainteté me demanda ensuite en quel lieu serait établi le couvent, et je répondis que le terrain était déjà acheté, c'est selon les plus anciennes traditions celui de la lapidation de saint Étienne. — Est-il grand? — A peu près d'un hectare. — Sera-ce suffisant pour que vous ayez un jardin? car il en faut un, dans lequel vous aurez à créer des ombrages, sans quoi vous seriez brûlé par le soleil. Où est-il situé? — Hors de la ville. — A quelle distance? — Environ à 300 pas. — Faut-il beaucoup fatiguer pour y arriver? — Non, car cela eût éloigné de nous les prêtres désireux de faire une retraite. — Qui a acheté ce terrain? — M. le Consul de France et le vénéré Père Ratisbonne ont bien voulu être mes intermédiaires. — Et cela vous a coûté cher? — Très Saint-Père, tant de mille francs, mais il s'en faut que j'aie tout payé. — Ah! mais il se trouvera des âmes de foi pour cette rédemption du sanctuaire de saint Étienne. On m'a dit que les Grecs et les Russes en avaient bien envie? — Oui, Très Saint-Père et aussi des catholiques. — Enfin il est à vous, et le contrat est en bonne forme.

Le Saint-Père continua ses interrogations avec la même bonté, montrant que son patronage était acquis à l'œuvre. Cependant, par égard pour la hiérarchie : « Très bien, dit-il, mais avez-vous le consentement du patriarche? — Non, Très Saint-Père, mais Son Éminence le Cardinal Siméoni a dû lui écrire pour savoir s'il voyait quelque difficulté à la chose, et j'ose espérer qu'il n'en fera pas, car nous ne lui serons pas à charge, nous multiplierons le nombre de ses ouvriers, et ce que nous pourrons faire de bien tournera au profit du catholicisme. — Sans doute, et puis quand le couvent sera établi, il y aura bien de votre ordre des hommes de science, des lecteurs qui auront plaisir à se retirer à Jérusalem pour y vivre, et aussi pour y mourir en vue du Calvaire et ils pourront être très utiles par l'enseignement de la solide théologie. Le patriarche me disait

qu'il tenait beaucoup au développement de son séminaire, soit matériel, soit selon la science. Ces bons Pères pourront lui venir en aide et votre œuvre lui sera utile..... Allez-vous attendre ici la réponse du patriarche? — Très Saint-Père, si Votre Sainteté l'agrée, je vais retourner en France afin d'y recueillir les aumônes nécessaires au payement intégral du terrain, aux fouilles qu'il faudra pratiquer et aussi à un commencement de construction. — Vous allez rentrer en France dans un mauvais moment. Pauvre France! Elle subit une crise bien terrible. Mais saint Étienne vous aidera et vous fera trouver des ressources.

Très Saint Père, que Votre Sainteté me permette de lui renouveler une demande que je lui ai déjà adressée dans ma supplique, c'est qu'elle veuille bien consacrer par son approbation mon désir de dédier notre œuvre à Jérusalem, et spécialement la future église qui s'y construira, au Sacré Cœur de Jésus en même temps qu'à saint Étienne. — Bien volontiers! oui consacrez votre œuvre et l'église au Sacré Cœur de Jésus! Le Sacré Cœur ne peut être mieux que là, car, lorsque saint Étienne voyait les cieux ouverts, et Jésus debout à la droite de son Père, Jésus se montrait à lui avec ses plaies, celles de ses pieds et de ses mains, celle de son cœur.

C'est de ces plaies, de celle du cœur surtout, que rayonnait sur le martyr la force pour souffrir et l'amour pour pardonner à ses bourreaux ».

J'étais toujours à genoux. « Et maintenant, me dit Léon XIII, vous voulez que je vous bénisse? » Et après que le Père eût nommé tous ceux qui lui étaient chers. « Eh oui! je veux vous accorder tout ce que vous demandez :

« Je vous bénis donc, vous d'abord, vous et ceux qui travailleront avec vous, afin que votre œuvre prospère à la gloire de Notre Sauveur et au bien des âmes, oui, au bien des âmes.



« Je bénis aussi très spécialement votre mère, et aussi votre sœur, son époux et toute sa famille.

« Je bénis encore tous ceux qui vous sont chers et que vous avez dans l'intention.

« Je bénis tous ceux qui, par prières et par aumônes, en France et ailleurs, vous viendront en aide pour cette œuvre de saint Étienne. »

Pendant que ces grâces descendaient lentement, comme une rosée, sur moi, et sur tous ceux que je tenais en esprit sous la main du pontife, je me tenais prosterné, baisant en silence le bord de sa robe, et priant Dieu dans mon cœur de me guérir par ce contact de toutes mes infirmités spirituelles.

Comme je me relevais, il me tendit sa mule à baiser, puis son anneau de pasteur universel. Je ne pus que murmurer un merci, car l'émotion m'étouffait et, avec les génuflexions d'usage, je regagnai la porte. Arrivé là, je levai encore une fois les yeux sur le vicaire de Jésus-Christ : il venait de quitter son trône pour donner un signal, et il me sembla qu'il avait encore un regard pour moi.

En retraversant les antichambres, je croisai de grands personnages, des cardinaux qui, eux aussi, venaient sans doute pour avoir l'audience, mais le regard de mon âme ne voyait toujours que Léon XIII, *neminem nisi solum Jesum*.

Maintenant je puis quitter Rome, *Nunc dimittis, Domine, servum tuum in pace, quia viderunt oculi mei salutare tuum, quod parasti ante faciem omnium populorum, Lumen ad revelationem gentium et gloriam plebis tuæ Israel.*

*Lumen in Cælo! »*

C'était bien en effet la lumière. Le Père Matthieu n'ignorait pas le rôle et la vocation de son ordre dans l'enseignement de la théologie : mais que faire dans ce sens à Jérusalem ? Sa correspondance prouve qu'il a songé à une école biblique.



Mais comment l'entreprendre? Où seraient les élèves? Où prendre les professeurs? Il parle d'un hospice pour les pèlerins. Le Saint-Père n'y contredit pas, mais il fixe nettement un autre but, il voit venir à Jérusalem des lecteurs de l'ordre de Saint-Dominique. Qui pouvait prévoir alors la réunion à Jérusalem de toute une pieuse jeunesse cléricale ou religieuse adonnée à la théologie? Et cependant voici ce qui s'est passé. Le père Matthieu Lecomte ne put créer son hospice dans les proportions suffisantes pour recevoir les prêtres pèlerins. Les Pères de l'Assomption qui les amenaient en Terre-Sainte se voyaient dans la nécessité de pourvoir à leur logement. Ils ont bâti un immense hospice et l'œuvre dominicaine, tout en restant fidèle aux désirs du fondateur touchant les retraites sacerdotales, est devenue surtout ce que Léon XIII avait annoncé qu'elle serait, un couvent consacré aux études théologiques et bibliques. Nous dirons comment cette pensée du pape a été comprise et comment on essaye de la réaliser sous la protection du premier martyr.

Le Père Matthieu Lecomte ne vit pas la fondation de l'école biblique. Jérusalem est la cité de la Croix, les œuvres s'y fondent par la mort. Le Père Ratisbonne mourut le premier, souriant à Marie, avant d'avoir vu bâtir le magnifique établissement de Saint-Pierre. Le Père Matthieu prononça deux fois son oraison funèbre avec l'éloquence émue d'un ami frappé au cœur, mais il ne lui survécut que deux ans.

Déjà affaibli par un rude ministère apostolique, il fut rapidement usé par la tâche qu'il avait entreprise. Il lui fallait alterner entre la France, où il ne pouvait prêcher qu'en hiver, et la Palestine où il venait poursuivre ses fouilles pendant les ardeurs de l'été. Plus d'une fois le courageux athlète sentit ses bras tomber et ses genoux défaillir, mais le succès de ses découvertes le soutenait. Il ne s'était donc pas trompé en

acquérant le lieu de la Lapidation ! Déjà les mosaïques de la grande église étaient découvertes : on tenait enfin la basilique d'Eudocie, son mur du Rosaire s'élevait sur une longueur considérable, les fidèles pouvaient s'y unir à Marie, et de là suivre Jésus sur le chemin de la Croix...

Ces joies lui furent données et il offrit sa vie pour obtenir le reste. Consumé par la fièvre, il mourut doucement, soigné jusqu'au dernier soupir par les sœurs de Saint-Joseph, le 19 juin 1887, la 56<sup>e</sup> année de son âge et la 34<sup>e</sup> de sa profession religieuse. Il attend la résurrection bienheureuse près du tombeau du premier martyr.

---





Henry - André

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

MOSAÏQUE DE LA BASILIQUE D'EUDOCIE  
(Située au n° 1 du plan, p. 131.)





## RÉSULTAT DES FOUILLES

*Figuram domus et fabricæ ejus  
exitus et introitus et omnem descrip-  
tionem ejus, et universa præcepta  
ejus, cunctumque ordinem ejus, et  
omnes leges ejus ostende eis, et scri-  
bes in oculis eorum : ut custodiant  
omnes descriptiones ejus, et præcepta  
illius, et faciant ea.*

(Ezechiel, XLIII, 11.)

Ecris et mets sous leurs yeux l'image du Temple (en ruines) et des entrées et des sorties, et tout le plan et les dimensions, tout l'ordre et toutes les distributions : afin qu'ils gardent cette description et ces dimensions pour construire d'après elles.

Je ne me propose pas d'écrire le récit complet des fouilles. Rien de plus émouvant pour les chercheurs que cette série de tâtonnements qui aboutit à une découverte ; rien de plus fastidieux pour le lecteur qui n'est pas attiré par l'espérance d'une trouvaille. J'en indiquerai cependant la marche générale.

Le P. Matthieu avait pour point de départ les fouilles commencées : il était en possession d'un petit oratoire long de 21 mètres dans œuvre, sur 7<sup>m</sup> 40 de large.

Il ne restait guère que le pavé ; néanmoins il y en avait assez pour qu'on reconnût la main des croisés : ce n'était pas l'Eglise bâtie par Eudocie.

Etait-ce du moins une restauration de l'ancienne basilique ?

Pas davantage, car les proportions exigües ne répondaient pas à ce que disaient les documents de la magnificence du sanctuaire impérial.

Cependant le lieu était trop clairement désigné par la tradition pour qu'il fût permis de se décourager.

« On commence donc en 1883<sup>1</sup>, dans la direction de l'Ouest à l'Est, c'est-à-dire à l'extrémité de la petite église.

Dès le début, les fouilles amenèrent plusieurs découvertes intéressantes. D'abord celle d'un vaste corridor voûté de 18<sup>m</sup> 50 de long, appuyé sur le roc taillé qui forme le mur; dans la paroi Est, s'ouvrent deux alcôves, surmontées d'une arcade qui se rapproche de l'ogive. Puis, un peu à gauche, on découvrit un seuil de porte resté à sa place, un caveau contenant quatre tombeaux taillés dans le roc en forme d'auge, enfin quelques fragments d'un pavage en mosaïques admirablement conservées. M. Victor Guérin, de savante et regrettée mémoire, qui se trouvait en ce moment à Jérusalem, reconnaît dans ces mosaïques, ainsi qu'il le dit dans un rapport adressé à M. le Ministre de l'instruction publique, un caractère évidemment chrétien, et il émet dès ce moment l'opinion que l'on se trouve sur l'emplacement de la basilique.

Après l'été de 1883, les fouilles sont forcément interrompues. Le supérieur des Dominicains retourne en France pour recueillir de nouvelles aumônes destinées à l'agencement d'un couvent provisoire et à l'achat de parcelles de terrain absolument nécessaires.

Mais, en 1885, elles sont reprises, cette fois du côté sud. On voit apparaître de nouveaux fragments de mosaïques, semblables aux premières par le dessin et la couleur. Celles-ci

1. Note laissée par le regretté Père Dubourg, successeur du P. Matthieu, après les Pères Jean Maumus et Paul Meunier.

couvrent une plus grande étendue de terrain et sont mieux conservées. Leur richesse et leur caractère indiquent qu'elles avaient dû servir, non à l'ornementation d'une maison particulière, voire même d'une salle de bains, comme des esprits inventifs l'avaient imaginé, mais d'une église. Sur ce point, aucune objection n'était plus possible. Ceux qui refusaient de croire encore à l'existence de la basilique d'Eudocie étaient bien obligés de convenir que l'on se trouvait en présence des ruines d'une église.

C'est en 1887 que le plein jour se fait. Cette fois les fouilles sont pratiquées au Nord. Les mosaïques que l'on découvre de nouveau, et sur une plus vaste étendue, sont semblables aux précédentes. Puis on voit apparaître une colonne monolithe de 80 centimètres de diamètre, d'autres fragments d'égale dimension ; puis une colonne de marbre blanc plus petite ; sur la droite, un soubassement de marbre rouge accompagné d'un degré qui détermine la place occupée par le chœur de la basilique et qui devait être surmonté d'un cancel en marbre blanc ; cette balustrade servait à séparer le chœur de la nef latérale. Tout près de cet endroit, le rocher qui forme le fond de la basilique présente une arête vive : on creuse et l'on découvre une vaste excavation remplie de décombres. Après de longues semaines elle est vidée. C'est une crypte entièrement taillée dans le roc ; elle forme un rectangle à peu près régulier de onze mètres environ de longueur sur huit de largeur et une profondeur de cinq mètres. Le ciment qui en couvre les parois indique qu'elle a servi de citerne ; mais sa situation à l'intersection du transept et au sommet de la nef principale, l'absence de communication avec l'extérieur, un reste d'escalier, et, dans un angle, une ouverture en forme de cheminée, destinée sans aucun doute à l'aération, démontrent que primitivement ce n'était pas une citerne, mais une crypte funéraire. Il ne reste

pas, à vrai dire, d'autres indices de cette destination première, mais tout porte à croire que cette crypte a été remaniée dans les temps qui ont suivi, qu'on a brisé les cloisons qui séparaient les chambres sépulcrales et isolaient les tombeaux, et qu'on l'a convertie en citerne après avoir recouvert les parois d'une épaisse couche de ciment. Et cette supposition est d'autant plus naturelle que ce fait se renouvelle encore de nos jours dans la campagne de Jérusalem. Un propriétaire qui possède à proximité de sa maison un tombeau antique n'hésite pas à briser tout l'intérieur pour s'en faire un réservoir.

Mais quels tombeaux renfermait cette crypte ? Sa place dans la basilique, en face de l'autel et tout proche du sanctuaire, indique que ce devait être la confession du saint martyr, et que là ses restes précieux avaient été déposés.

Cette crypte déblayée, suivons les fouilles qui se continuent toujours vers l'Est. Au bout de peu de temps, on découvre une dalle de marbre blanc longue de 1 mètre et 40 centimètres sur 65 centimètres de largeur, sillonnée par plusieurs petites rigoles qui communiquent les unes avec les autres jusqu'à une dernière plus large et qui aboutit à un pavé de marbre. Qu'était-ce que cette pierre ? Faisait-elle partie de la basilique ? Un usage des premiers siècles nous aide à trouver la réponse. Comme on ne célébrait la messe sur l'autel principal qu'à certains jours déterminés, chaque fois l'autel était lavé et l'eau s'écoulait au dessous pour se perdre dans la terre. Les découvertes postérieures n'ont fait que nous confirmer dans cette supposition, car cette pierre est bien à sa place, juste au milieu du sanctuaire et orientée avec la plus grande exactitude.

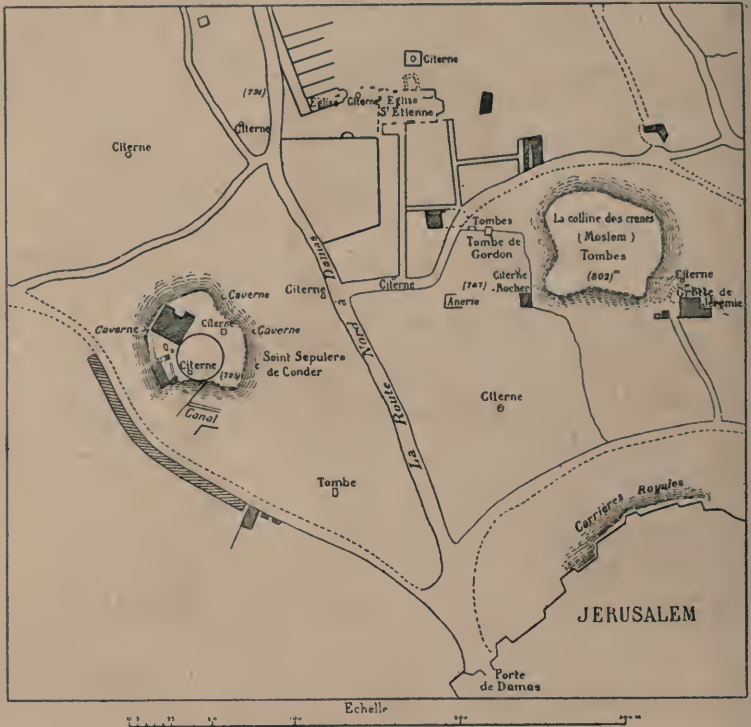
Quelques jours plus tard, en effet, on atteignait l'extrémité de la basilique. Elle se termine à l'intérieur par une abside semi-circulaire dont il ne reste qu'une portée, et, à l'extérieur,



par un mur de forme polygonale. Les trois côtés de ce mur, ainsi que celui qui termine les deux nefs latérales, sont faciles à reconnaître; et c'est merveille, car la basilique a été non seulement détruite, mais livrée au pillage pendant plusieurs siècles. Tout ce qu'il a été possible d'enlever a disparu. Mais tandis qu'on arrachait les pierres des murs l'une après l'autre, l'enduit épais et solide qui les recouvrait au dehors, soutenu par l'amoncellement de terre qui s'était formé autour, a résisté jusqu'à une hauteur de deux mètres, et a conservé très nettement l'empreinte des pierres sur lesquelles il était appliqué. C'est peu de chose, mais cela du moins nous donne une idée exacte des dimensions et de la forme de la basilique. L'abside une fois dégagée, tout s'explique : les deux côtés, recouverts en partie de mosaïques qui s'ajustent avec la rectitude du cordeau, sont bien les deux nefs latérales, un peu moins longues que l'abside. Celle de gauche se termine par un fragment de rocher taillé qui commençait le mur dans cet endroit. Il est forcément resté en place, ainsi qu'un soubassement de colonne taillé aussi dans le roc et qui est entouré d'un revêtement de marbre blanc retenu par des crampons de cuivre. Cette plaque de marbre, dont un angle est écorné, a été heureusement négligée dans les pillages successifs ».

La découverte était à peu près achevée. Il ne nous reste plus qu'à exposer les résultats. Nous avons à décrire successivement l'hypogée adossé à la colline de Jérémie, la chapelle et les tombeaux situés au sud de la basilique et reliés à elle par des tombeaux sans intérêt, aujourd'hui recouverts, enfin l'ensemble formé par la petite église découverte la première, l'atrium et la basilique elle-même. Pour comprendre leur situation respective on n'a qu'à jeter les yeux sur le plan d'ensemble ci-après.





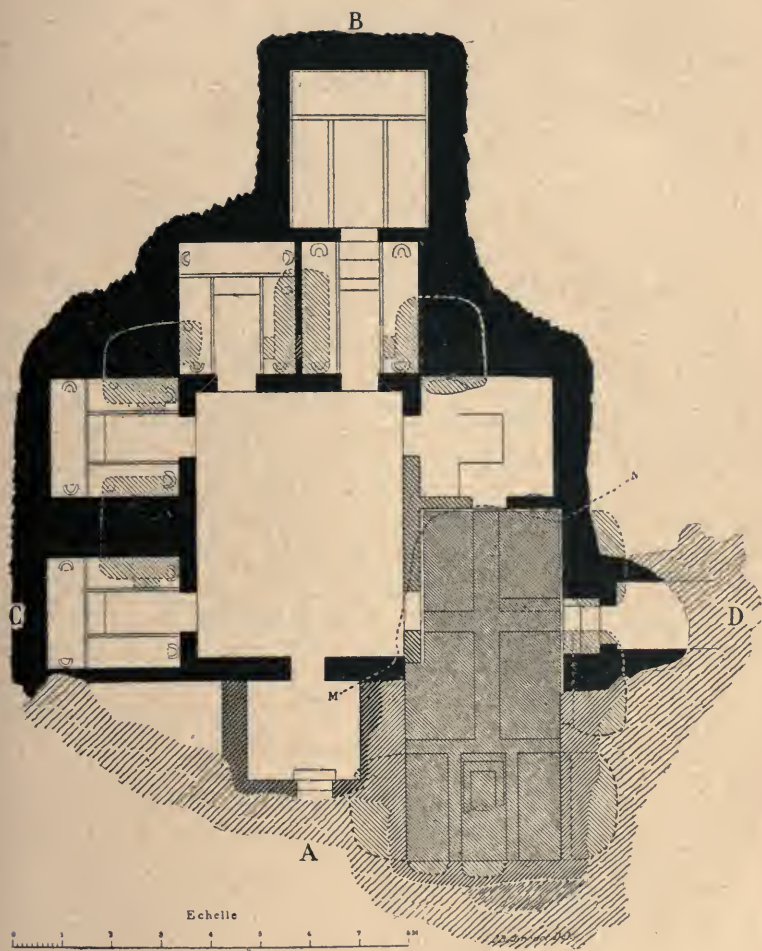
SITUATION DU SANCTUAIRE DE SAINT-ÉTIENNE  
PAR RAPPORT A JÉRUSALEM  
(D'après la *Revue anglaise de Palestine*)

L'hypogée est au point marqué *tombes*, tombe de Gordon. Cette tombe de Gordon est un sépulchre qui fait suite à l'hypogée et qu'un certain nombre d'Anglais et d'Américains regardent, depuis le général Gordon, comme le tombeau du Christ.

### A. Hypogée.

Nous ne saurions mieux faire que de reproduire ici la description qu'en a donnée M. le B<sup>on</sup> Ludovic de Vaux, dans un mémoire extrait de la *Revue archéologique*<sup>1</sup> :

1. Paris, Leroux, éd., 1888.



PLAN DE L'HYPOGÉE

M N. Ligne courbe suivant laquelle le rocher est détruit; la partie au dessous de cette ligne est en contre-bas du sol de la grande chambre.

« L'hypogée fut découvert le 6 ou le 7 mai 1885, en creusant les fondations du mur d'enceinte du domaine; situé au sud-est, il s'étend dans la direction de la colline voisine qui sert de cimetière aux musulmans.

La distance en ligne droite de l'hypogée à la grotte de Jérémie est de 100 mètres environ; de la grotte de Jérémie à la porte de Damas, il y a 180 mètres ou à peu près: la distance *maxima* de l'hypogée à la porte de Damas est donc de 280 mètres. Nous sommes loin des trois stades assignées par Josèphe comme s'étendant entre les murs de Jérusalem et le tombeau d'Hélène, et l'hypothèse si séduisante d'avoir enfin retrouvé la dernière demeure de la reine d'Adiabène nous semble devoir être encore une fois écartée, quelque regret que nous en puissions avoir.

Jadis on devait entrer de plain-pied dans ce vaste séjour de la mort: nulle part on n'a trouvé trace d'escalier.

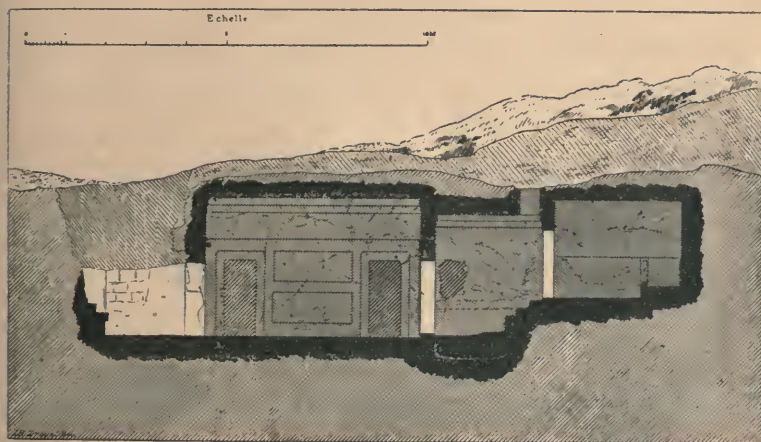
Les Pères ont recouvert de voûtes le grand espace qu'occupait la cour d'entrée: c'est la chapelle dite des morts et des agonisants, entièrement moderne, s'appuyant contre l'hypogée pris dans sa plus grande largeur, et à laquelle mène un long escalier de 27 marches (œuvre des Pères) ayant environ 1<sup>m</sup> 60 de largeur.

Une seule et unique porte donnait accès dans l'intérieur du monument: elle est petite, rectangulaire, unie et sans aucun ornement.

À gauche de la porte d'entrée, une chambre (chapelle des mourants) renfermait six tombes creusées à 1 mètre de profondeur dans le rocher. Le n° 6 était divisé en deux compartiments et sur le n° 2 se lisait une inscription grecque dont nous parlons plus loin. (page )

Après avoir franchi l'entrée, on se trouve dans une salle ou petit atrium (2<sup>m</sup> × 2<sup>m</sup> 50) précédant un second atrium qui

ne mesure pas moins de 4<sup>m</sup> 25 sur 5<sup>m</sup> 40, et qui a près de 3<sup>m</sup> 50 de hauteur. La paroi ouest de cette salle, toute taillée dans le rocher, s'était jadis brisée sous l'action du temps et des tremblements de terre, et on l'avait reconstruite en pierres sèches. C'est ce même mur qui, cédant à son tour, livra subitement passage aux terrassiers en train de creuser les fondations en cet endroit.



HYPOGÉE. — Coupe sur A B.

Le P. Matthieu Lecomte l'a fait rétablir en bon appareil en respectant son alignement primitif et en y figurant les deux portes qui s'y trouvaient autrefois<sup>1</sup>.

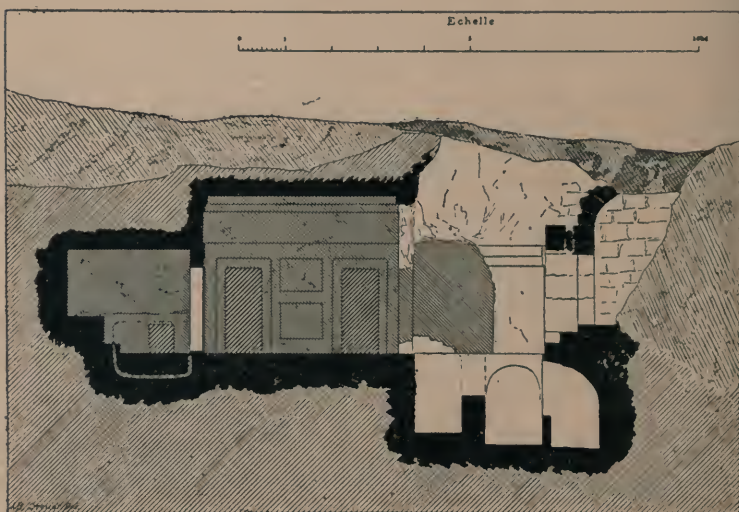
Dans le grand *atrium*, et à 0, 50 de profondeur au dessous du sol, on a mis au jour une sorte de coffret en cuivre, tout corrodé par le temps et les cendres qui l'entouraient. Sa longueur ne dépasse pas 0, 50 et c'est peut-être un sarcophage d'enfant.

1. Autour de cette salle on peut voir des traces de bandeaux sans aucun ornement et faisant légèrement saillie.



Sur ses côtés finement travaillés, on peut reconnaître des couronnes dans des guirlandes de feuillage artistement enlaccées et deux figures paraissant tenir une urne. — Le style de ce curieux coffret semble gréco-romain ou peut-être gréco-judaïque.

A droite et à gauche, et en face de l'entrée, s'ouvrent, dans les parois du grand atrium, des portes qui donnent accès dans des chambres funéraires.



HYPOGÉE. — Coupe sur C D.

Ces chambres sont à peu près identiques : hautes de 2 mètres environ, elles se composent chacune d'un couloir au milieu, ayant 0<sup>m</sup>, 80 de large sur 2<sup>m</sup> 50 environ de profondeur. A droite et à gauche, à hauteur de 1 mètre, une couchette funéraire; en face, en travers, une troisième couchette à deux places où les morts devaient être placés *tête bêche*, sauf dans la chambre n° 4 qui communique par une porte



avec la chambre n° 5. Les couchettes ont toutes, le long de l'allée centrale, un rebord de 2 à 3 centimètres : la tête du défunt reposait sur une sorte de nimbe ménagé dans le roc. Le centre des couchettes est creusé suivant un plan incliné qui vient aboutir à un conduit, et ce conduit débouche en dessous dans une sorte de puisard qui sert pour les trois couchettes d'une même chambre : une petite ouverture permet d'arriver jusqu'à ce puisard qui est généralement creusé sous la couchette de droite en entrant.

Il est possible que ces puisards aient servi d'ossuaires et qu'on y entassât les corps une fois desséchés pour les remplacer par d'autres sur les lits mortuaires. On expliquerait ainsi le nombre considérable d'ossements retrouvés dans ces excavations.

Enfin, tout à fait au nord de l'hypogée, s'ouvre une chambre funéraire (n° 5) à laquelle on accède par deux marches très hautes. Elle contenait trois cuves mortuaires entaillées dans le rocher même et dont les couvercles ont disparu.

On peut voir sur les parois de la chambre des traces de bandeau ; mais les cuves elles-mêmes n'ont pas le moindre ornement. Leur dimension est d'environ 2<sup>m</sup> 40 de longueur sur 1 mètre de largeur : celle du fond est un peu plus grande.

Sans aucun doute, ces tombes ont été violées et pillées jadis. Dans la chapelle des Morts il y avait plusieurs sépultures en contre-bas de 1<sup>m</sup> 60 environ par rapport au niveau de l'hypogée. Là se trouvait une quantité incroyable d'ossements recouvrant une dizaine d'auges mortuaires creusées dans le roc. Sur un sarcophage brisé en pierre dure et lourde on a relevé une grande croix (ayant 0<sup>m</sup> 30 × 0<sup>m</sup> 30) indiquant évidemment un tombeau chrétien. Le P. Matthieu Lecomte a fait couvrir cet ensemble de sépultures d'une voûte soutenant

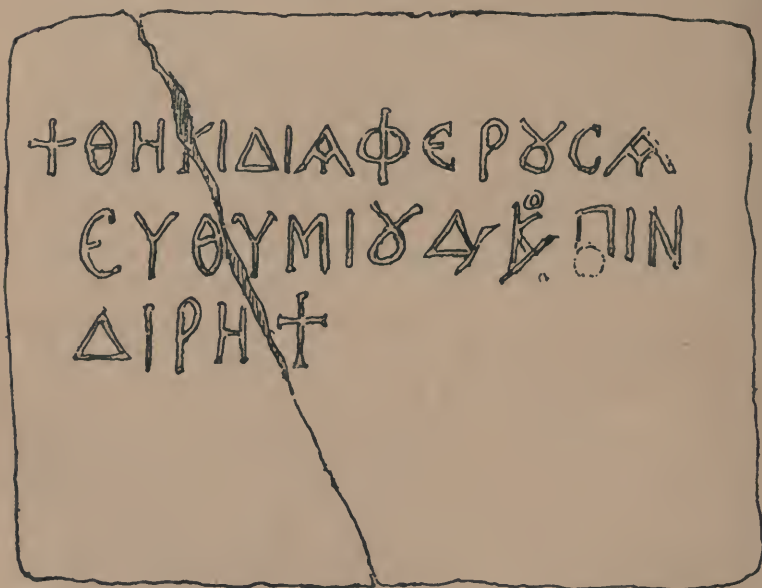
un dallage à la hauteur à peu près du sol de l'hypogée. Une ouverture permet de descendre dans la crypte ainsi formée, où l'on peut circuler aisément.

Dans tout l'intérieur du monument, assez exactement orienté *est* et *ouest* (l'entrée regardant l'occident), le rocher a été taillé et poli avec soin.

En résumé, il y avait place pour plus de trente personnes dans cette vaste nécropole qui ne compte pas moins de 15 à 16 mètres de longueur sur une largeur d'environ dix mètres. »

J'ajouterai seulement à cette description si soignée que dans la partie qui est en contre-bas de l'hypogée se trouvent des *arcosolia*, et dans le fond, du côté de l'ouest, une croix est gravée dans le roc.

Un autre vestige chrétien a été trouvé dans un des loculi :



Θήκη διαφέρουσα Ευθυμίου δι(ι)κέ(νου) Πινδίρη.

C'est une épitaphe qui paraît dater du cinquième siècle d'après le R. P. Germer Durand, dont nous avons reproduit ci-contre le dessin.

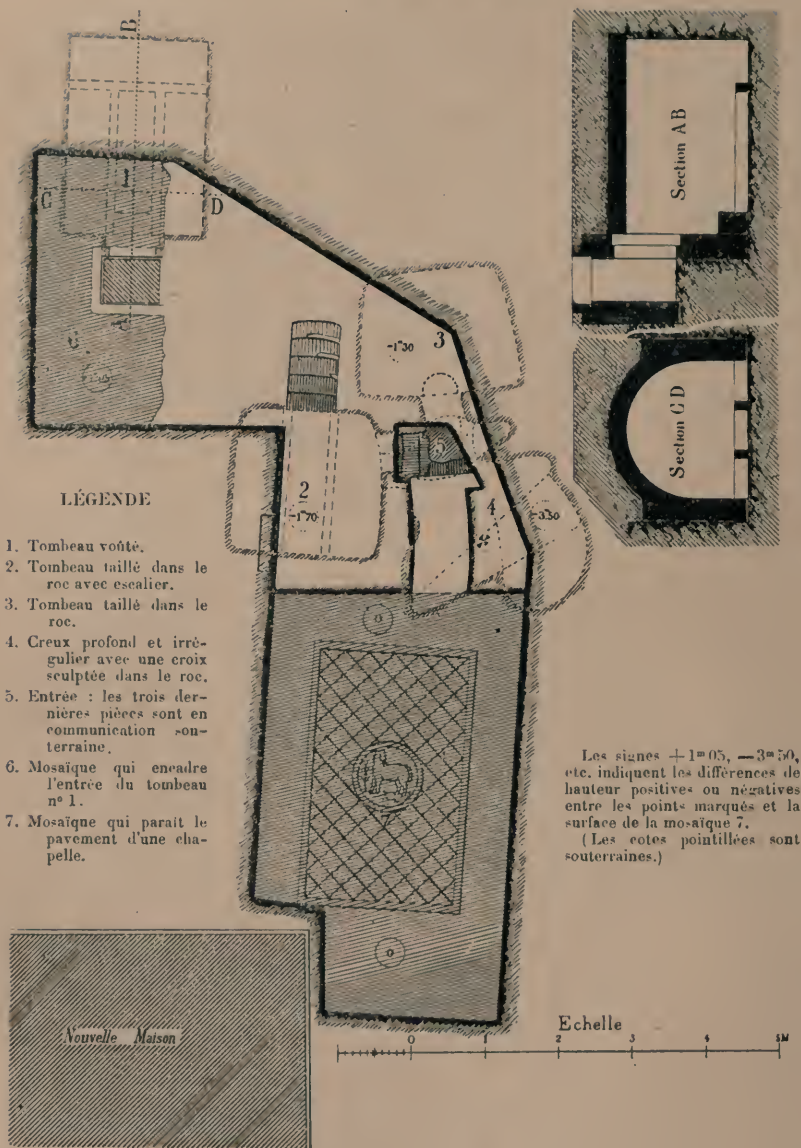
Tombeau particulier du diacre Euthymius Pindiris.

Dimensions : 1 mètre sur 0<sup>m</sup> 70. Dalle en pierre polie, brisée en deux.

Quelle était l'origine de cet hypogée et sa destination? Dans la partie haute où se trouvent les couchettes et les auges, on n'a découvert aucune trace de profession chrétienne. La situation du rocher en dehors de la ville convenait bien à des tombeaux juifs. L'hypogée a donc vraisemblablement une origine juive ; la forme des chambres sépulcrales avec des lits au lieu de fours à cercueils n'indique pas à elle seule une origine récente, car on a trouvé ce genre de sépultures dans de très anciens tombeaux phéniciens et chypriotes. Cependant la présence d'une auge évidée dans l'une de ces banquettes, et le bourrelet taillé dans le rocher pour soutenir la tête ne marquent pas une haute antiquité : on peut songer au temps d'Hérode.

Plus tard, lorsque la basilique fut construite, les chrétiens, qui aimaient à reposer auprès des martyrs, durent désirer particulièrement avoir leurs tombes non loin de celle de saint Étienne. L'antique hypogée fut continué, mais cette fois avec des *arcosolia* ou de petites auges, avec des croix et des inscriptions qui ne laissent aucun doute sur le caractère chrétien de ces tombeaux.

TOMBEAUX ET MOSAIQUES AU SUD DE LA BASILIQUE



LÉGENDE

1. Tombeau voûté.
2. Tombeau taillé dans le roc avec escalier.
3. Tombeau taillé dans le roc.
4. Creux profond et irrégulier avec une croix sculptée dans le roc.
5. Entrée : les trois dernières pièces sont en communication souterraine.
6. Mosaïque qui encadre l'entrée du tombeau n° 1.
7. Mosaïque qui paraît le pavement d'une chapelle.

Les signes  $+1^m05$ ,  $-3^m30$ , etc. indiquent les différences de hauteur positives ou négatives entre les points marqués et la surface de la mosaïque 7.  
(Les cotes pointillées sont souterraines.)



B. *Chapelle et tombeaux situés au sud de la basilique.*

Ces tombeaux étaient comme un lien entre l'hypogée et la basilique.

Je reproduis la description qui en a été donnée par le R. P. Séjourné, l'un des plus déterminés agents des fouilles.

« Le 26 septembre (1891), ayant pratiqué les fouilles à 20 mètres environ au sud de la basilique eudocienne, nous mettons à jour une chambre pavée en mosaïques.

L'appartement formait un rectangle de 5<sup>m</sup> 25 de longueur sur 3<sup>m</sup> 45 de largeur. Des restes d'enduit se voyaient encore tout autour, sur une hauteur variant de 20 à 40 centimètres et déterminaient exactement les limites de cette chambre. Toutefois, du côté est, cet enduit était interrompu par un passage.

On déblaya, et, à 1<sup>m</sup> 35 plus loin, on se trouvait dans un corridor donnant accès à deux tombeaux dans le roc et à une grotte naturelle, située à 3<sup>m</sup> 30 de profondeur. Le premier tombeau ne contient aucun lit funéraire.

Le second, situé à l'extrémité gauche du corridor, a une espèce de passage au milieu, formé par deux cloisons construites, qui servent à fermer deux auges sépulcrales, situées de chaque côté. Dans ce corridor débouche un escalier qui compte neuf marches, et qui descend de l'est.

Quant à la grotte naturelle, elle est située un peu à droite, au dessous du corridor. Au fond, on découvre un banc de pierre, et en face une croix parfaitement gravée sur le rocher.

Cette grotte aurait-elle servi de retraite à quelque religieux du monastère de Saint-Étienne? Cette hypothèse ne paraît pas inadmissible à une époque où l'on se retirait si souvent dans les cavernes des laures.

Peut-être la mosaïque n'était-elle autre chose que le pavement d'une chapelle élevée à la mémoire du religieux qui se



MOSAÏQUE DE L'AGNEAU

retirait dans cette grotte et qui aurait été enseveli dans le tombeau voisin<sup>1</sup> ».

« Un fragment d'épithaphe<sup>2</sup> a été trouvé à l'entrée d'un tom-

1. Cf. *Revue biblique*, 1892, p. 119.

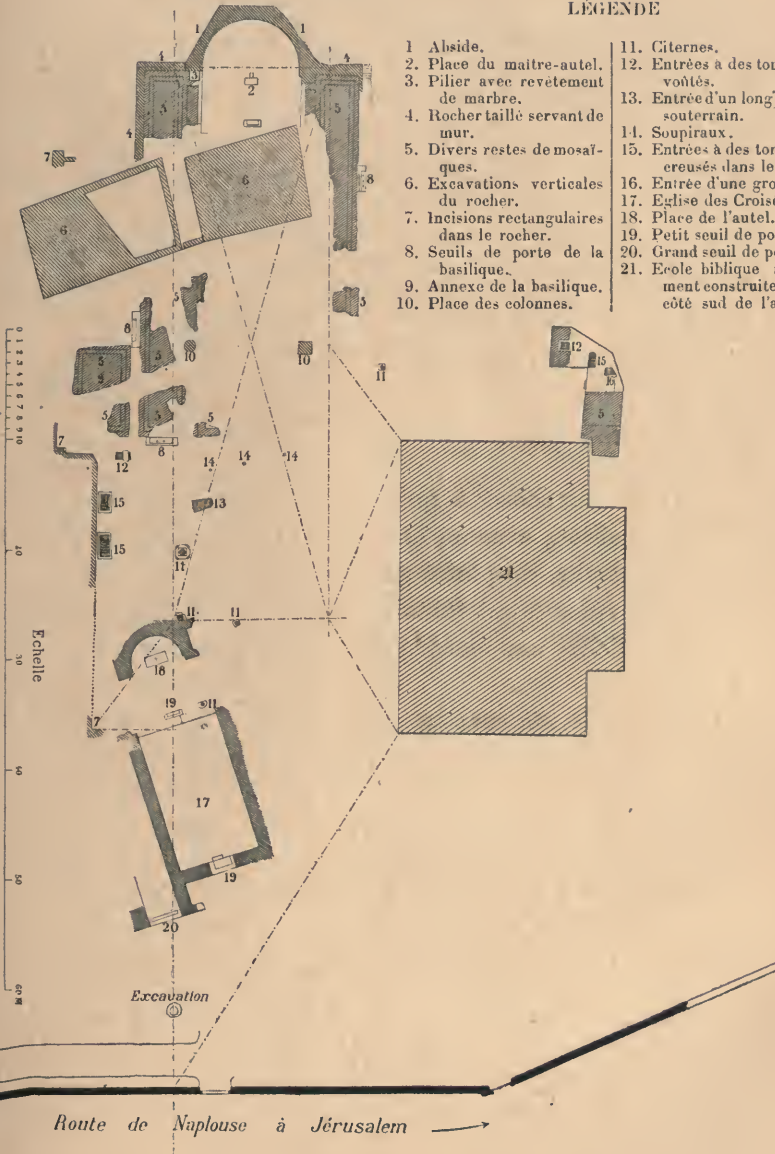
2. Dessin et interprétation du R. P. Germer Durand, *Revue biblique*, 1892, p. 579.

# SANCTUAIRE DE SAINT ÉTIENNE

## PLAN GÉNÉRAL COMPRENANT LES DEUX ÉGLISES ET L'ATRIUM

### LÉGENDE

- |   |  |
|---|--|
| 1. Abside.                                  | 11. Citernes.  |
| 2. Place du maître-autel.                   | 12. Entrées à des tombeaux voûtés.                                   |
| 3. Pilier avec revêtement de marbre.        | 13. Entrée d'un long caveau souterrain.                              |
| 4. Rocher taillé servant de mur.            | 14. Soupiraux.   |
| 5. Divers restes de mosaïques.              | 15. Entrées à des tombeaux creusés dans le roc.                      |
| 6. Excavations verticales du rocher.        | 16. Entrée d'une grotte.   |
| 7. Incisions rectangulaires dans le rocher. | 17. Eglise des Croisés.  |
| 8. Seuils de porte de la basilique.         | 18. Place de l'autel.  |
| 9. Annexe de la basilique.                  | 19. Petit seuil de porte.  |
| 10. Place des colonnes.                     | 20. Grand seuil de porte.  |
|   | 21. Ecole biblique récemment construite sur le côté sud de l'atrium. |



beau découvert tout récemment, parmi les pierres qui en fermaient l'issue; il n'en reste que la première ligne :

ΘΗΚΗΜΙΚΑ | θήκη Μικζ[ηλ](?)

*Tombeau de Michel.*

La faute d'orthographe ζ pour χ n'est pas rare à l'époque byzantine. »

Nous abordons la partie principale des ruines : il est nécessaire, pour en saisir l'ensemble, de jeter les yeux sur le plan qui indique la position respective de la petite église, de l'atrium et de la basilique, page 121.

### *C. La petite église.*

Il y a peu de choses à ajouter à ce qu'indique le plan.

La disposition, avec un narthex en avant et une iconostase devant le chœur, est plutôt grecque.

Plusieurs pierres ont été taillées par les croisés. On constate sur l'une d'elles une marque de tâcheron en forme de clef ou d'étendard.

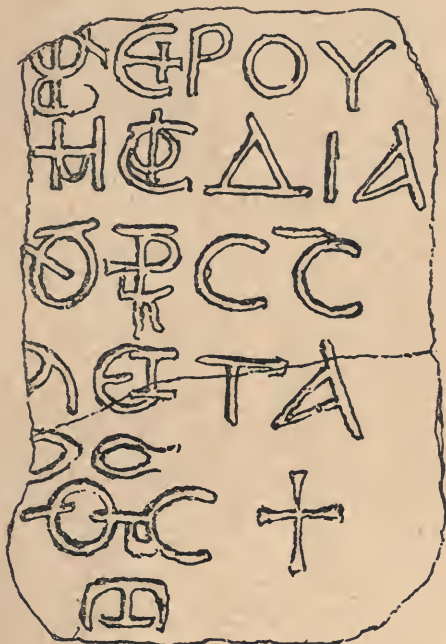
Quelques degrés sont en calcaire rouge très dur : c'est la fameuse pierre couleur de flamme dont parle Procope. Les degrés, soigneusement polis, en tout semblables à ceux de la basilique, ont évidemment été empruntés aux ruines de celle-ci. Les dimensions, 21 m. de long dans œuvre, sur 7<sup>m</sup> 40 de large, sont modestes, mais appropriées à la destination présumée de cette chapelle, conserver le souvenir du sanctuaire. Rien ne prouve que les croisés ou les Grecs aient élevé là un grand édifice. Nous avons vu, en suivant les destinées du sanctuaire, que les croisés trouvèrent au lieu de la lapidation *un oratoire*.



On a trouvé là les fragments d'épithaphes dont le R. P. Germer Durand a donné l'interprétation dans la *Revue biblique* <sup>1</sup>.

« Le premier était dans le dallage en avant de la petite chapelle construite au temps des croisades.

En voici le dessin :



On ne peut guère y reconnaître que le mot  $\delta\iota\alpha\varphi\acute{\epsilon}\rho\sigma\upsilon$  à la première ligne, qui suppose le mot précédent  $\theta\acute{\eta}\lambda\eta$ .

$[\theta\acute{\eta}\lambda\eta \delta\iota\alpha] \varphi\acute{\epsilon}\rho\sigma\upsilon$   
 $\sigma\alpha \dots \eta\varsigma \delta\iota\alpha \dots$

Mais ce qui donne de l'intérêt à ce fragment, c'est qu'on y

1. *Revue biblique*, 1892, p. 577.

remarque les restes d'une seconde inscription perpendiculaire à la première.

La croix inscrite dans l'Ε marque le commencement d'une autre épitaphe ; on en distingue au moins la première ligne :  $\theta\acute{\rho}\acute{\iota}\chi\eta\ \sigma\upsilon\phi\eta\ldots$  dont les lettres sont enchevêtrées avec celles du texte plus ancien.

C'est un palimpseste assez curieux.

Le second fragment ne porte que le commencement des lignes <sup>1</sup> :

ΘΗ.....	θῆ[χη.....σῦ]
ZΥΓ.....	ζυγ[ων.....
ΤΟΥΘ.....	του, θ.....
ΚΤΩΝ.....	κ(αί) τῶν [τέκνων].

*Tombeau des époux..... et de leurs enfants. »*

#### D. *L'atrium.*

Il est carré et mesure 26<sup>m</sup> 50 de côté. Il était soigneusement dallé. Sur les bords, le pavé est plus élevé de 0<sup>m</sup> 10 sur une largeur de 3<sup>m</sup> 25, ce qui indique que les côtés étaient occupés par un portique. Cette vérification ne peut d'ailleurs se faire qu'à l'est et au nord.

Le long de ce portique, se trouvaient des tombeaux. Il faut observer que le rocher s'élève ici du sud au nord. Les tombeaux du côté du sud n'étant pas creusés dans le roc n'ont laissé que de faibles traces.

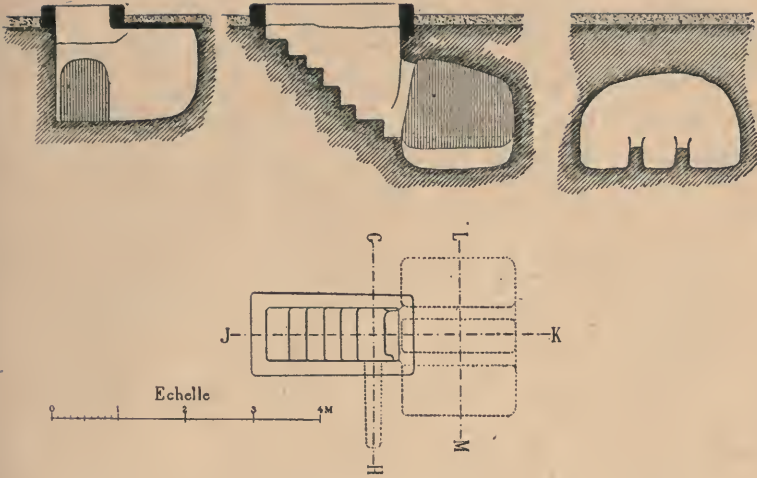
Au nord, le rocher se relève tellement qu'il dépasse le sol et forme la base du mur qui fermait l'atrium. De ce côté, on a découvert deux tombeaux :

##### 1. Estampage de l'auteur.

Coupe G H.

Coupe J K.

Coupe L M.



Tombeau creusé dans le roc, situé dans l'atrium, indiqué 21, II, dans le plan général.

Le premier, en allant à l'est, avait été violé. De chaque côté deux lits funèbres sont taillés dans le roc et portent une quantité d'ossements. Du côté droit de la porte, le rocher est taillé de manière à former une sorte de cage pour la meule de pierre servant de porte qu'on y roulait quand on voulait pénétrer à l'intérieur. Ce système, qui se rencontre au tombeau dit des Rois, explique admirablement la parole des saintes femmes : qui nous roulera la pierre? (Marc, xvi, 3.)

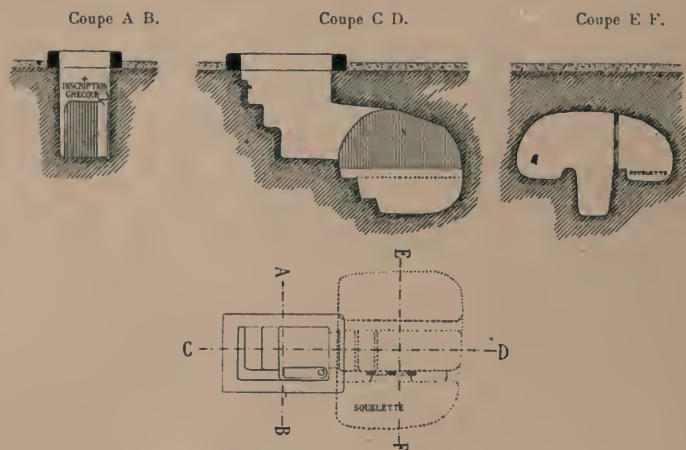
Quelques pas plus loin, à l'est, se trouve un autre tombeau. Il était recouvert d'une dalle posée à plat.

« Cette dalle une fois enlevée, dit le R. P. Dubourg, nous descendons par un escalier de trois degrés assez hauts et nous nous trouvons en face d'une porte de pierre parfaitement conservée et qui tourne sur ses gonds de fer.

La serrure existe encore en partie. Un degré donne accès

à l'intérieur : à gauche se trouve un lit de pierre sur lequel reposent plusieurs squelettes ; au pied était placée une fiole de verre.

Du côté droit se présente un arcosolium fermé par trois pierres ornées chacune d'une croix pattée. On descelle une de ces dalles et l'on se trouve en présence d'un squelette bien conservé à l'exception de la tête tombée en poussière : aux



Tombeau du diacre Nonnus, creusé dans le roc, situé dans l'atrium, indiqué au point 21. I, dans le plan général.

pieds, nous trouvons aussi une fiole plus grande que la première en verre très fin. Il est facile de se convaincre que ce tombeau n'avait jamais été ouvert. » Le Révérend Père Germer Durand, des Augustins de l'Assomption, qui assistait à cette découverte, a immédiatement interprété les inscriptions. Je n'ai qu'à reproduire la description qu'il en a donnée <sup>1</sup>.

« Parmi les tombeaux creusés dans l'atrium de la basilique,

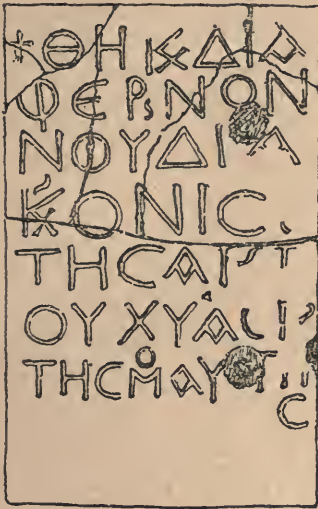
1. *Revue biblique*, 1892, p. 576.



un seul a été retrouvé intact. Un mur bâti sur la dalle qui en fermait l'entrée l'avait préservé. Cette précieuse découverte nous a donné un spécimen fort intéressant des sépultures du v<sup>e</sup> siècle.

La grande dalle qui le fermait a 1<sup>m</sup> 30 de long sur 0<sup>m</sup> 80.

Elle porte une inscription dont l'interprétation n'est pas sans difficulté. En voici la copie faite par l'auteur d'après un estampage et d'après le monument lui-même :



Θήκη(η) δι-  
 φέρ(ουσα) Non-  
 νοῦ δι-  
 κ(όνου) Ὀνήσι(μου)...  
 τῆς ἁγίας τ-  
 οῦ Χ(ριστοῦ) Ἀ(να)στ(άσεως) καί  
 τῆς Μο(νῆς) αὐτῆς.

*Tombeau particulier du diacre Nonnus, Onésime, de la sainte Résurrection du Christ, et de ce monastère.*

Les nombreuses abréviations de ce texte en rendent l'explication incertaine : cependant elle n'est pas sans fondement.

On se demande d'abord pourquoi un diacre en fonction à l'église du Saint-Sépulcre aurait été enterré à Saint-Étienne.

Mais nous savons que l'évêque de Jérusalem prenait souvent ses principaux dignitaires dans les couvents<sup>1</sup> : ils ne cessaient point pour cela d'être moines, et attachés de cœur à leur monastère : il n'y a donc rien de surprenant à ce qu'ils y fussent ensevelis. On a vu plus haut des exemples analogues.

Quant à la mention καὶ τῆς μονῆς ἀντιτῆς, elle est justifiée par le tombeau même, qui se compose de deux *arcosolia*; l'un fermé avec des dalles, et réservé au diacre Nonnus; l'autre ouvert, et servant de tombe commune aux moines du couvent, comme l'attestent les débris de squelettes juxtaposés qu'on y a reconnus.

La dalle sur laquelle est l'inscription était munie de deux anneaux qui permettaient d'ouvrir la tombe quand un frère mourait.

Trois autres inscriptions sont gravées à l'intérieur du tombeau.

Elles se rapportent toutes les trois à la liturgie des funérailles.

Sur la porte de l'hypogée, gravée dans le roc<sup>2</sup> :

OKA ✠ TOIKS  
ENBOSTOY  
ΥΥΣ

Ὁ κατοιχ (ὦν)  
ἐν βο(ηθειᾷ) τοῦ  
Υ(ψίστου).

*Celui qui habite dans le secours du Très-Haut.*

C'est le commencement du psaume 90, qui fait partie de l'office des funérailles dans le rite grec.

1. Voir la *Vie de saint Euthyme*, par le moine Cyrille.

2. Copie de l'auteur.

Sur une des dalles qui ferment le loculus de Nonnus<sup>1</sup> :

✠	
ΕΠΙCΥΚΕ	Ἐπὶ σοῖ, Κ(ύρι)ε,
ΗΛΠΙC	ἤλπτι(σα),
ΜΗΚΑΤC	μὴ κατ(αισ)υυθ(είτην).

*En vous, Seigneur, j'ai espéré : je ne serai pas confondu.*

Commencement du psaume 30, même office.

Enfin sur le rocher au fond du tombeau, entre les deux arcosolia<sup>2</sup> :

ΚCΦΩ	Κ (υρί)ς φω-
ΤCΜC	τ(ισμός) μ(εν).

*Le Seigneur est ma lumière (Psaume 26, verset 1). »*

Ainsi les deux côtés de l'atrium, au sud et au nord, étaient garnis de tombeaux. N'y en avait-il point devant la basilique elle-même, regardant l'Orient? On le conclurait par simple analogie, et ce soupçon devient une certitude si l'on observe que, sur presque toute la largeur de l'atrium, le rocher est taillé à pic sur une profondeur de 3 m., dans la direction du nord au sud. Il y avait donc là une crypte plus grande que les autres tombeaux, c'était d'ailleurs la place d'honneur<sup>3</sup>. Au centre de la cavité, on voit encore deux voûtes en arête : elles paraissent modernes, mais leur emplacement conviendrait bien pour le tombeau d'Eudocie et de sa petite-fille. Entre ce point et le trou situé devant l'autel où, selon toute probabilité, furent renfermés les restes du premier martyr, il y a

1. Copie de l'auteur.

2. Copie de l'auteur.

3. Voir le plan au point 18, page 131.

juste vingt-six pas, distance assignée par Antonin à l'intervalle qui séparait le corps d'Eudocie des reliques de saint Étienne.

Avant de sortir de l'atrium, signalons les énormes fûts de colonnes brisées qui s'y trouvent actuellement. Ils ne mesurent pas moins de 1<sup>m</sup> 9 et 0<sup>m</sup> 80 de diamètre. D'ailleurs, ils ne sont point en place. Il n'est guère vraisemblable que les colonnes de l'atrium aient eu cette dimension qui paraît trop forte même pour l'église. On est donc induit à penser que ces colonnes faisaient partie de propylées placées devant l'atrium, comme on le voit dans certaines basiliques latines du v<sup>e</sup> siècle.

#### E. *La basilique.*

La basilique avait son entrée sur l'atrium.

Notre description ne saurait être qu'une explication du plan : le crayon, en pareil cas, en dit beaucoup plus que la plume.

La longueur est de 20 m. de large sur 40 m. de long, avec une annexe au nord. Les éléments qui ont permis à M. l'architecte Sandel de dresser ce plan sont : les seuils, à l'entrée, à droite et à gauche ; les mosaïques dont les lignes et les bordures indiquent la séparation des nefs ; les socles de pierre qui marquent la place des piliers ; une base de pilier encore debout avec son revêtement de marbre, parfaitement en place puisqu'il fait échancrure dans les degrés des *plutei* qui isolent le sanctuaire ; la pierre qui supportait l'autel, enfin le rocher taillé et les débris de terre moulés en quelque sorte par l'appareil qui indiquent la fin de l'abside du côté est.

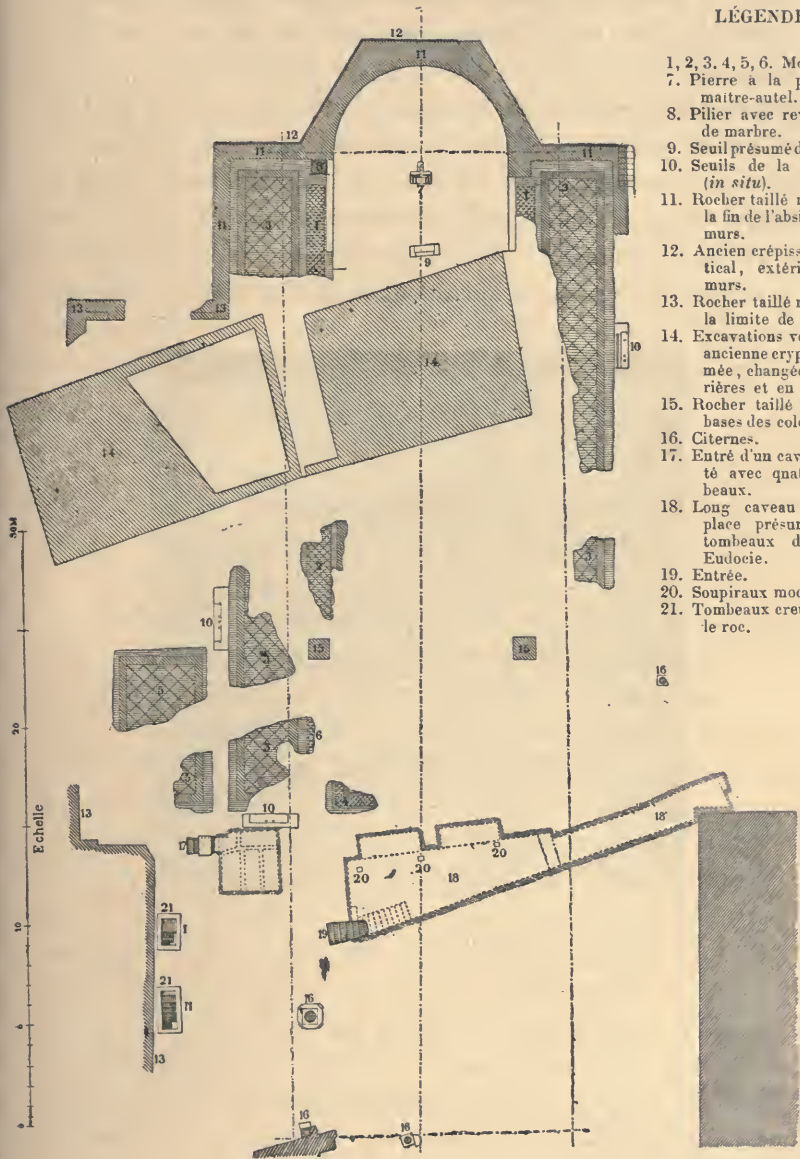
Rien n'a été indiqué sur le plan qui ne se trouve dans les ruines, le plan n'est pas une restauration, c'est le relevé exact des lieux. Le trou carré figure dans son état actuel. On a vu



PLAN DES RUINES DE LA BASILIQUE D'EUDOCIE

LÉGENDE

- 1, 2, 3, 4, 5, 6. Mosaïques.
7. Pierre à la place du maître-autel.
8. Pilier avec revêtement de marbre.
9. Seuil préssumé du chœur.
10. Seuils de la basilique (*in situ*).
11. Rocher taillé marquant la fin de l'abside et des murs.
12. Ancien crépissage vertical, extérieur des murs.
13. Rocher taillé marquant la limite de l'annexe.
14. Excavations verticales, ancienne crypte présumentée, changée en carrières et en citernes.
15. Rocher taillé pour les bases des colonnes.
16. Citernes.
17. Entré d'un caveau voûté avec quatre tombeaux.
18. Long caveau voûté : place présumentée des tombeaux des deux Eudocie.
19. Entrée.
20. Soupiraux modernes.
21. Tombeaux creusés dans le roc.



dans le récit des fouilles qu'il y avait là probablement une confession : un texte de Théodoric, pèlerin du XII<sup>e</sup> siècle, confirme cette hypothèse : « Il y a, au milieu de l'église elle-même (de saint Étienne, premier martyr), un lieu élevé avec des degrés, entouré d'une barrière de fer, et, au milieu de cette enceinte, un autel vénérable et un grand trou, où fut le lieu de sa lapidation et où s'ouvrirent les cieux<sup>1</sup>. »

Il ne nous reste qu'à mettre sous les yeux du lecteur quelques-uns des objets qui aident à préciser l'âge de l'Église.



CHAPITEAU CORINTHIEN A LA CROIX PLACÉ AU HASARD  
SUR UNE COLONNE TROUVÉE DANS LES FOUILLES

1. Est autem in ipsa ecclesia media locus gradibus elatus, pariete ferreo septus, in ejus medio altare venerandum et magnum cavum habetur, ubi locus lapidationis ejus fuit, et cœli super eum apertiois. (Theodoric, libellus de Locis sanctis, editus circa. A. D. 1172, — S. Gallen, 1863, p. 63.

Les chapiteaux et têtes de pilastre sont en général de l'ordre corinthien : l'un d'eux porte une croix gravée parmi les feuilles d'acanthé.

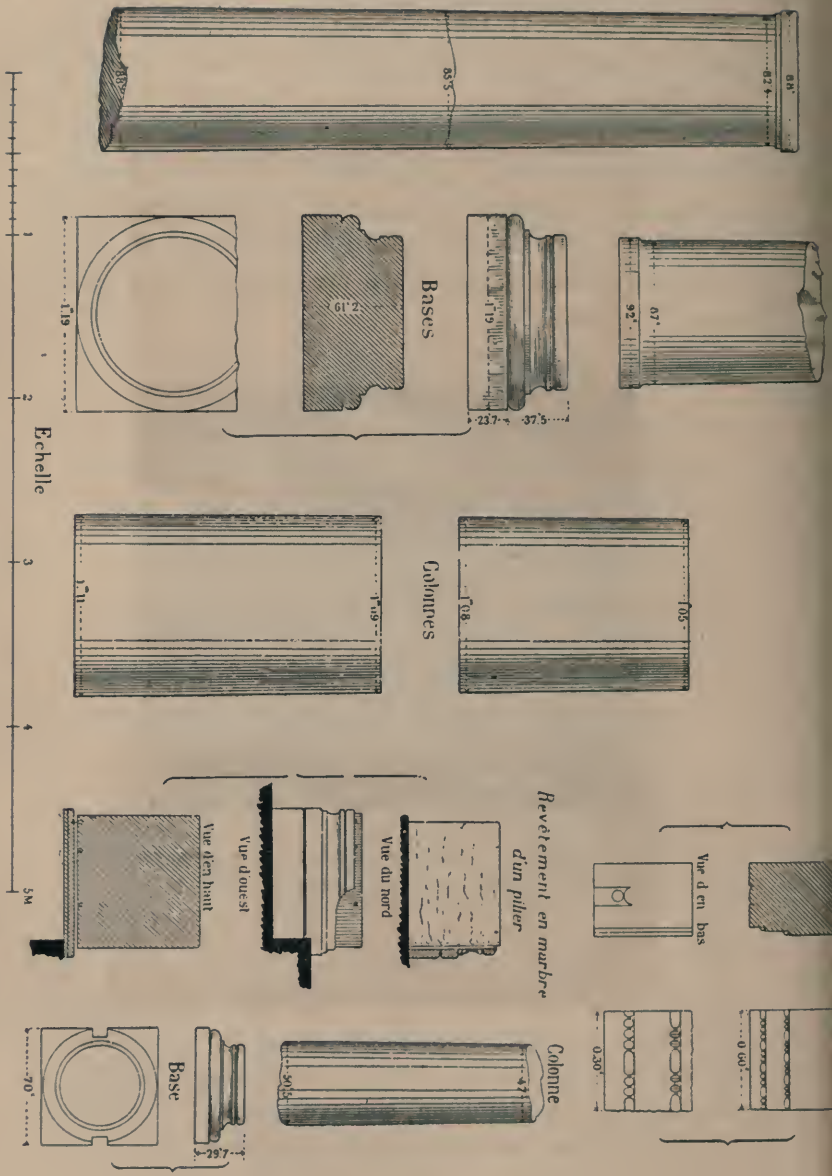
Un autre chapiteau semble une interprétation des chapiteaux des fameuses colonnes du temple de Salomon. On dirait que l'auteur a voulu rendre à sa manière le treillis et les fleurs tels que les dépeint le livre des Rois. (III Reg. vii, 16 s.) Cette forme avait été remarquée par M. de Vogüé dans la mosquée El-Aksa.



CHAPITEAU IMITANT LES CHAPITEAUX DES COLONNES  
DU TEMPLE DE SALOMON

Nous donnons ici quelques fûts de colonnes avec le pilier au revêtement de marbre et une base dont les moulures indiqueraient à elles seules une époque antérieure à Justinien, si l'on veut bien les comparer soit avec les bases de la basilique constantinienne de Bethléem, soit avec celles de l'édicule dit Porte dorée, qui ne saurait être antérieur à Justinien.

COLONNES, BASES, PILES REVÊTU DE MARBRE ET MOULURES TROUVÉES DANS LES FOUILLES





Les mosaïques disposées comme de grands tapis sur le sol sont très bien conservées sur les deux nefs; partout, dans la nef centrale, elles ont été défaites aussitôt après la bordure.



PILASTRE CORINTHIEN

Il semble donc que cette destruction a été systématique : peut-être celles du centre représentaient-elles des animaux ou des personnages, sujets particulièrement odieux aux conquérants.

Comme intérêt religieux, rien ne surpasse deux pierres



MOULES EUCHARISTIQUES

- I. Moule avec grande croix trans-versale : rite grec.  
Diamètre 0<sup>m</sup> 14. — Circonférence : 0<sup>m</sup> 41. — Epaisseur : 0<sup>m</sup> 04.
- II. Moule avec série de croix en X : rite syrien.  
Diamètre : 0<sup>m</sup> 14. — Circonférence : 0<sup>m</sup> 44. — Epaisseur : 0<sup>m</sup> 02.



taillées en forme de tampon : ce sont deux moules pour la sainte Eucharistie. L'un est conforme au rite grec, l'autre au rite syrien. Au congrès eucharistique de Jérusalem, ils ont été reconnus sans difficulté par les évêques de ces rites pour conformes à leurs usages actuels. Précieux témoignage apporté par les pierres à l'antiquité de nos mystères et de nos liturgies!

On a déjà remarqué que l'autel ou plutôt la pierre inférieure de l'autel porte, avec ses rainures, la trace d'un autre usage liturgique, celui du lavement des autels.



PIERRE DE DESSOUS DE L'AUTEL (1<sup>m</sup> 10 SUR 0<sup>m</sup> 60)  
PORTANT LA TRACE DE SCELLEMENT DES COLONNES SUPPORTANT LA TABLE

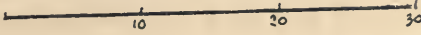
Cette pierre était *in situ*. En l'a soulevant on a reconnu sur la surface inférieure non polie les deux lettres grecques Θ Μ peintes au minium.

Nous passons sous silence<sup>1</sup> de nombreuses fioles, lampes, cubes de mosaïques dorées, et nous reproduisons en terminant

1. On a même trouvé dans la basilique un fragment hiéroglyphique dont nous n'avons pas à parler ici. Voir *Revue biblique*, 1892, p. 116.

trois fragments de marbre qui se réunissent aisément pour former l'inscription suivante :

Echelle au centimètre.



τῶν ξυλῶν φύλαξ.

Gardien des bois.

D'après le Révérend Père Germer Durand : « Il est vraisemblable que ces fragments proviennent d'une table de marbre, la table d'un autel, et que l'inscription gravée sur le champ rappelait les titres du premier martyr.

« On sait que les diaques eurent pour première fonction de veiller au bon ordre des repas et à la distribution des aumônes<sup>1</sup> ».

Nous serions très heureux d'adhérer à cette explication, mais il semble que ces bois sont plutôt ceux qui, dans l'ancienne église grecque et encore aujourd'hui, rendent le service que nous demandons aux cloches. Le gardien de ces grandes traverses de bois sur lesquelles on donne le signal des offices était donc une sorte de sacristain. Cette inscription marquait-elle sa demeure ou sa tombe?

Remarquons dès à présent que ces indications liturgiques,

1. *Revue biblique*, 1892, p. 587.

qui éveillent un intérêt plus qu'archéologique et touchent les cœurs chrétiens en leur rappelant nos mystères, ne sont pas moins précises que les autres vestiges d'antiquité. Les usages de la sépulture, de l'Eucharistie, de l'autel, des bois sacrés, sont grecs comme la langue des inscriptions des tombeaux et des mosaïques<sup>1</sup>, comme le style des chapiteaux. Nous sommes en présence d'un monument que tant d'indices permettent de dater.

1. La mosaïque de l'annexe porte encore les caractères OC COY.

---

## AUTHENTICITÉ DU SANCTUAIRE

*Domus sanctificationis nostræ, et gloriæ nostræ, ubi laudaverunt te patres nostri, facta est in exustionem ignis.*

(Isaïe, LXIV, 11.)

C'est notre temple saint et glorieux, le lieu où nos pères t'ont loué, qui a été livré aux flammes.

Avant de solliciter la charité chrétienne pour le relèvement du sanctuaire de la lapidation de saint Étienne, nous avons le strict devoir de nous assurer de son authenticité et le public a le droit de nous demander des preuves.

Les ruines retrouvées par le Père Matthieu sont-elles celles du sanctuaire de la lapidation ?

On ne peut répondre à cette question d'une manière satisfaisante que par l'accord des documents et des monuments.

Cet accord résulte de la vérité des deux propositions suivantes : 1° l'église d'Eudocie était bâtie au lieu de la lapidation, voilà ce qu'affirment les documents ; 2° les ruines en question sont celles de la basilique d'Eudocie, voilà ce qu'affirment les monuments et les documents.

Nous avons établi le premier point dans un travail spécial<sup>1</sup> où nous avons passé en revue tous les témoins de la tradition

1. *Revue biblique*, juillet 1894.



chrétienne à nous connus jusqu'au *xiv<sup>e</sup>* siècle. Nous avons reproduit ici les textes principaux en parlant des destinées de la basilique d'Eudocie. Nous croyons qu'ils suffisent et qu'il n'y a pas lieu d'insister davantage. Phénomène remarquable! On a placé en des endroits différents le lieu de la lapidation, mais on n'a jamais nié que l'église d'Eudocie en marquât la place. Lorsque la tradition s'est déplacée, lorsqu'elle a passé du Nord à l'Orient, on était tellement assuré de notre première vérité, garantie par une tradition constante, qu'on n'a pas hésité à placer la basilique d'Eudocie sur les escarpements du Cédron! C'est, disait Quaresmius, le lieu du martyr, donc la basilique y était, mais elle a disparu.

Il ne nous reste donc plus qu'à prouver que nos ruines sont bien celles de la basilique d'Eudocie. Nous montrerons qu'elles datent exactement de l'époque voulue, c'est tout ce que le monument peut dire, et nous reconnaitrons sans peine, par l'accord avec les documents, que cette basilique du *v<sup>e</sup>* siècle est celle d'Eudocie.

Est-il possible, d'après l'exposé des fouilles, de reconnaître le style des monuments dont on a retrouvé les ruines?

Oui, on peut même, sans trop de difficulté, déterminer leur âge.

Nous n'insistons pas sur la petite église; elle renferme des éléments en apparence contradictoires. On y remarque la taille en diagonale, que M. Clermont-Ganneau a reconnue pour caractéristique du temps des croisades et que nous retrouvons en France dans les églises romanes du *xii<sup>e</sup>* siècle. Une marque de tâcheron conforme à celle des ouvriers de l'Occident confirme cette origine. C'est donc l'œuvre des croisés.

D'autre part, il y a des traces d'une iconostase, séparant le chœur de la nef, ce qui est du style grec.

La petite église a donc été l'œuvre des Latins et des Orien-

taux. D'après la qualité grossière des matériaux formant l'icônostase et des peintures des bords de l'abside, je serais porté à conclure qu'après la destruction qui suivit le départ des croisés, il y eut, de la part des Grecs, une tentative de restauration.

Mais soit que ses premiers architectes aient été des occidentaux ou des indigènes, cette église a été bâtie là pour conserver le souvenir du grand sanctuaire, à une époque où sa ruine était déjà complète, puisqu'on a employé quelques-uns des anciens matériaux, et qu'on l'a assise dans l'atrium de la basilique sans même se conformer exactement à son orientation.

Ce qui importe, c'est la basilique elle-même.

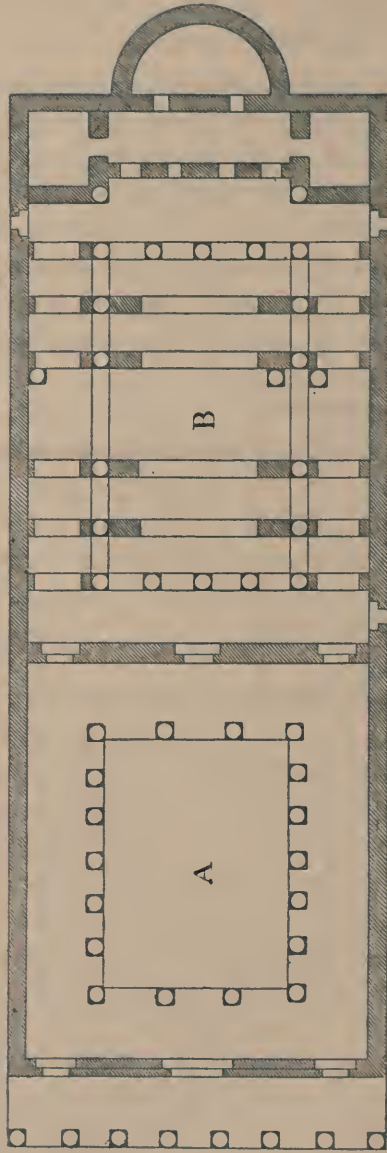
Or, on peut déterminer son style très exactement. C'est une basilique latine précédée d'un atrium et très probablement de propylées, telle qu'on en construisait en Syrie au IV<sup>e</sup> et au V<sup>e</sup> siècle.

Pour faire cette démonstration d'une manière graphique et évidente, nous reproduisons ici le plan d'une église syrienne du IV<sup>e</sup> siècle, celle de Qennaouât, d'après M. de Vogüé<sup>1</sup>.

Nous ne reproduisons pas un remaniement que M. de Vogüé croit avoir été effectué au V<sup>e</sup> siècle. Malheureusement, le plan n'est pas accompagné d'une échelle. D'après la planche qui suit celle-ci, la longueur de la basilique est de 30<sup>m</sup> 73, celle de l'atrium, de 23<sup>m</sup> 50; celle des propylées, de 6<sup>m</sup> 50 : en tout 60<sup>m</sup> 73 hors d'œuvre. La largeur de la basilique est de 24 mètres.

Qu'on veuille bien comparer ce plan avec celui de la basilique nouvellement découverte : si l'on tient compte de ce

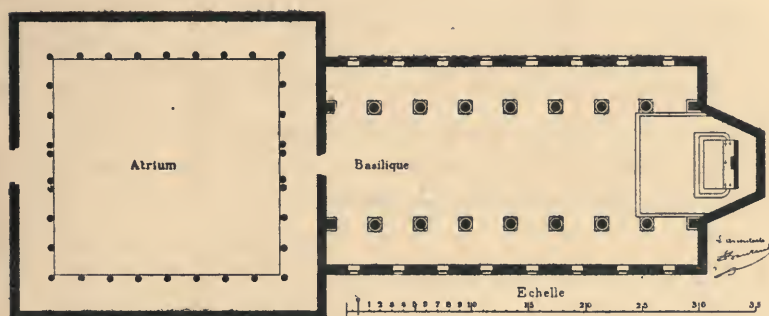
1. *Syrie centrale* par le comte de Vogüé. Paris, Baudry, 1863-1877, pl. XIX.



ÉGLISE DE QENNAOUAT, IV<sup>e</sup> SIÈCLE

« A. B, grande basilique du IV<sup>e</sup> siècle, construite suivant la tradition romaine, avec des propylées ou portique extérieur, un atrium A ou cour entourée d'une colonnade intérieure, puis la basilique proprement dite, disposée comme celle de Sainte-Agnès et de Saint-Laurent à Rome, avec un bas-côté qui fait le tour complet de l'église. » (p. 59.)

fait que les plans des architectes ne sont jamais identiques, on conviendra que la ressemblance ne saurait être plus frappante. Je relève quelques différences. A Qennaouât l'atrium a, en largeur, les dimensions de la basilique : à Jérusalem, il débordé l'église des deux côtés d'environ quatre mètres. A Qennaouât, l'église n'est pas deux fois aussi longue que large, ce qui est le cas à Jérusalem. Enfin, Qennaouât était voûté : à Jérusalem, il y avait, selon toute apparence, un plafond en



PLAN<sup>1</sup> DE LA BASILIQUE PROJETÉE  
DRESSÉ D'APRÈS LES RUINES, PAR M. BOUTAUD, ARCHITECTE

bois. La forme de la basilique de Jérusalem était donc, s'il se peut, encore plus latine que celle de Qennaouât.

On lira avec plaisir quelques remarques de M. de Vogüé sur ce style gréco-romain qui demeura en Orient plus attaché qu'à Rome aux traditions classiques de l'art grec.

« Transporté à Rome, l'architecte grec fit, il est vrai, sur certains points, fléchir la rigueur de ses principes ; les Romains étaient des ingénieurs hardis et utilitaires qui avaient compris

1. Dans ce plan de restauration ne figurent pas les propylées, qui existaient probablement, à en juger d'après le diamètre de certaines colonnes.

les ressources qu'offre à l'exécution de vastes programmes l'emploi des matières artificielles agglomérées, de la voûte, de la coupole; l'architecte grec, appelé à décorer ces masses, ne pouvait guère s'occuper que de leur surface; il la couvrit d'ornements empruntés à ses ordres, la dissimula sous un placage plus ou moins artificiel, sans se préoccuper, plus que ses imitateurs italiens du *xvi<sup>e</sup>* siècle, de la fonction initiale des éléments d'emprunt ainsi appliqués... »

« Mais tout en faisant, sur certains points, des concessions aux idées romaines, tout en subissant la loi commune de la décadence, les artistes grecs n'avaient pas perdu la tradition de leur origine; dans le domaine de la sculpture, de la peinture, de la glyptique, de l'orfèvrerie, ils restaient les maîtres; dans le domaine de l'architecture, quoique moins libres peut-être, ils n'avaient pas complètement ni partout abdiqué; le jour où la liberté leur revint, et dans les régions où la sève n'était pas épuisée, la tradition se renoua; l'évolution de l'art reprit sa marche naturelle. C'est du moins ce que nous constatons dans la Syrie centrale. »

« Les architectes qui élevèrent les monuments innombrables de cette contrée appartenaient à la bonne tradition grecque, moins par les formes qu'ils ont adoptées que par les principes qu'ils ont appliqués. On ne retrouve plus dans leurs œuvres la délicatesse de goût, ni l'exquise perfection de l'époque classique, mais on y constate l'esprit logique, pratique et sincère qui a inspiré les premières productions de la Grèce... »

« Dans la région et pendant la période que je me suis proposé de décrire, c'est-à-dire dans la Syrie centrale du *i<sup>er</sup>* au *vii<sup>e</sup>* siècle, la coupole n'apparaît qu'accidentellement, par des essais timides... Pour assister à la solution définitive du problème et à la naissance du système général qu'enfanta la



découverte de la coupole sur pendentifs, il faut sortir des limites que nous nous sommes tracées, il faut aller à Constantinople, à Sainte-Sophie. La cathédrale de Justinien procède d'un principe tout autre que les monuments de la Syrie centrale... L'idée des deux artistes de Byzance, développée à son tour, produisit une école qui supplanta complètement la précédente dans tous les pays encore soumis au sceptre byzantin; les facilités qu'elle donnait à l'emploi d'ouvriers médiocres, à l'utilisation des matériaux grossiers, de la brique et de la chaux, l'invasion graduelle du goût oriental assurèrent son succès : elle caractérise la période byzantine proprement dite, dernière évolution de l'art grec, destinée à se fondre à son tour dans l'art arabe<sup>1</sup>. »

La transformation opérée en Orient, par l'influence de Sainte-Sophie, marque donc une époque que nous ne pouvons dépasser pour fixer la date de notre basilique.

La dédicace de Sainte-Sophie eut lieu le 27 décembre 537.

Non qu'à partir de ce jour toutes les églises dussent être bâties sur le même plan, mais il est certain que cette date fixe la naissance d'un art nouveau, l'art byzantin. Nous n'avons pas ici à étudier tous ses caractères, il suffira de mentionner ce qui se rapporte à notre sujet.

Ce qui domine tout, c'est le goût pour la coupole. De là viendra la transformation des formes allongées en formes carrées ou en croix grecques, de là aussi la nécessité des constructions massives. L'appareil est négligé et remplacé par la brique et le béton, les formes classiques des ornements et spécialement des chapiteaux sont abandonnées. Toutes les églises postérieures à Justinien n'ont pas toutes ces notes. A

1. *Syrie centrale*, par le comte de Vogüé, Paris, Baudry, 1865-1877, t. I, pp. 16, 17 et 18.

Jérusalem, par exemple, on a toujours aimé les constructions appareillées : aujourd'hui encore un galandage en briques revient plus cher qu'un mur de pierres. Mais on peut dire, sans hésiter, qu'une église en Orient qui n'a aucun de ces caractères est antérieure à Justinien, à moins d'être une imitation, ce que personne ne suppose dans notre cas. C'est ainsi que l'église du Sinaï, certainement justinienne, est sur plan latin avec plafond en bois, mais les chapiteaux des colonnes ne sont plus selon les formes classiques.

Or, la basilique dont nous recherchons l'âge avait la forme allongée des églises latines, point de coupole, mais un plafond en bois, un appareil soigné, et des formes classiques pour les colonnes et les chapiteaux. L'un de ces chapiteaux me paraît extrêmement précieux comme indice précis d'une époque<sup>1</sup>. C'est encore du corinthien classique, et cependant la croix émerge des feuilles d'acanthé; il se rapproche plus de la basilique constantinienne de Bethléem que de Sainte-Sophie ou du Sinaï, et cependant la transformation est commencée sous l'influence du christianisme.

Tout au plus pourrait-on opposer le placage du marbre dont on voit les traces. La réponse est aisée. Ce placage trahit l'influence romaine dans l'art grec, mais il n'indique nullement une époque plus basse que le v<sup>e</sup> siècle; Constantin l'avait employé dans l'église du Saint-Sépulcre.

Nos ruines parlent donc très clairement : la basilique dont elles sont le débris remontait au moins au v<sup>e</sup> siècle.

Pouvons-nous affirmer que ce sont les ruines de la basilique d'Éudocie? Pour cela il suffit d'établir le parfait accord des monuments et des documents. A vrai dire les documents suffiraient pour indiquer son emplacement d'une manière approximative.

1. Voir page 132.

Ceux qui l'ont connue dans sa splendeur, comme Evagre, Théodose, Virgile, Antonin, la placent en dehors de la porte du nord, à une distance d'un stade ou d'un jet de pierre. Ceux qui ont pleuré sur ses ruines l'ont trouvée remplacée par un oratoire ou petite église, en dehors de la porte du nord, à environ trois jets d'arbalète (Sœwulf). Ce sanctuaire a été enregistré par les chartes et les diplômes, il figure sur les plans de la ville franque, puis il disparaît. Mais ces indications suffisent aux érudits pour le retrouver, et ils s'accordent d'avance à marquer sa place... précisément tout près du lieu où on l'a trouvé<sup>1</sup>.

Dès lors quelle n'est pas la force démonstrative de la découverte ?

Les fouilles ont remis à jour une basilique latine. Ses murs sont trop peu épais pour avoir supporté autre chose qu'un toit en bois. De plus, une couche de cendre est l'indice d'un incendie violent qui s'explique mieux avec ce genre de toiture. Ses chapiteaux indiquent une époque antérieure à Justinien. Tout marque une transition entre la basilique latine et le style de Sainte-Sophie ; c'est le style de quelques églises du Hauran datées du v<sup>e</sup> siècle. L'atrium augmente considérablement les proportions de cet édifice. Les inscriptions grecques du cimetière, les magnifiques tombeaux voisins de l'église sont d'une époque florissante et riche. Voilà, pour le résumer en quelques mots, le langage des monuments.

Les documents disent : la basilique de Saint-Étienne était une église bâtie avant que la coupole ait fait son apparition en Orient ; elle avait de vastes proportions et datait de l'époque intermédiaire entre Sainte Hélène et Justinien (460). L'accord est parfait pour le style.

1. C'est ce qu'avait fait, par exemple, M. de Vogüé dans son beau livre des Églises de Terre Sainte (carte).

Mais il y a une exacte coïncidence dans l'indication du lieu, car le monument est situé au nord de la ville, à 300 m. de la porte actuelle, en suivant la route, et les documents placent la basilique au nord de la ville, sur la route, à environ un stade ou un jet de flèche.

Sur ce dernier point, on fait une objection. La distance d'un stade ou d'un jet de flèche n'équivaut pas à 300 m., mais à 185 m. pour le stade et environ 150 m. pour le jet de flèche.

Pour soutenir l'objection, il faudrait connaître avec précision le point de départ et le point d'arrivée.

Le point de départ, c'est la porte. Était-elle précisément au même endroit qu'aujourd'hui? On sait par Philon de Byzance que les villes fortes du temps étaient défendues par un double mur. L'avant-mur, moins haut que l'autre, ne gênait pas la défense et ne permettait pas à l'ennemi, une fois qu'il en était le maître, d'attaquer le mur de plain pied<sup>1</sup>. Est-il vraisemblable que les Romains aient négligé cette précaution pour une ville aussi importante qu'Ælia? N'avait-elle pas une première ligne de défense munie de portes? On ne connaît donc pas exactement le point de départ.

Mais connaît-on mieux le point d'arrivée? Pour Evagre qui donne la mesure la plus précise, moins d'un stade, c'est l'enceinte du sanctuaire, quelque chose comme le mur du clos actuel. Or il y a précisément 180 m. du mur de la ville aux ruines que nous considérons avec M. Schick comme l'ânerie du monastère des croisés<sup>2</sup>, et 190 m. jusqu'aux tombeaux byzantins qui faisaient partie du cimetière de Saint-Étienne. La

1. MM. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art*, t. III, p. 347, donnent une restauration de murs antiques qui fait bien comprendre ce système de fortifications.

2. Voir le plan qui indique la situation du sanctuaire par rapport à la porte de Damas, page 110.



mesure approximative d'Antonin, d'un jet de flèche depuis les murs jusqu'au lieu où reposait le martyr, s'explique de la même manière. Tout est donc d'accord, et nous n'avons même pas besoin d'alléguer qu'une estimation à vue d'œil, ne fût-elle pas absolument conforme à l'état actuel, ne peut rien contre une coïncidence constatée.

Qu'on remarque bien qu'au nord de la ville on n'a jamais signalé qu'une basilique. Celle qu'on a retrouvée n'aurait-elle été visitée par aucun pèlerin? On dit : ce peut être une basilique élevée par les Grecs après la destruction de la première. Nous serions toujours sur le lieu de la lapidation. Mais de plus il était impossible alors de bâtir une grande basilique, et le style de la nôtre indique évidemment une époque antérieure à Justinien.

Dès lors que penser de la petite église découverte la première? Les savants allemands ont été unanimes à y voir l'oratoire des croisés. Cette conclusion apporte à la précédente un surcroît de preuves. Ce monument a son langage : c'est une petite église grecque d'origine et restaurée par les croisés, ou bâtie par les croisés et restaurée par les Grecs, car il y a le mélange des deux styles. Elle est construite sur l'atrium de la basilique et, par conséquent, sur ses ruines, et on y a certainement employé quelques matériaux anciens. Elle est située au nord de la ville, sur la route, à 300 m. de la porte. Les documents disent : un oratoire a été trouvé par les croisés; leurs écrivains ont connu une église située à deux ou trois jets d'arc (entre 300 et 450 m.) de la porte du nord, sur la route, au milieu des ruines d'une ancienne église. Elle était dédiée à saint Étienne, parce que c'était le lieu de la lapidation.

La concordance ne peut être plus frappante, cette fois la distance coïncide absolument. La basilique est donc celle d'Eudocie, et la petite église, l'oratoire élevé sur les ruines, et



je répète que ces deux conclusions, dont chacune a une évidence archéologique suffisante, se corroborent mutuellement d'une manière irréfragable.

Si la petite église est celle des Grecs et des Francs, ce n'est pas nous qui rendons témoignage à la basilique voisine, ce sont les Grecs et les Francs, possesseurs, nous l'avons vu, d'une tradition alors inattaquée et unanime. Ce sont les Grecs du VIII<sup>e</sup> siècle qui déposent en faveur de cette tradition, et après eux les croisés. Si la grande basilique est celle d'Eudocie, l'oratoire bâti sur ses ruines ne peut être que l'oratoire des croisés. Il y a là une double preuve, une double évidence. Ce n'est pas la coïncidence d'un monument avec les documents, mais la concordance de deux monuments pour confirmer les documents. Pour chacun des deux monuments, nous avons le quadruple accord du style, des proportions, de la situation, de la distance approximative, et chacun d'eux donne à l'autre le bénéfice de cet accord.

Ce n'est donc pas sans raison que le Saint-Père a favorisé l'église provisoire du couvent de Saint-Étienne presque à l'égal des sanctuaires de première classe. La Sacrée Congrégation de la Propagande veille avec un soin jaloux à ce que, sous prétexte de découvertes, on ne propose pas à la dévotion des fidèles des sanctuaires nouveaux. Il existe sur ce point un décret aussi sévère que précis.

Cependant les preuves ont paru cette fois suffisantes. La Sacrée Congrégation de la Propagande a enrichi le sanctuaire d'indulgences, parce qu'il est situé près du lieu où saint Étienne a subi le martyre (décret du 20 novembre 1887).

La Sacrée Congrégation des Rites a autorisé, pour le même motif, la messe votive quotidienne du premier martyr. Nous donnons ici la traduction française<sup>1</sup> du second de ces décrets.

1. On trouvera dans les appendices le texte latin des deux décrets.

« Le couvent et l'église des Frères prêcheurs étant érigés sur le lieu où a souffert le glorieux saint Étienne, premier martyr, le prieur de ce couvent, dans le but de répondre aux vœux des fidèles et surtout des étrangers qui s'y rendent en pèlerinage, a humblement sollicité de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII le privilège, à perpétuité, de célébrer dans cette église, chaque jour de l'année, la messe votive de ce saint martyr, avec *Gloria* et *Credo*, la préface commune en remplaçant à la collecte le mot *natalitia* par celui de *memoriam*, conformément au privilège semblable accordé aux lieux illustrés par les mystères de la religion et qu'on appelle les sanctuaires de la Terre-Sainte. »

« La Sacrée Congrégation des Rites, usant des pouvoirs qui lui sont spécialement accordés par le Souverain-Pontife, a daigné concéder le privilège demandé, en exceptant les solennités suivantes : l'Épiphanie, le dimanche des Rameaux et la Semaine-Sainte, Pâques, la Pentecôte, l'Assomption de la bienheureuse Vierge-Marie et la Nativité de Notre Seigneur, pourvu que les rubriques soient observées. »

« Nonobstant toutes choses contraires. »

« Le 6 décembre 1887,

A. Card. Bianchi, préfet de la Sacrée Congrégation  
des Rites ;

Laurent Salvati, secrétaire. »

On peut dire qu'après ce décret, la question est jugée au point de vue canonique. Le désir d'éviter toute polémique, dans un ouvrage comme celui-ci, m'incline à me contenter de ces preuves positives, sans discuter l'objection qu'on nous oppose. Cependant le silence sur ce point pourrait passer pour une défaite.

Les pèlerins qui descendent la route de Jéricho rencontrent sur le flanc occidental du Cédron, au dessous de la porte située près de l'établissement français de Sainte-Anne, un rocher découvert. Sur ce rocher sont taillées des marches grossières : elles correspondent exactement à d'autres marches de même nature, de l'autre côté du ravin. Cet escalier est celui dont parle sainte Sylvie, descendant de Jérusalem et conduisant au mont des Oliviers. A côté de ces marches la roche est creusée, de manière à figurer, tant bien que mal, le moule d'un corps étendu. Ce lieu est vénéré aujourd'hui — il l'était beaucoup plus il y a dix ans — comme le lieu du martyre de saint Étienne. Le saint aurait laissé en mourant la forme de son corps dans le roc vif.

La tradition existe donc : nous avons cherché ses vestiges dans le passé, nous sommes remontés plus haut de deux siècles que ceux qui nous avaient précédés dans cette étude ; nous en avons trouvé la mention dans Raoul de Caen<sup>1</sup> (1112 à 1118 ap. J.-C.). Dès lors, à juger d'après les procédés ordinaires de la critique, cette tradition ne peut prévaloir contre les affirmations du <sup>v</sup>e siècle. Si la tradition du torrent de Cédron avait existé au <sup>v</sup>e siècle, jamais Eudocie n'aurait pu bâtir du côté nord de la ville une basilique sur le lieu de la lapidation. Toute la question est donc de savoir si, au <sup>v</sup>e siècle, on a procédé sûrement. On voit que, proportion gardée, nous raisonnons pour saint Étienne comme pour le Saint-Sépulchre et les autres lieux saints ; nous remontons aux croisés, des croisés aux Byzantins, c'est-à-dire aux premiers temps de l'empire chrétien.

A cette époque, on pouvait connaître le lieu de la lapidation de saint Étienne, eût-il été lapidé hors du lieu ordinaire des

1. Recueil des historiens des croisades, *Hist. occ.*, t. III, n° 635.

exécutions. Mais nous avons dit que, malgré leur précipitation haineuse, les ennemis d'Étienne qui le condamnaient pour n'avoir pas observé la loi se sont piqués de suivre leurs usages traditionnels. Le détail de saint Paul gardant les habits le prouve.

Le souvenir de ce lieu funèbre existe encore aujourd'hui. M. le ministre protestant Chaplin et son collègue M. Hanauer ont recueilli cette tradition : on leur a montré comme le lieu des exécutions la colline de Jérémie qui domine la basilique et c'est d'après ce renseignement que s'est confirmée, parmi quelques protestants, l'opinion que cette colline était le Calvaire ; mais crucifixion par les Romains n'est pas lapidation par les Juifs. Je lis dans Sepp que « la place où on lapidait les criminels était à peu près à 2.000 coudées du temple<sup>1</sup> ».

Je ne sais où il a puisé ce renseignement ; s'il est exact, cette distance concorderait exactement avec l'emplacement de la basilique. Mais, nous le répétons, indépendamment de la connaissance du lieu des lapidations, les premiers chrétiens ont dû conserver fidèlement le souvenir du lieu de la passion d'Étienne. L'autorité civile représentée par Eudocie, l'autorité religieuse par l'organe de Juvénal, ont fixé la tradition par un monument officiel, sans qu'aucune protestation se soit élevée.

Comment préférer à cette tradition, ainsi authentiquée dans toute la force du terme, une tradition dont on ne trouve les traces qu'à la fin du XI<sup>e</sup> siècle ?

Serait-ce qu'on ne peut admettre la naissance d'une tradition fautive ? Il nous serait facile de citer bon nombre de traditions qui sont parvenues, à un moment donné, à remplacer des traditions incontestablement vraies.

1. *La Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ*. Paris, 1861, t. III, p. 157.



Est-il impossible, dans notre cas, d'expliquer comment le souvenir de saint Étienne s'est fixé dans la vallée de Gethsémani ?

Nous savons que le premier abbé du monastère d'Eudocie, Gabriélos, aimait à se retirer pour prier dans un petit ermitage situé dans cette vallée. C'était comme un petit Saint-Étienne, qui fut toujours habité par des moines. Peu à peu on se demanda quel souvenir de la vie du saint rappelait ce sanctuaire qui possédait peut-être quelque fragment de ses reliques. On y plaçait la sépulture du saint avec Gamaliel, Nicodème et Abibon<sup>1</sup> ou bien le lieu de la lapidation, tantôt à l'orient<sup>2</sup>, tantôt et plus généralement, à l'occident de la vallée. Enfin la tradition se fixa au rocher, où l'on ne tarda pas à trouver la trace du corps du martyr et à voir les marques de son sang<sup>3</sup>.

Mais, en somme, cette explication nous importe fort peu. Dans cette hypothèse, la tradition n'aurait aucun fondement historique, et nous aimerions autant qu'elle en eût un, puisque deux vérités ne peuvent se nuire.

Nous supposons donc, si l'on veut, qu'après la condamnation tumultueuse d'Étienne, les meneurs, bien décidés au crime judiciaire, mais ne voulant pas braver trop ouvertement la puissance romaine, n'ont pas osé prendre la voie directe qui menait du Temple au lieu des exécutions. Il aurait fallu passer devant la forteresse Antonia, où les Romains tenaient garnison pour surveiller le Temple. On évitait cet inconvénient en prenant la direction du torrent du Cédron pour aboutir à l'emplacement des supplices, après avoir tourné l'Antonia.

1. Stefano de Mantegazza, Milano, 1616, p. 262.

2. Or. lat. vol. II, doc. p. 392 : « plus haut (que le tombeau de la mère de Dieu) est le lieu où Étienne, premier martyr, a été lapidé, celui d'où le Seigneur monta au ciel, etc. », manuscrit slavon de 1360.

3. Itin. russes, Genève, 1889, p. 329.

Sur ce parcours, les mauvais traitements n'avaient pas été épargnés au héros de la foi, et l'on pourrait dire avec certains pèlerins qu'il avait été jeté hors de la ville à coups de pierre.

Dans cette hypothèse, les deux traditions coexisteraient sans se nuire. Mais, quoi qu'il en soit, je n'ai pas à expliquer l'origine de la tradition du torrent de Cédron, et je crois avoir établi que celle de la porte du nord repose sur des fondements qu'il serait difficile d'ébranler sans porter atteinte aux saints lieux.

Je n'ai même rappelé cette objection que pour mémoire, car peu à peu l'accord s'est fait parmi les palestinologues les plus éminents, en France, en Italie, en Angleterre, en Allemagne. La conviction des savants repose, nous l'avons vu, sur un raisonnement bien simple que tout le monde peut suivre. D'après l'évidence archéologique, on a retrouvé la basilique d'Eudocie : l'évidence traditionnelle fixe la basilique d'Eudocie au lieu du martyr de saint Étienne. La cause est donc jugée de toutes manières : c'est bien le sanctuaire de la lapidation de saint Étienne que la Providence a rendu à des mains catholiques et qu'il s'agit de relever.

---



## L'ÉCOLE BIBLIQUE DE SAINT-ÉTIENNE

*Inferebantur autem in descriptionibus et commentariis Nehemiæ hæc eadem; et ut construens bibliothecam congregavit de regionibus libros, et prophetarum, et David, et epistolas regum, et de donariis.*

(II, Macch., II, 13.)

On racontait encore dans les histoires et les mémoires de Néhémie qu'il construisit une bibliothèque pour rassembler les livres sur les rois (LXX), les livres des prophètes et de David, les lettres des rois et ce qui concernait les donations.

Néhémie, le restaurateur des murs abattus, aussitôt qu'il put déposer l'épée et la truelle qu'il était obligé de manier à la fois, s'occupa de réunir les livres sacrés pour en faire l'objet principal de l'étude des Israélites. C'est aussi ce que prétendait faire le Père Matthieu.

Jusqu'à présent, nous avons cherché avec un soin pieux les destinées anciennes du sanctuaire de Saint-Étienne, mais nous avons promis de dire aussi ce qui s'y passe aujourd'hui.

On le comprend, en Palestine mieux qu'ailleurs, l'activité du présent se relie dans les desseins de Dieu aux souvenirs du passé : entre le sol et les faits de l'histoire il a établi une harmonie. Ce n'est donc pas sans une sage disposition de la Providence qu'une école biblique a été fondée au lieu du



martyre de saint Étienne. Il ne suffisait pas du culte religieux à ce confesseur de la foi. Ceux qui sont chargés de l'honorer par la prière publique doivent aussi hériter de son amour pour la vérité, et de son zèle à la prêcher sans crainte.

Or, nous l'avons vu, Étienne parlant à des Juifs puisait tous ses arguments dans l'Écriture Sainte dont l'Esprit-Saint lui avait fait connaître le sens divin. De nos jours, cette prédication est encore la plus opportune de toutes, comme nous l'enseigne Léon XIII, dans l'encyclique *Providentissimus Deus*, sans parler de la nécessité de résister aux ennemis de notre foi, qui font de la Bible le but principal de leurs attaques.

En inaugurant les études scripturaires, théologiques et historiques à l'emplacement de l'ancien monastère d'Eudocie, les Dominicains ne font d'ailleurs que reprendre la tradition de son premier abbé, Gabrielos, merveilleusement doué pour les études, qui parlait le grec, le syriaque et le latin.

Mais qu'il nous soit permis d'exposer aussi les raisons générales qui recommandent aujourd'hui la fondation d'une école biblique à Jérusalem.

L'Écriture Sainte a Dieu pour auteur, mais il a plu à Dieu de se servir pour l'écrire d'instruments humains; la pensée divine avant d'arriver à l'homme a dû, par conséquent, passer par l'esprit et par le cœur d'autres hommes.

Il en résulte, comme l'enseigne l'encyclique de Léon XIII, que son autorité est irréfragable, puisqu'elle a Dieu pour auteur, mais qu'elle s'explique à la manière des hommes, *humano more*.

Par conséquent encore, tout ce qui peut nous éclairer sur la manière des hommes, soit par la philosophie, soit par l'histoire, nous aide à pénétrer dans la pensée divine elle-même. Il faut ajouter qu'il a plu à Dieu de donner à la révélation la forme d'une histoire, qui est l'histoire même de l'hu-

manité. Certains livres de la Bible ont une forme didactique, mais ils ne sont pas conçus comme une formule abstraite. Jamais formule abstraite n'a exercé une influence féconde et populaire dans l'ordre religieux : les livres didactiques eux-mêmes portent l'empreinte de leur temps, sont étroitement liés aux circonstances de leur composition et par là relèvent de l'histoire. L'histoire est donc d'une suprême importance pour l'interprétation de la Bible, sous la direction de la théologie qui fournit les lumières de la foi. Les exégètes chrétiens l'ont toujours compris ; ils ont toujours eu soin d'employer les ressources historiques de leur temps. Mais l'histoire est-elle jamais définitive ? Un savant professeur, passionnément épris de l'antiquité, nous demande de la voir comme elle est : « Vacillante, hésitante, presque arrêtée à chaque pas sur une route barrée d'obstacles, entravée de difficultés sans nombre, trébuchant entre le doute et l'erreur, elle marche pourtant, éternelle voyageuse ; elle marche, attirée par le prestige des horizons inconnus, sans se rebuter aux écarts ni aux détours du chemin, ne se reposant que par étapes, et poussant dans tous les sens, d'un élan invincible, sa conquête ambitieuse et lente. » Et le jeune professeur ajoute : « Depuis vingt années, les découvertes de l'archéologie ont renouvelé en grande partie l'histoire hellénique<sup>1</sup>. »

S'il en est ainsi de ces Grecs dont nous croyions avoir appris les hauts faits et les méfaits d'une manière imperturbable, que dira-t-on des merveilleuses découvertes qui se sont opérées en Orient ?

L'Égypte a livré ses secrets ; les interminables registres de ses temples, ses rouleaux de papyrus sont déchiffrés. La pensée antique se dérobe encore, insaisissable et voilée, mais la

1. *L'histoire et l'archéologie*, par Maurice Holleaux (1888).

langue du moins est connue. Dans le monde sémitique, l'As-syrie, plus précise, plus scientifique, se prête davantage à l'analyse; on peut dresser l'inventaire de ses connaissances et presque de toutes ses idées : sur tous les points elle confine à Israël. Les voisins du peuple de Dieu : Phéniciens, Nabatéens, Araméens nous parlent peu de lui, mais leurs inscriptions nous font pénétrer dans son génie.

Le progrès général de l'histoire sur lequel il est parfaitement superflu d'insister est donc dû à d'autres progrès : les langues anciennes sont mieux connues, on a déchiffré l'écriture des inscriptions, on a dressé des cartes, on a étudié les anciens usages dans les monuments de l'art comme dans les usages actuels.

Linguistique, épigraphie, géographie et archéologie sont nécessaires pour opérer ce renouvellement de l'histoire qui doit profiter à la Bible. Est-il opportun d'étudier tout cela à Jérusalem ?

On peut, il est vrai, apprendre en Europe les langues orientales et l'archéologie; il est même à propos de le faire et de ne pas réserver tout le travail pour un temps nécessairement trop court. Cependant une langue n'est parfaitement connue que quand elle est parlée, et lorsqu'on voit l'usage qu'en font ceux qui l'ont apprise de leur mère. Un des savants les plus considérables de l'Allemagne affirme que pour savoir l'arabe, il faut être au courant des moindres usages des chameliers : le rêve de tous les grands orientalistes est de voir l'Orient.

Par un singulier enchaînement des choses, on parle encore en Palestine le grec, langue du Nouveau Testament, et lorsqu'on entend parler l'arabe — si les mots diffèrent souvent de l'hébreu, — le génie étant le même, on retrouve sur les lèvres du Fellah ou du Bédouin les images et les pensées où s'alimentait la vie intellectuelle des Hébreux. Une manière d'être qui

ne se décrit pas, des impressions rapides, le langage des yeux révèlent cet état d'esprit de l'Oriental si différent du nôtre; sans tout cela la langue est morte, et une langue morte n'est jamais parfaitement connue : *talis hominibus fuit oratio qualis vita*, disait Sénèque : la langue est le miroir de la vie.

Pour les inscriptions, il est vrai qu'on peut les étudier plus commodément dans les musées et dans les recueils spéciaux. Mais ne peut-on pas avoir ici ces recueils, et faut-il renoncer à en trouver de nouvelles? Les Hébreux n'ont pas fait de leurs monuments autant de pages d'écriture; ils ont écrit cependant.

La stèle de Mésa, l'inscription de Siloé, la tablette de Tell el Hessa sont de merveilleuses découvertes qui prouvent qu'on trouvera si l'on cherche! Il faut chercher sous le sol; mais les fouilles ne peuvent être conduites avec succès que par des hommes habitués aux pays, familiers avec ses coutumes. Les catholiques ne doivent pas se laisser devancer même en cela.

Faut-il parler de l'utilité de la géographie et de la topographie pour l'intelligence de l'histoire? Personne ne consent plus à écrire le récit d'événements dont il n'aurait pas vu le théâtre; personne ne voudra plus bientôt commenter la Bible sans avoir visité la Terre Sainte. Mais il ne suffit pas d'un passage rapide; pour résoudre le moindre problème d'identification, il faut revenir souvent à la même place, contrôler l'une par l'autre les données du problème, s'assurer si de tel lieu on en aperçoit un autre, grouper des éléments variés que l'attention la plus exacte ne peut pas toujours saisir en une seule fois.

Et quand toutes ces études pourraient se faire en dehors de la Palestine, avec des livres et des cartes, des estampages et des photographies, ce qu'on ne peut saisir qu'ici, c'est cette vue d'ensemble qui est comme le *mens divini* de l'historien.



Sans une préparation laborieuse, on ne trouve en Terre Sainte que des impressions fugitives ou des émotions passagères : l'historien doit étudier longtemps la pensée des anciens, il doit recomposer leur vie en reconstruisant par l'archéologie tous les détails de leur existence, réunir des matériaux au moyen de méthodes précises et d'observations exactes ; il peut alors s'abandonner à ce que Paul Bourget appelle la sensation historique, et qu'en Terre Sainte on serait tenté d'appeler l'extase historique.

Sans études préparatoires, cette sensation qui touche le passé et le fait revivre n'est qu'un rêve et une illusion ; pour l'érudit, ce n'est pas une hallucination, c'est une vision. Or, on n'évoque ces ombres, on ne fait revivre ces morts qu'aux lieux où ils ont vécu et où ils dorment leur dernier sommeil. « On devient Grec, disait Albert Dumont, rien qu'à la vue de la mer d'Égine. » Et Maurice Holleaux ajoute : « Il y a des minutes de contemplation et de rêverie devant un paysage qui valent des heures d'études abstraites. » C'était déjà la pensée de saint Jérôme : « De même qu'en voyant Athènes, on comprend mieux l'*Histoire grecque*, et le cinquième livre de l'*Énéide* quand on a navigué de la Troade par Leucate et les monts Acrocérauniens jusqu'à la Sicile et aux bouches du Tibre, ainsi on contempera plus clairement l'Écriture Sainte — c'est une intuition, *intuebitur*, — quand on a vu la Judée de ses yeux, et qu'on a trouvé le souvenir des villes antiques, soit qu'elles aient conservé, soit qu'elles aient changé leur nom. »

Et qu'on ne dise pas que cette méthode, en marquant mieux le caractère historique de la révélation, lui enlève son caractère surnaturel. Dieu révèle à qui il lui plaît les mystères de l'Écriture ; mais pour nous, obligés de nous livrer au travail pour mériter la lumière, nous devons avant tout remettre la



révélation dans le cadre historique où Dieu l'a placée, pour goûter ensuite sa divine saveur. Le travail que nous proposons n'est que préparatoire, mais il est nécessaire dans les voies communes. Le sculpteur, en attaquant le marbre à coups de marteau, ne fait que changer la disposition matérielle de la statue, et cependant, peu à peu, l'âme se montre dans les traits du visage où paraît la vie.

C'est ainsi que l'historien évoque tour à tour devant ses yeux grands ouverts les peuples anciens ; ce ne sont pas eux qui ont donné le divin au monde. Ce n'est pas le Sémite, matérialiste, terre à terre, souvent précis dans ses calculs, mais n'oubliant jamais la jouissance actuelle et le profit, même dans la recherche de la science ; ce n'est pas lui qui a créé la religion de l'idéal, la sainte folie qui sacrifie le présent à l'éternité.

Il voit paraître l'Hellène avec ses défauts tels que les résume un archéologue déjà cité, épris de leur génie : « étroitesse d'esprit, sècheresse de cœur, sens moral médiocre, incorrigible nonchalance, jactance stérile. » Ce n'est pas le Grec qui a créé la religion de l'amour. C'est Jésus dont on retrouve l'image dans les récits de l'Évangile, au repos du soir, après avoir cherché ses traces sur les collines qu'il a parcourues. C'est ainsi qu'à Naplouse, écoutant les rumeurs de la ville qui semble s'éveiller à la nuit, après les heures accablantes du jour, on croit entrevoir par delà les citronniers embaumés et les nopals fantastiques, le divin voyageur, assis près du puits de son ancêtre Jacob. Et toute cette nature redit la parole qu'elle a entendue, et que l'homme a oubliée : Le salut vient des Juifs, mais le temps viendra où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité.

Voilà ce que respirent les citronniers et les nopals, voilà ce que chante la terre qui a vu paraître son Dieu, les montagnes tressaillent et les collines sont lumineuses.

Voilà comment, guidées par la foi et par la charité, toute science et toute étude demandent à boire de l'eau vive en s'inclinant aux pieds de Jésus.

Mais qui peut fixer l'heure où cette lumière pénètre l'âme comme une inspiration soudaine, tandis qu'elle ne peut résulter que d'études et de méditations alternées? L'avantage incomparable de Jérusalem c'est de pouvoir fournir une somme suffisante d'études théoriques constamment baignées de clartés instinctives qui viennent de l'atmosphère où l'on se trouve. L'avantage d'une école spéciale biblique dans le pays de la Bible, c'est que tout ce qu'on voit concourt à expliquer ce que l'on apprend, c'est de faire converger vers un même but toutes les forces.

Ne se plaint-on pas de leur dispersion? Il est vrai, chaque jour étend davantage le champ que doit parcourir l'exégète. On reproche à l'un d'ignorer les progrès de la science, à l'autre de n'être que philologue; la pensée manque d'autorité sans des études forcément minutieuses qui risquent de l'amoinrir: en Terre Sainte, elle se relève incessamment vers les choses divines, et toujours par l'échelle mystérieuse de l'histoire sur laquelle montent et descendent les saints et les anges des deux Testaments.

Ces considérations ont dirigé l'organisation de l'École biblique. On a fait une large place aux langues. On y enseigne le grec, l'hébreu, l'araméen, l'arabe et l'assyrien, en attendant qu'on puisse inaugurer l'arménien et le copte. Un cours d'archéologie, un cours d'épigraphie, deux cours de géographie de la Palestine et de topographie de Jérusalem sont comme les auxiliaires des cours d'exégèse et d'introduction. Selon les matières enseignées, on se rend sur les lieux pour les vérifications nécessaires. On s'inspire sous la tente des souvenirs du passé. Aucun intermédiaire trop moderne n'altère les impres-

sions. C'est presque une contemplation, et c'est encore une étude. L'Égypte avec ses richesses archéologiques, le Sinaï avec ses déserts remplis du souvenir de Dieu, la Syrie avec ses basiliques chrétiennes ne sont pas hors de portée. Études et voyages, en donnant, soit aux études par une constante application aux textes, soit aux voyages par un contact aussi prochain que possible avec les hommes et les choses, un caractère simple et pratique, constituent assurément une ressource précieuse, si les faits répondent aux espérances.

Nous n'osons faire appel ici aux avantages recueillis jusqu'à présent par les étudiants de l'École biblique. On nous permettra seulement de rappeler les résultats obtenus dans le seul domaine épigraphique, sans qu'on ait pu, faute d'autorisation et de ressources, entreprendre des fouilles régulières. Une inscription nabatéenne qui figure dans le *Corpus inscriptionum semiticarum* d'après l'estampage fourni par l'auteur de ce livre, une inscription samaritaine, et on sait si elles sont rares ; une inscription phénicienne, une des plus longues qui existent ; une inscription arabe coufique, la seconde de son espèce ; un nombre assez considérable d'inscriptions palmyréniennes, quelques fragments hébreux, voilà une moisson sémitique qui a sa valeur, et quant aux inscriptions grecques et aux milliaires, on ne les compte pas. Tout cela n'a pas été trouvé par les seuls professeurs de l'École. Nous devons beaucoup en particulier au R. P. Germer Durand. Ce qui importe c'est l'utilité générale ; on sait qu'il existe un centre d'études bibliques en Palestine, et qu'il a son organe, la *Revue biblique*, largement ouverte aux savants catholiques. Cela encourage et les chercheurs et les travailleurs, et, s'il plaît à Dieu, cela servira à l'intelligence du texte sacré et contribuera à l'honneur de l'Église.

Il est permis de tout espérer, depuis que la bénédiction du

Souverain Pontife a imprimé à l'œuvre commencée le sceau de la bénédiction divine. N'est-il pas d'ailleurs le grand maître des études bibliques? C'est à l'Église qu'appartient le rôle d'enseigner les Écritures pour le salut des hommes. C'est dans son esprit, sous sa surveillance et en se contenant dans les limites enseignées par elle que les études locales atteindront leur but.

Les études bibliques doivent, en effet, être avant tout théologiques, et c'est ce que l'Ordre de saint Dominique a exprimé de la manière la plus frappante en associant à l'école biblique un collège de saint Thomas où les étudiants ecclésiastiques pourront prendre les grades théologiques comme au couvent romain de la Minerve. A vrai dire, il n'y a à Saint-Étienne qu'une école, mais une école de théologie comme on les comprenait au moyen âge, au temps le plus florissant de la scolastique où la Bible était dans les universités l'alpha et l'oméga, le livre des étudiants et le livre des maîtres <sup>1</sup>.

En tout cela on ne pouvait avoir de meilleur patron céleste que saint Étienne et saint Paul dont le souvenir est à jamais uni dans la basilique d'Eudocie.

1. Ce point a été mis en pleine lumière par le Très Révérend Père Denifle, *Revue Thomiste*, avril 1894.

---

CONCLUSION

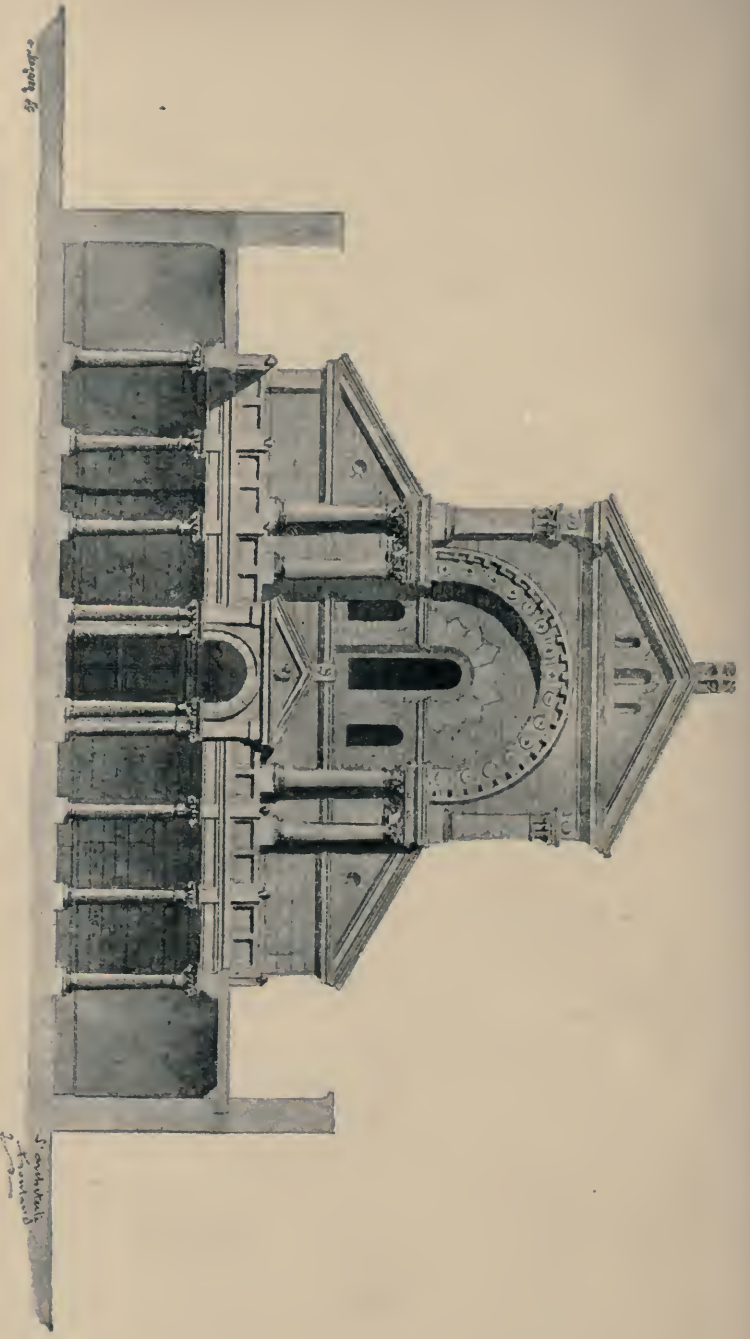
---

PRÉSENT ET AVENIR









FAÇADE DE LA BASILIQUE PROJETÉE

## PRÉSENT ET AVENIR

*Et omne argentum et aurum quodcumque inveneris in universa provincia Babylonis et populus offere voluerit, et de Sacerdotibus quæ sponte obtulerint domui Dei sui, quæ est in Jerusalem, libere accipe.*

(I. Esdras, VII, 16.)

Accepte librement l'argent et l'or, tout ce que tu trouveras dans la province de Babylone et que le peuple voudra offrir, et même ce que les prêtres offriraient spontanément pour la maison de leur Dieu qui est à Jérusalem.

L'état actuel de l'œuvre se résume en un mot : on attend la restauration de la basilique.

En voyant les ruines, on est tenté de se dire : il n'y a rien de fait, et cette impression est encore plus poignante quand on connaît les ressources dont nous pouvons disposer.

En réalité, les travaux préparatoires ont exigé des efforts persévérants.

Il fallait avant tout posséder le terrain où s'élevait autrefois la basilique avec ses annexes. Chaque découverte faisait hausser le prix des parcelles contiguës à la première, et d'autre part, si l'on ne poussait pas les fouilles, on ne savait de quel côté il fallait acquérir. Quatre acquisitions successives, quatre négociations laborieuses ont permis d'atteindre le but désiré.

Alors seulement les fouilles ont pu être complètes. Nous en

avons exposé les résultats sans dire les peines qu'elles ont coûtées : ceux qui les ont menées ne veulent pas qu'on parle de leurs fatigues dans la rédemption du sanctuaire où Étienne a souffert.

On peut voir aujourd'hui le plan primitif de la basilique aussi clairement tracé sur le terrain que sur un plan d'architecte. Si les ruines étaient plus considérables, on serait tenté de les conserver intactes à l'admiration des pèlerins. Si, d'autre part, il ne restait rien qui indiquât la disposition primitive; on ne pourrait pas proposer une restauration de l'antique église d'Eudocie.

La réalité est entre ces deux extrêmes. Beaucoup de ruines plus pittoresques offrent une disposition moins facile à saisir : tels seraient des pans de murs dressés à l'horizon, des colonnes encore debout... De loin l'effet est prestigieux : quand on approche on ne peut déterminer la nature du monument disparu. Que relever, et pourquoi détruire ce qui tient encore ?

À Saint-Étienne, rien de semblable. Le simple touriste ne voyant plus pierre sur pierre passe distrait; l'architecte en examinant le sol voit clairement tout l'édifice se dresser vers le ciel. Les hauteurs seules font défaut, mais il est facile de suppléer à cet important élément de restauration par l'analogie. La vénérable basilique de Bethléem, les églises du <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle dans la Syrie centrale fournissent les renseignements nécessaires. Des études consciencieuses faites sur place par un architecte distingué lui ont permis de résoudre le problème.

D'autres démarches étaient indispensables. On ne pouvait rien entreprendre sans un firman impérial. Le consul de France, M. Ledoux, continuait l'œuvre de son prédécesseur en le sollicitant. On a dû attendre plusieurs années, on a offert pour le succès des vœux et des prières. Enfin Son Excellence M. Cambon, ambassadeur de France à Constantinople.



a obtenu de Sa Majesté le Sultan Abd-el-Hamid, l'autorisation de rebâtir l'église détruite. Ce firman est daté du 20 octobre 1892. Déjà le temps passe, et cependant il importe de mettre à profit le plus tôt possible cette faveur exceptionnelle.

Que manque-t-il donc pour commencer les travaux ?

Rien, si ce n'est une chose que je laisse au lecteur le soin de deviner. Les faits que j'ai exposés parlent assez haut, je rougirais d'atténuer leur éloquence par un banal appel de fonds. Cependant un scrupule de conscience peut arrêter les plus généreux. Bâtir une basilique à Jérusalem, n'est-ce pas une prodigalité ?

Oui, c'est une prodigalité, mais il s'agit de Jérusalem, et que serait l'Occident si Jérusalem n'avait pas été prodigue ? C'est une prodigalité, comme celle de Marie-Madeleine répandant sur les pieds du Sauveur un parfum précieux, et brisant le vase d'albâtre. C'est une prodigalité, comme celle des apôtres, qui n'ont pas voulu borner leur zèle à la Judée et qui ont semé partout la bonne nouvelle. C'est une prodigalité, comme celle d'Étienne, qui versait son sang pour attirer à Jésus-Christ toutes les âmes. L'Église primitive connaissait bien la dette qu'elle avait contractée envers l'Église de Jérusalem. On voyait les pauvres ouvriers de Thessalonique et de Philippies joindre leur obole aux riches présents que Paul, le docteur des nations, portait à la ville sainte. Jérusalem perdait sous la nouvelle loi sa primauté d'honneur et de juridiction, mais elle conservait aux yeux des fidèles un droit spécial à leurs charités ; c'était une recommandation des Apôtres (Gal., II, 10).

La France en particulier ne saurait oublier le culte qu'elle a rendu à saint Étienne. Dix cathédrales lui sont dédiées ; vingt-trois villes ont une paroisse sous le vocable du même saint ; soixante-neuf communes de France ou des colonies

portent son nom. N'est-ce pas la marque d'une affinité reconnue entre le généreux dévouement du martyr et le génie de la France ?

Si la foi d'Étienne, si sa charité sont communes parmi les chrétiens, si son ardeur nous anime encore, laissons reposer son souvenir. Mais s'il n'est que trop vrai que les caractères s'affaissent, que la foi diminue, que le monde se distrait de plus en plus de la Passion et s'éloigne de la Croix, si les grands sacrifices deviennent rares, redressons l'image de Celui qui a vaincu en mourant, du couronné martyr.

La vieille basilique sera donc relevée.

Elle sera d'abord ce qu'elle était à l'origine, une église destinée à honorer le premier des martyrs au lieu témoin de son holocauste, un monument de notre foi. Mais les pierres ne suffisent pas à symboliser cette foi qui doit être vivante ni à glorifier le triomphe de la grâce. Eudocie plaça près de l'église des religieux pour la desservir. Aujourd'hui les gardiens du sanctuaire sont déjà à leur poste, le culte de saint Étienne est donc assuré.

On honorera saint Étienne non seulement comme le premier des martyrs, mais aussi comme le premier des diacres. La basilique sera donc le centre naturel d'une association de diacres : dès l'origine de la restauration on y prie chaque jour publiquement, pour les ministres de l'autel appelés au diaconat, celui qui demeure leur plus admirable modèle.

La future basilique ne refusera pas un asile au Rosaire.

Marie est déjà la gardienne de ces lieux bénis. C'est en son honneur qu'a été construit le mur d'enceinte, les mystères du Rosaire doivent y être représentés ; déjà les processions, tant aimées de l'Orient, se déroulent sur le chemin de ronde de cette forteresse : il est si doux de suivre avec Marie les étapes de la vie de son Fils Jésus, si près de Bethléem et du Calvaire !

Comme il convenait, Marie a, là encore, préparé les voies à Jésus : chaque troisième dimanche du mois, le Très Saint Sacrement parcourt la même route dans une pompe modeste qui rappelle les jours de sa vie cachée, quand parurent aux gens de Jérusalem sa bénignité et sa mansuétude. Il ne manque donc plus que le centre même du culte pour que le Dieu Sauveur règne vraiment par Étienne, par Marie. C'était une grande idée de faire rayonner des hauteurs de Montmartre les grâces du Sacré Cœur de Jésus, parce que Montmartre est la montagne des Martyrs. Le Souverain Pontife a pensé qu'une basilique du Sacré-Cœur serait bien à sa place à Jérusalem, au lieu de la lapidation du premier des martyrs. « Oui, disait Léon XIII, consacrez toute votre œuvre et l'église au Sacré Cœur de Jésus. Le Sacré Cœur ne peut être mieux que là, car lorsque saint Étienne voyait les cieux ouverts et Jésus debout à la droite de son Père, Jésus se montrait à lui avec ses plaies, celles de ses pieds et de ses mains, celle de son cœur ! »

Est-on bien sûr d'ailleurs que le sanctuaire restauré ne sera pas utile aux âmes ? Autant vaudrait dire, toute proportion gardée, que la prière d'Étienne n'a pas été utile à Paul. Dans l'église relevée, on reprendra la prière interrompue, dans une langue différente, mais dans un même esprit, dans un autre rite, mais avec la même foi, la prière par excellence, le saint office du chœur. « Courage, disait Philippe-Auguste, à son retour de Terre Sainte, pendant une tempête, en ce moment les religieux se lèvent pour chanter matines ». Courage, ouvriers apostoliques, partout en Palestine on récite l'office divin, les cieux vont s'entr'ouvrir et le travail devient fécond.

Le lecteur sympathique à l'ordre de Saint-Dominique ne croira pas aisément que ses enfants restent inertes dans le champ qui s'ouvre à leur zèle. Déjà la prédication a commencé ; déjà auprès des ruines de l'église une école est fondée :

on y enseigne la science d'Étienne et de Paul, la science des Saintes Écritures. N'est-ce pas une excellente manière de faire de l'apostolat en Orient, où le protestantisme croit avoir le monopole de la propagande biblique, où les esprits sont encore disciplinés par l'autorité, respectueux de la tradition, soumis au prestige du Livre? Saint Étienne a ses gardiens, saint Étienne a ses disciples, saint Étienne aura son sanctuaire. Tant de cathédrales, tant d'églises élevées en son honneur, tant de villes qui portent son nom ne permettront pas que son *martyrium* demeure dans l'état de désolation qui arrachait des larmes à un pèlerin du moyen âge.

Le jour est venu, ô Jérusalem, de relever tes ruines! (Michée, VIII, 2.) O saint de Dieu, ô Étienne, précieux premier martyr! dans la force de charité qui vous soutenait, vous avez intercédé près du Seigneur pour un peuple ennemi, daignez maintenant répandre vos prières pour la communauté qui vous est si spécialement consacrée et pour tous ceux qui contribueront à la restauration de votre sanctuaire<sup>1</sup> : *Sancte Dei, pretiose protomartyr Stephane, qui virtute caritatis circumfusus undique, Dominum pro inimico exorasti populo, funde preces pro devoto tibi nunc collegio!*

1. Neuvième répons de l'office, selon le rite des Frères Prêcheurs.

---

## APPENDICES





## APPENDICES

---

### I. — DOCUMENTS PONTIFICAUX

Sa Sainteté a daigné enrichir le sanctuaire de saint Étienne de précieuses faveurs.

A. Voici le texte latin du décret de la Sacrée Congrégation des Rites qui autorise la messe votive quotidienne en l'honneur de saint Étienne, selon le rite des sanctuaires de première classe en Terre-Sainte.

Quum Hierosolymis Cœnobium et Ecclesia Fratrum Ordinis Prædicatorum extet in loco ubi martyrium subiit inclitus Protomartyr sanctus Stephanus; votis etiam Fidelium præsertim advenarum, piæ peregrinationis causa illuc confluentium, libenter obsecundans hodiernus ipsius Cœnobii Prior, a Sanctissimo Domino Nostro Leone Papa XIII privilegium perpetuum humillime efflagitavit, vi cuius in eadem Ecclesia, singulis anni diebus, Missa votiva de eodem sancto Protomartyre, cum *Gloria* et *Credo*, Præfatione communi et mutato in Collecta verbo *Natalitia in Memoriam*, celebrari valeat : ad tramitem consimilis privilegii singulis Terræ Sanctæ sic dictis Sanctuariis, seu Locis religione insignibus, iam pridem concessi. Sacra porro Rituum Congregatio, utendo facultatibus sibi specialiter ab eodem Sanctissimo Domino Nostro tributis, petitum privilegium benigne indulxit; exceptis tamen diebus per annum solemnioribus, nempe Epiphania Domini, Dominica Palmarum cum tota maiori hebdomada, Paschate, Pentecoste, Assumptione Beatæ Mariæ Virginis et Nativitate Domini : servatis Rubricis. Contrariis non obstantibus quibuscumque. Die 6 Decembris 1887.

A. Card. Bianchi S. R. C. Præf.

Laurentius Salvati S. R. C. Secretarius.

Loc. sigilli.

B. A cette faveur insigne de la Sacrée Congrégation des Rites, la Sacrée Congrégation de la Propagande avait prélué en accordant une indulgence plénière qu'on peut gagner une fois l'année, à un jour quelconque, et une indulgence de 100 jours quotidienne.

Ex audientia SSmi habita die 20 Novembris 1887.

SSmus Dominus Noster Leo Divina Providentia PP. XIII referente me infrascripto archiepiscopo Tyren. S. Congregationis de Propaganda Fide secretario, ad preces RR. PP. Ordinis Prædicatorum in conventu Hierosolymitano degenitum juxta locum martyrii S. Stephani erecto et ad magis magisque augendum cultum et pietatem ergo Protomartyrem sequentes indulgentias animabus quoque in Purgatorio detentas applicabiles per modum suffragii benigne concedere dignatus est.

1<sup>o</sup> Plenariam quotidianam perpetuam ab omnibus et singulis utriusque sexus Christifidelibus lucranda semel in anno die eorum arbitrio eligendo, dummodo tamen vere penitentes, confessi ac sacra communione refecti memoratam Ecclesiam devote visitaverint, ibique aliquas pias preces pro sanctæ fidei propagatione et juxta Summi Pontificis intentionem effuderint.

2<sup>o</sup> Partialem centum dierum lucranda pariter ab omnibus et singulis utriusque sexus Christifidelibus semel in die lucranda quolibet anni tempore, dummodo tamen Ecclesiam devote visitaverint ibique oraverint ut supra.

Datum Romæ ex ædibus dictæ S. Congregationis die et anno ut supra.

† D. Archiep. Tyren. Secretarius.

C. Sa Sainteté a daigné adresser au directeur de l'École biblique un Bref dont le texte suit :

*Dilecto filio Josepho Mariae Lagrange, sodali Dominicano, Hierosolymam.*

*A notre cher Fils Joseph-Marie Lagrange, religieux Dominicain, à Jérusalem.*

LEO P.P. XIII.

LÉON XIII, pape.

Dilecte Fili, salutem et apostolicam benedictionem.

Hierosolymae, in cœnobio Stephaniano Ordinis Prædicatorum, Scholam studiis bibliorum sacrorum colendis ubi primum accepimus constitutam, auctoris propositum, summi videlicet Magistri ejusdem Ordinis, propensa omnino voluntate proba-

Cher Fils, salut et bénédiction apostolique. Aussitôt que Nous avons appris l'établissement à Jérusalem, au couvent des Frères Prêcheurs de Saint-Etienne, d'une Ecole pour l'étude des Livres Saints, Nous avons approuvé avec le plus vif intérêt le dessein du fondateur, Maître général de l'Ordre, et Nous avons

vimus, adjectis votis, ut bene utiliterque eveniret.

Ejusdem sane disciplinae ornamentum urbs ista, quae fuit regia sedes electi a Deo populi, maximarumque rerum testis et pars nobilissima suo sibi jure exposcere videbatur, atque multa vicissim comoda ad sacrae antiquitatis monumenta exploranda et lustranda de se polliceri.

Nunc vero laetitia est Nobis, audito rem ipsam, te, Dilecte Fili, moderante opemque sodalibus conferentibus, prospero ire cursu cœpisse, tum cultorum frequentia eorumque non ex hominibus tantum Sacri Ordinis, neque ex catholicis tantum, tum etiam bonis fructibus consecutis. Nec enim aliter augurari quisquam poterat ex sua ipsa Scholae ratione plane singulari. In qua praeter eam rerum copiam multiplicem quae in hoc studiorum genere attinent ad cognitionem, omnia habentur prompta et parata quae ad usum quodammodo attineant, institutis communiter ordinatimque et in vicina discursibus et per omnem regionem itineribus ad loca praecipue memorabilia. Inde autem, quod dubitandum minime erat, ipsares biblica non levia cepit incrementa, majoraque expectat. Quae ut cœsus publicus fiant, recte est a vobis susceptum, jamque Parisiis in initum consilium edendi certis temporibus commentaria *Revue biblique* inscripta, advocata

fait des vœux pour que l'œuvre réussisse et soit utile.

Cette ville, capitale du peuple choisi par Dieu, qui fut le témoin de si grandes choses dans lesquelles elle joua un rôle si important, semblait réclamer, comme son droit, l'honneur de ce genre d'études, en même temps qu'elle promettait en échange une grande facilité pour explorer et examiner de près les monuments de l'antiquité sacrée. Aussi Nous Nous réjouissons aujourd'hui, cher Fils, d'apprendre que l'œuvre elle-même sous votre direction et avec le secours de vos collègues, est entrée dans une voie prospère, soit par le nombre de ceux qui s'y intéressent non seulement dans votre Ordre, mais aussi même en dehors des catholiques, soit par les heureux fruits qu'on a déjà recueillis. On ne pouvait en effet augurer autrement de la constitution spéciale de cette Ecole. Outre des ressources abondantes qu'on y trouve pour ce qui regarde la théorie de ces études, on y a facilement ce qui touche en quelque manière à la pratique, par une succession bien réglée d'excursions dans le voisinage et de voyages en commun dans tout le pays, aux lieux qui rappellent les souvenirs les plus mémorables. Tout cela a procuré, comme on n'en pouvait douter, des avantages sérieux à la science biblique, et en promet encore de

quoque aliorum opera, quotquot in eisdem rebus eruditione prae-cellunt.

Quod si consilia et facta vestra, doctorum hominum, quibus cordi est sacrarum decus disciplinarum, consentientem laudem merito obtinuerunt, haudquaquam debent laude carere Nostra, qui eadem studia multis de causis quam qui maxime aestimantes, nullam sinimus praeterlabi occasionem ad ipsa excitanda et fovenda. Hac igitur in re praestantiae quidem et utilitatis plena, sed admodum laboriosa augere te animos, Dilecte Fili, tuosque jubemus auctoritate fretos et comprobatione Nostra : auspiciis vero divini auxilii habete laetissimum ex apostolica benedictione, quam singulis vobis et fautoribus alumnisque vestris peramanter in Domino impertimus.

Datum Romae apud S. Petrum die XVII Septembris anno MDCCCXCII, pontificatus Nostri quintodecimo.

LEO PP. XIII.

plus considérables. Pour en faire profiter le public, vous avez avec raison commencé à Paris un cours d'exégèse périodique sous le nom de *Revue Biblique*, en faisant appel au concours des hommes les plus compétents dans ces études.

Si ces desseins et leur exécution vous ont mérité les louanges unanimes des savants qui ont à cœur l'honneur des Saintes Lettres, les Nôtres ne peuvent certainement vous faire défaut, car pour bien des motifs, faisant le plus grand cas de ces études, nous ne laissons passer aucune occasion de les encourager et de les favoriser. Cette entreprise si utile et de si grande importance étant en même temps très laborieuse, Nous vous ordonnons, cher Fils, à vous et aux vôtres, d'affermir votre courage, confiants dans Notre autorité et Notre approbation : vous avez comme le gage le plus propice du secours divin la Bénédiction Apostolique que Nous accordons très affectueusement dans le Seigneur à chacun de vous, à ceux qui vous assistent et à vos élèves.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 17 Septembre 1892, la quinzième année de Notre Pontificat.

LÉON XIII, Pape.



## II. — CULTE DE SAINT ÉTIENNE

On ignore généralement à quel point était répandu parmi nos ancêtres le culte de saint Étienne.

Dix cathédrales de France ont pour titulaire et patron le premier martyr; une l'a pour patron secondaire. Ce sont :

## 1° Les métropoles de :

Besançon,  
Sens,  
Bourges,  
Toulouse.

## 2° Les cathédrales de :

Agen,  
Châlons,  
Meaux,  
Cahors,  
Limoges,  
Saint-Brieuc.

La primatiale de Lyon a saint Étienne pour patron secondaire.

Citons encore la cathédrale de Metz et celle de Vienne (Autriche).

Les villes de France dont les noms suivent ont une paroisse sous le vocable de saint Étienne. Ce sont :

1 Agde,	13 Nice,
2 Auxerre,	14 Niort,
3 Bar-le-Duc,	15 Paris,
4 Beauvais,	16 Rennes,
5 Caen,	17 Roanne,
6 Chinon,	18 Saint-Étienne,
7 Elbeuf,	19 Toul,
8 Fécamp,	20 Tours,
9 La Guerche,	21 Saint-Mihiel,
10 Lille,	22 Uzès,
11 Montauban,	23 Tarascon.
12 Nevers,	

Nous nous abstenons de citer ici *soixante-neuf* communes de France ou des colonies auxquelles saint Étienne a donné son nom.

## III. — RELIQUES DE SAINT ÉTIENNE

On n'a pas eu la consolation jusqu'ici de trouver à Jérusalem des reliques du saint. Cependant la future basilique sera ornée d'une relique insigne due à la munificence de Mgr Leuillieux, archevêque de Chambéry.

Voici la transcription des lettres d'authenticité :

« François de Sales-Albert Leuillieux, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique, archevêque de Chambéry.

Nous, archevêque de Chambéry,

Attestons par les présentes :

1° Que, étant évêque de Carcassonne, nous avons été appelé à reconnaître l'authenticité des reliques de saints provenant du trésor de la célèbre abbaye de Lagrasse, fondée par Pépin le Bref et enrichie de nombreux privilèges par son fils, l'empereur Charlemagne et ses autres successeurs ;

2° Que nous avons extrait de ce trésor une vertèbre entière ayant appartenu au corps de saint Étienne, premier martyr, ainsi que l'indique l'inscription, en lettres rouges, placée sur cette précieuse relique, laquelle était elle-même enveloppée dans une étoffe de soie très antique et évidemment apportée de l'Orient.

3° Que, voulant contribuer, pour notre part, à la glorification de saint Étienne et donner, en même temps, un témoignage de notre reconnaissance au Révérend Père Matthieu Lecomte, de l'ordre de saint Dominique, pour tout le bien qu'il a fait au clergé de notre diocèse, en prêchant à Chambéry la retraite pastorale, en 1884, nous avons donné à ce religieux cette relique du premier martyr (dont nous avons cependant détaché quelques fragments) pour qu'elle puisse être exposée à la vénération des fidèles dans la nouvelle église, que, avec l'approbation du Souverain Pontife Léon XIII et les offrandes des chrétiens, le Révérend Père Matthieu Lecomte a

entrepris de construire, aux portes de Jérusalem, à l'endroit même où fut lapidé l'illustre diacre de la Sainte Église.

Fait à Chambéry, le 8 septembre 1884.

† François de Sales-Albert,  
Archevêque de Chambéry. »

A Rome, la basilique de Saint-Laurent-hors-les-murs renferme des reliques de saint Étienne. Elles ont été apportées par Eudocie après son pèlerinage à Jérusalem : nous avons exposé les raisons qui empêchent d'admettre qu'elles soient plus considérables que celles qui sont restées à Jérusalem. Le jour de la fête du saint, on expose dans un reliquaire d'argent des pierres apportées de Jérusalem qui auraient servi à la lapidation.

Saint-Étienne-le-Rond possède un gracieux édicule qui contient des reliques du saint.

Le crâne de saint Étienne se conserve à Vienne, capitale de l'Autriche, dans l'église métropolitaine. Cette relique insigne a été donnée à l'église de Notre-Dame de Wetzlar par Hermann et Udo, comtes de Habsbourg; l'empereur Léopold la fit apporter à Vienne à l'époque de la Réforme.

---

## IV. — ASSOCIATION DES DIACRES

EN L'HONNEUR DE SAINT ÉTIENNE, PREMIER DIACRE ET MARTYR

**But de l'Association.**

La sanctification des diacres et leur préparation la plus parfaite possible à la grâce du sacerdoce.

Saint Étienne contemple maintenant, dans la gloire, Jésus, le souverain Prêtre, à la droite de Dieu. Invoqué par les diacres, il leur obtiendra les grâces propres à leur saint état, spécialement celle de son imitation ; c'est-à-dire :

Une participation abondante à sa foi, à sa force, à sa grâce, à sa charité, à tout ce qui lui mérita la confiance du peuple chrétien, et l'imposition des mains par les Apôtres. C'est ce que demande le Pontifical pour les diacres.

**Centre de l'Association.**

Le sanctuaire de saint Étienne, à Jérusalem, desservi par les RR. PP. Dominicains. Là seront inscrits les noms des diacres (noms de baptême et de famille) qui formeront une couronne d'honneur autour de leur saint Patron.

**Jour d'admission.**

Le jour de l'ordination au diaconat, ou tout autre, au choix du nouveau diacre.

**Pratiques.**

1<sup>o</sup> Récitation quotidienne, jusqu'à la prêtrise, de la prière suivante :

Tu principatum tenes, etc.

O quam gloriosus, etc.

Ÿ. Elegerunt, etc.

Oremus. La collecte du jour octaval de saint Étienne.

Puis, pour obtenir de Notre Seigneur la prompte restauration du sanctuaire de Saint-Étienne, ajouter : *Benigne fac, Domine, in bona voluntate tua Sion, ut ædificentur muri Jerusalem.*

2° Communion mensuelle, au jour anniversaire de l'ordination, offerte par chaque diacre, à l'intention de tous ses confrères, en vue de leur accroissement en la sainteté nécessaire aux prêtres de Notre Seigneur.

3° Dans la même intention, communion aux fêtes de saint Étienne et de saint Laurent.

NOTA. — Devenus prêtres, les diacres, en action de grâces pour le bienfait du diaconat qui les a faits semblables aux anges, sont priés de continuer toute leur vie l'offrande de ces deux communions.

#### Organisation.

Un diacre désigné par M. le Supérieur du séminaire recueillera les noms de baptême et de famille de ses confrères entrés dans l'association et voudra bien les faire parvenir au centre de l'Association.

Il pourra aussi recueillir les offrandes destinées au futur autel majeur de Saint-Étienne de Jérusalem, si les associés ont pour agréable d'en faire. Qu'il soit bien entendu seulement que ces offrandes, entièrement facultatives, ne sont point une condition de l'Association.

#### Faveurs spirituelles.

Outre les grâces que vaudra aux diacres la communion de prières qui les unira, ils pourront :

1° Gagner l'indulgenc̄e partielle attachée par NN. SS. les évêques à la prière quotidienne dont il est parlé plus haut et l'appliquer de préférence aux âmes des diacres ou des prêtres défunts.

2° Avoir part au fruit de la messe solennelle du jour de la fête de saint Étienne que les Dominicains offriront annuellement à Jérusalem pour tous les diacres de l'Association.



3° Avoir part aux prières spéciales qui se feront pour les diacres dans l'église des Dominicains de Jérusalem durant les deux semaines qui précèdent l'ordination de la Trinité et de Noël.

4° Si, à ces époques ou à d'autres, des diacres désirent être plus particulièrement recommandés aux prières dans le sanctuaire de saint Étienne, qu'ils veuillent bien écrire au moins un mois d'avance à cette adresse :

Aux RR. PP. Dominicains,  
Couvent Saint-Étienne,  
Turquie d'Asie. JÉRUSALEM.

PRIÈRE QUI SE RÉCITE CHAQUE JOUR AU COUVENT  
DE SAINT-ÉTIENNE APRÈS LES COMPLIES

AD S. STEPHANUM  
LEVITARUM INSIGNEM PATRONUM

ANT. Tu principatum tenes in choro martyrum similis angelo, qui pro te lapidantibus Deum deprecatus es : Beate Stephane, intercede pro nobis ad Dominum.

ANT. O quam gloriosus est beatus Stephanus, Martyr et Levita, qui ante apostolos regna cœlestia possidere meruit, et ad Patris dexteram Filium videre !

℣. Elegerunt Stephanum.

℞. Plenum fide et Spiritu Sancto.

Oremus.

Omnipotens sempiternus Deus, qui primitias Martyrum in beati Levitæ Stephani sanguine dedicasti : tribue, quæsumus ; ut pro nobis intercessor existat, qui pro suis etiam persecutoribus exoravit Christum Dominum nostrum. Amen.

℣. Benigne fac, Domine, in bona voluntate tua Sion,

℞. Ut ædificentur muri Jerusalem.

Domine ne statuas illis hoc peccatum.

## V. — SITUATION DE L'ÉGLISE PAR RAPPORT AU CHEMIN DE NAPLOUSE

Quelques personnes, d'ailleurs convaincues que les ruines dont nous avons parlé sont celles de la basilique d'Eudocie, sont cependant préoccupées d'un texte du moyen âge qui fait difficulté.

Les ruines sont actuellement à gauche du chemin quand on se dirige vers la ville, et la *Cité de Iherusalem* nous a dit : « Dehors celle porte, ains c'on i entre, à main destre, avait un moustier de Monseigneur Saint Estevenes. — Devant cel moustier à main seniestre, avait une grant maison c'on apeloit l'Asnerie. »

A cela des Palestinologues distingués répondent que lorsque tout concorde, on ne peut hésiter à cause du témoignage isolé d'un de ces pèlerins du moyen âge dont les erreurs sont si fréquentes.

Mais j'admets que le texte est exact, et, dans cette hypothèse, je crois pouvoir dire que la comparaison des ruines et du texte suffit à prouver que le chemin passait, au *xix<sup>e</sup>* siècle, ailleurs qu'aujourd'hui.

C'est à l'église qui n'a pas changé de place de nous renseigner sur le chemin, et non pas au chemin de fixer la position de l'église. Mais nous ne sommes pas réduits à une simple supposition. Il y a une preuve que le chemin a changé. L'ânerie était à gauche du chemin, l'église à droite. Où est l'ânerie ? On a dit : Ce sont les voûtes situées au nord de la petite église. Cette solution n'est pas admissible. Il est impossible de faire passer un chemin entre l'église et ces voûtes ; elles sont dans la même orientation que l'église à laquelle elles adhèrent, ce qui est au moins singulier pour une ânerie. Dans ce système on ne peut assigner une raison pour laquelle les croisés, auraient détruit l'église et respecté l'ânerie puisqu'elles étaient contiguës. Enfin on n'a trouvé là aucune trace de crèches.

Au contraire, au sud du chemin qui suit l'enclos actuel, entre le mur et la colline de Jérémie, dans le terrain de MM. Frütiger, on a découvert des murs considérables du temps des croisés, et, au témoignage formel de M. Schick, l'ingénieur distingué qui a suivi depuis trente ans toutes les fouilles de Jérusalem, des crèches pour ani-

maux. Là était l'ânerie. Il n'était pas aussi urgent de la détruire, parce que, de ce côté, les assiégés étaient d'ailleurs abrités par la colline de Jérémie; en tout cas elle ne faisait pas corps avec l'église et il a pu y avoir des raisons qui nous demeurent cachées de détruire l'église et d'épargner l'ânerie<sup>1</sup>.

Rien de plus aisé que de concevoir un chemin partant du tombeau des rois, où il y avait alors comme aujourd'hui un carrefour, et allant directement à la porte de Damas, plus directement que le chemin actuel qui fait un coude à l'ouest. Le même M. Schick a constaté en plein milieu de la route de Naplouse, qu'on prétend être l'ancien chemin, des restes de construction en face du moulin Bergheim. Le chemin dont parle la *Cité de Iherusalem* ne passait donc pas là autrefois et l'objection tombe d'elle-même<sup>2</sup>.

1. Notre système est, d'ailleurs, celui de la *Revue anglaise* de Palestine dont nous avons reproduit le plan d'ensemble, p. 110.

2. On vient de découvrir (juillet 1894), à l'endroit qui répondrait à la désignation de la *Cité*, d'après l'objection, de belles mosaïques... mais d'origine arménienne. La question est donc définitivement vidée.

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

Au lecteur.....	v
Préface de l'auteur.....	XIII

### PREMIÈRE PARTIE. — LE MARTYRE

Institution des diacres.....	3
Prédication.....	11
Le tribunal.....	21
La défense et le martyre.....	31

### DEUXIÈME PARTIE. — LA BASILIQUE D'EUDOCIE

Invention des reliques de saint Étienne.....	41
Eudocie.....	61
Les destinées du sanctuaire de saint Étienne.....	73

### TROISIÈME PARTIE. — LA RESTAURATION DU SANCTUAIRE

Le rachat du sanctuaire.....	89
Résultat des fouilles.....	105
Authenticité du sanctuaire.....	139
L'école biblique de Saint-Étienne.....	157

### CONCLUSION

Présent et avenir.....	169
------------------------	-----

### APPENDICES

I. — Documents pontificaux.....	177
II. — Culte de saint Étienne.....	181
III. — Reliques de saint Étienne.....	182
IV. — Association des diacres.....	184
V. — Situation de l'église par rapport au chemin de Naplouse.....	187













Lagrange, M.J.  
Saint Etienne et son  
sanctuaire a Jerusalem.

NA  
5978  
.J4 S8  
L17



